Vol. 7 • No. 12 • Du 2 au 8 Octobre 2013 Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



FORUM POPULAIRE: FEUILLE DE ROUTE PROPOSÉE POUR UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Voir page 4

Le sénateur Moïse Jean-Charles adressant les délégués et les invités du Forom Populaire à Fany Villa le dimanche 29 septembre 2013

MANIFESTATION POUR LE DÉPART DE MARTELLY!



Voir page 4

30 Septembre 1991-30 Septembre 2013: 22 ans après, le peuple se souvient et dit NON



Pozisyon Kolektif la nan okazyon jounen mondyal lojman an Page 6

English Page 9



Le cas de l'Electricité d'Haïti (EDH) Page 7



La Respiration Saccadée Du Pouvoir Populaire 1970-1973 Entretien Avec Franck Gaudichaud Page 10



L'Équateur traduit la multinationale Chevron devant la Cour pénale internationale ! Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210

Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Vers la construction d'un mouvement d'ensemble !

Par Berthony Dupont

Le forum populaire qui a eu lieu le dimanche 29 septembre 2013 en prélude à la grande manifestation pour commémorer le 22ème anniversaire du coup d'état qui avait fait plus de 30 milles morts le 30 septembre 1991 est un pas significatif du mouvement populaire pour retisser ses liens et construire la vraie alternative pour orienter la bataille politique.

Ce besoin de nous raffermir dans la cohésion qui avait pendant longtemps fui notre compréhension, vient à notre portée à un moment où l'impérialisme mondial ayant à sa tête, les Etats-Unis, met les bouchées doubles pour faire d'Haiti, cette fois-ci, une de ses colonies propres. L'agression, en effet, qu'ils ont mise pour nous occuper depuis l'année de la Célébration de notre Bicentenaire d'indépendance en 2004 sous le couvert des Nations unies constitue le témoignage le plus évident de ce besoin.

Pour l'histoire rappelons que les coups d'état de 1991 et de 2004 concoctés par les puissances impérialistes contre les masses populaires ne visaient qu'à conduire le pays dans cet état de délabrement et de dépendance d'aujourd'hui afin de nous rabaisser à notre plus simple expression et de nous humilier davantage.

A ce stade, deux mondes se trouvent face à face: l'un défendant les privilèges coloniaux ou néocoloniaux et l'autre s'accrochant aux valeurs de liberté nées des acquis arrachés au prix de multiples sacrifices ; de sorte que, les dirigeants actuels en alliance avec les forces réactionnaires internationales sont bien ceux-là qui furent nos bourreaux, et en 1991 et en 2004. Par leur entremise, ils ont atrocement foulé aux pieds le droit élémentaire du peuple, pillé comme bandits nos richesses et saigné cruellement les masses populaires.

Si aujourd'hui, malgré toutes les atroces dérives du gouvernement Martelly-Lamothe, à savoir crime, drogue, corruption, violences contre la presse, il n'y a aucune réaction de la part des États-Unis, de la France et du Canada, c'est bien la preuve qu'ils partagent et cautionnent tout ce que font Martelly et Lamothe à travers leurs violations en chaîne du droit et de la justice. En ce sens, le peuple haïtien doit poursuivre sans relâche et avec une détermination sans cesse renouvelée, sa marche dans la voie d'unification du camp populaire, la seule force capable de combattre et de mettre en déroute ce régime et les forces qui l'ont intronisé.

Nous autres, victimes d'hier encore traumatisées, c'est à nous désormais de reprendre le combat puisqu'ils nous l'imposent ; et si nous leur laissons le champ libre cela ne va être que trahir la patrie. Ce n'est pas une quelconque élection avec Martelly qui va nous ouvrir la porte du changement. Loin de là ! Au contraire une telle stratégie nous conduira tout droit à un suicide politique.

C'est sur cette toile de fond que nous devrions comprendre la Coordination Dessalines qui avait appelé à ce forum populaire en vue de structurer et de consolider les forces populaires et progressistes pour contrecarrer les sanguinaires, les forces anti-changement et assurer que le terme mis par le Sénat aux forces de la Minustah pour laisser le pays avant le mois de Mai 2014 soit respecté et exécuté.

La coordination Dessalines salue les compatriotes et militants de FOPARK, MOLEGHAF, PNP, OTAN, MRH, GERES, OJPAP, RASH, OPDSICGDS, MOSSOH, ALDB, Lig Jèn Pwogresis GrannRivyèdinò, MOPAM, AHCISDES, Baz 7 ans, ACEDSA Latibonit, Soldda Latibonit, Pòt la, Plafon de Nippes, et tant d'autres qui avaient répondu présent à ce grand et premier rassemblement des forces populaires pour inaugurer le combat et canaliser la force créatrice des masses populaires.

Des secteurs mal intentionnés travaillant pour légitimer Martelly et l'occupation du pays ont failli saboter le forum pour empêcher aux différents délégués de signer les propositions de résolution consistant en un juge honnête, sérieux de la cour de Cassation devant accompagner les 13 membres d'un Conseil d'état pour diriger le pays à dessein de réaliser les élections présidentielles et législatives pour toutes les places vacantes au Parlement et dans les autres institutions dans un délai ne dépassant pas 6 mois.

Certes, la coupe est pleine ; mais seul un mouvement d'ensemble des organisations populaires peut faire échec à toutes les manœuvres d'ingérence et d'agression des forces occupantes. Une seule solution : le départ de Martelly, de Lamothe et de la Minustah ! Rien d'autre n'est possible !

Cependant, rien n'est encore joué, jusqu'à maintenant, sauf que les semaines à venir seront décisives. Tout d'abord, ce mouvement d'ensemble doit se consacrer à se servir de toutes les possibilités existantes pour réchauffer l'atmosphère politique. Alors, vue que la mobilisation n'est pas encore suffisante, unissons nous davantage pour que ce front commun réponde valablement au vrai changement qu'appelle la Nation de tous ses voeux.

La décision raciste de la justice dominicaine contre les haïtiano-dominicains



Marche des Dominicains-nes d'ascendance haïtienne suite à cette mesure raciste prise par le Tribunal Constitutionnel Domninicain

Par Jackson Rateau

Le jeudi 26 Septembre dernier, le gouvernement dominicain, à travers la justice dominicaine, en occurrence La Cour Constitutionnelle Dominicaine (CCD), a rendu un verdict par lequel il a déclaré apatrides toutes les progénitures des travailleuses et travailleurs haïtiens nés-ées sur le sol dominicain après l'année 1929. Selon les issues de cette délibération, les dominicains d'origine haïtienne, estimés à plus de 300 mille dont leur nationalité se trouve bannie par l'Etat dominicain, doivent être enrayés des registres électoraux de cette république (dominicaine).

Le caractère vindicatif et xénophobe de cette disposition judiciaire à l'encontre des postérités haïtiennes engendrés sur le sol dominicain, stigmatise les préjugés raciaux, la discrimination et l'apartheid de l'Etat dominicain contre les compatriotes haïtiens, qui ont toujours prévalu depuis des ans. Une partie du verdict est ainsi stipulée : « Les travailleurs haïtiens sont présentés comme des étrangers en transit en République Dominicaine, n'ayant pas de statut régulier de migratoire. Par conséquent, leurs progénitures ne sauraient, sous aucun prétexte, prétendre être de nationalité dominicaine, ni aussi prendre la nationalité dominicaine ».

L'évêque anglican dominicain Telesforo Isaac qui juge la décision de la CCD désinvolte et attentatoire la qualifiant aussi de génocide civil, la compare aux multiples erreurs et grands crimes qui sont souvent commis au cours de l'histoire de l'humanité sous couvert de l'égalité tels : les règles pharaoniques en Egypte à l'heure des grandes constructions, reposant sur l'asservissement du peuple hébreu, les persécutions contre les chrétiens par les empereurs romains, les persécutions contre les chrétiens par d'autres chrétiens durant le Moyen-âge, le massacre de St Barthelemy en France au cours duquel plus de 10 mille chrétiens protestants ont été tués dans la nuit du 23 au 24 Aout 1572, l'Inquisition, une institution judiciaire créée et organisée par le pontificat dans l'unique but d'éradiquer l'hérésie, l'holocauste, la persécution et le massacre des juifs par les nazis, basés sur le concept de supériorité raciale.

« L'histoire ne tarit pas de pareils évènements dont on se souvient avec gêne et incrédulité avec la volonté et l'espoir, qu'ils ne se reproduisent plus. Mais, malheureusement, aujourd'hui encore, certains actes du même type continuent à se produire. Cet arrêté de la Cour Constitutionnelle Dominicaine relative à la nationalité s'inscrit à la même enseigne. Il s'agit, en fait, d'une décision dangereuse qui affectera l'histoire de la nation dominicaine », a estimé le prélat.

D'autre part, selon le juriste américain, Wade Mc Mullen, un des avocats du Centre Robert Kennedy pour la Justice et les Droits Humains de New York, la sentence adoptée par la CCD implique que désormais, les personnes concernées deviennent des apatrides, c'est-à-dire qu'elles n'ont aucune nationalité, puisqu'elles sont nées en République Dominicaine et qu'elles ne sont détentrices d'aucuns documents relatifs à la nationalité haïtienne, d'autant qu'elles n'ont aucun lien avec Haïti et ne parlent non plus le créole.

« Vu que le gouvernement dominicain estime que ces gens ne sont pas des dominicains, ils vont, sans doute, être expulsés vers Haïti dont ils ne sont pas également des citoyens. Il s'agit d'une situation extrêmement compliquée », a indiqué monsieur Mc Mullen.

Selon Edwine Paraison, l'ancien ministre des Haïtiens vivant à l'étranger et fondateur de la fondation 'Zile', cette décision de la justice dominicaine est inconstitutionnelle. Un pays ne doit pas procéder de cette manière pour expulser ses propres citoyens.

La coordonnatrice du Groupe d'Appui aux Refugiés et Rapatriés (GARR), Colette Lespinasse, faisant appel à une mobilisation nationale et internationale contre cette sentence discriminatoire, affirme ne pas comprendre cette décision de la justice dominicaine de méconnaitre la nationalité des citoyens ayant pris naissance sur son propre territoire.

• « En 2010, la République Dominicaine, amendant sa constitution, a stipulé avoir reconnu comme citoyens dominicains les descendants des étrangers nés des parents documentés. Alors que maintenant, elle cherche à appliquer cette loi de manière rétroactive contre environ 300 mille personnes ! De manière à être solidaires avec ces dominicains, mais, en fait, nos frères et sœurs par le sang, à travers des mobilisations générales et musclées en Haïti et à l'étranger, nous devons manifester nos refus de cette loi. Car, ces malheureux, s'ils ont commis un crime, c'est du fait que leurs grands parents se trouvaient dans ce pays, sans papiers, pour y travailler ».

Selon le député de la circonscription de Chambelan/Moron, Saurel Jacynthe, il s'agit purement et simplement d'un rebondissement des actes crapuleux et malhonnêtes des « apatrides » au pouvoir en Haïti qui ont des redevances envers des potentats dominicains.

«… Je ne vais pas incriminer les autorités dominicaines qui sont en train de défendre leurs intérêts. C'est vrai, ne voulant pas se mettre au pas avec le monde, elles ont commis cette grave violation. Mais, en réalité, la faute incombe beaucoup plus à nos responsables sans pudeur. Dans le cadre de la prétendue reconstruction d'Haïti, tous les projets dans le pays sont en train d'être exécutés par des firmes dominicaines, au point que, même le plus simple journalier devant travailler à la manutention, est un dominicain, ceci à la faveur accordée à ces hommes par Martelly et Lamothe. Des étrangers étant, n'ayant rien à voir avec le pays, ils ne font que favoriser d'autres étrangers. Au 21e siècle, nous demeurons encore un peuple sans défense, puisque président, Premier ministre et ministres ne manifestent aucune velléité de nous défendre. Nous nous rappelons bien de la déclaration du ministre des affaires étrangères de ce gouvernement l'année dernière, qui a publiquement innocenté la MINUSTAH dans le processus de la propagation de la pandémie de choléra en Haïti. A bien envisager, le pays n'est pas à nous autres Haïtiens. Il appartient aux Dominicains, aux Américains et autres étrangers. Ets-ce pourquoi, manu-militari, ils ont placé ces étrangers pour nous diriger, en l'occurrence Martelly et Lamothe. Ainsi, nous devons nous battre du bec et des ongles pour récupérer notre pays… ».

Démission forcée ou volontaire ? Me Jean Marie Salomon dépose sa toge au parquet des Cayes

Pour avoir osé interpeller le 13 septembre dernier le sieur Evinx Daniel, cet ami intime de Martelly qui avait «découvert» un lot de drogues en mer, le commissaire du gouvernement des Cayes, Me Jean Marie Salomon se trouve aujourd'hui forcé de remettre sa démission.

En effet, dans une lettre adressée au ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, en date du vendredi 27 septembre, Me Salomon s'exprime ainsi :

« Vu les circonstances de l'heure, les contraintes et les sagas judiciaires à rebondissement, notamment l'affaire Evinx Daniel qui risque de me coûter la vie sinon les yeux de la tête, j'ai à la fois l'honneur et le regret de vous informer qu'en ma qualité de Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance des Cayes, j'estime opportun de tirer ma révérence et de déposer définitivement les clés sous la porte… Autrement dit, Monsieur le Ministre, ne voulant pas être le dindon de la farce, et pour ne pas être comme d'autres, victime de la raison d'Etat, je remets la mort dans l'âme ma démission » a conclu Me Salomon.



Le commissaire du gouvernement des Cayes, Me Jean Marie Salomon

Le sénateur Moise Jean Charles ne pourrait si bien dire dans son allocution au cours du Forum ..... : « Le nom de Martelly est impliqué dans tous les crimes d'Etat. On arrête quelqu'un pour drogues, Martelly le relache le même jour, et révoque le commissaire du gouvernement ; et pour rassurer tout le monde qu'entre l'arbre et le tronc on n'y met pas le droit, il s'en va passer la nuit chez ce même quelqu'un ».

Note de protestation de l'Alliance Citoyenne

L'Alliance Citoyenne déplore la légèreté avec laquelle la Cour Constitutionnelle Dominicaine décide de déchoir de leur nationalité les descendants d'Haïtiens nés en République Dominicaine après 1929 et appelle à une grande mobilisation pour dénoncer par-devant l'opinion publique mondiale le caractère raciste, inhumain, injuste et impudique d'une telle décision. L'Alliance Citoyenne proteste contre cette décision qui tend à fragiliser les relations entre les peuples des deux pays.

Par cet arrêté rendu public le 26 septembre 2013, ces générations d'Haïtiens qui ont payé de leur sang et de leur sueur pour faire prospérer l'économie sucrière dominicaine ont perdu également leurs droits civils et politiques et sont devenus très vulnérables par rapport aux extrémistes de tous genres qui pullulent la société dominicaine. L'Alliance Citoyenne déplore également que des secteurs radicaux dominicains aient instrumentalisé la plus haute instance judiciaire dominicaine pour faire appliquer leur politique anti-haïtienne au nom d'une soi-disant « dominicanisation ». C'est une attaque contre la dignité humaine. Un acte rétrograde et de vengeance contre les Haïtiens.

Cette décision prise dans les plus hautes sphères du pouvoir politique et judiciaire dominicains vise à exacerber les passions déjà débordantes à l'égard de nos compatriotes dans certains milieux dominicains et à attiser la haine qui était à l'origine du nettoyage ethnique de 1937 au cours duquel plusieurs milliers d'haïtiens ont été massacrés sous le président-dictateur, Leonidas Raphael Trujillo. Elle expose les Haïtiano-dominicains à toutes sortes d'attaques racistes et criminelles de la part des radicaux dominicains haïtianophobes.

Il s'agit d'un véritable affront fait au peuple haïtien qui cherche encore sa route après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a fait plus de deux cent mille victimes. Les élites haïtiennes doivent assumer leurs responsabilités en faisant le choix politiquement correct pour redonner espoir à toute une Nation dont un tiers (1/3) de sa population vit en dehors de son territoire à la recherche d'un mieux-être. Les conséquences de cette décision sont exceptionnellement graves tant sur le plan politique, économique et social. Elle prive ces citoyens de leurs droits fondamentaux, notamment celui d'avoir une identité et une patrie propres.

L'Alliance Citoyenne demande instamment aux autorités haïtiennes d'utiliser toutes les voies diplomatiques en saisissant les instances internationales pour résoudre au plus vite, ce différend dangereux avec les autorités dominicaines afin d'éviter les conséquences douloureuses qui peuvent découler d'une telle situation. Au regard du droit international, la République Dominicaine vient de commettre un impair diplomatique. L'Etat haïtien doit porter l'affaire par devant la Commission Interaméricaine des droits Humains (CIDH) les Nations-Unies et toutes autres instances internationales concernées en vue de contraindre le gouvernement dominicain à respecter les conventions, accords et traités internationaux sur le respect des droits humains.

L'Alliance Citoyenne qui revendique le droit des Haïtiens de l'étranger à participer activement aux affaires du pays interpelle la conscience de tout un chacun afin de tirer les leçons de la tragédie haïtienne et d'œuvrer en vue de la reconstruction du pays ravagé par des dissensions politiques depuis plus de deux-cents ans.

Enfin, l'Alliance Citoyenne appelle à la mobilisation générale des Haïtiens pour manifester leur réprobation contre le racisme dominicain à l'égard de nos compatriotes établis en République Dominicaine depuis plusieurs générations. L'Alliance appelle les Haïtiens à exprimer leur indignation par des manifestations, sit-in et autres devant les ambassades et consulats dominicains à la fois en Haïti et dans toutes les communautés haïtiennes d'outre-mer en vue d'un vaste mouvement de solidarité internationale pour dire non à la haine sociale et au racisme dominicain.

Nou tout se ayisyen,
nou tout ladan-l »

Jose Clément
Pierre-Roger Jérôme
Secrétaire Vice- Président
954-391-3528,
USA 509- 3820-0280, Haïti

Lundi 30 Septembre 2013

Forum populaire:
Feuille de route proposée pour un gouvernement provisoire


Plus de 100 délégués représentant environ deux douzaines de différentes organisations populaires de tous les dix départements d'Haïti se sont réunis au centre d'accueil Fany Villa à Port-au-Prince pour réfléchir et débattre sur une proposition




Fowòm Popilè (Foto Frantz Etienne)

Par Kim Ives

Le 30 septembre 2013, le 22e anniversaire du coup d'Etat de 1991 contre le président Jean-Bertrand Aristide, des dizaines de milliers de manifestants ont envahi les rues de Port-au-Prince et Cap Haïtien pour demander deux choses: «Martelly doit s'en aller! La MINUSTAH doit partir! «

Informés de cet ordre du jour, la veille plus de 100 délégués représentant environ deux douzaines de différentes organisations populaires de tous les dix départements d'Haïti se sont réunis au centre d'accueil Fany Villa à Port-au-Prince pour réfléchir et débattre sur une proposition de la manière à former un gouvernement provisoire qui pourrait conduire le pays à des élections libres, justes et souveraines après le départ de Martelly du pouvoir ; ce que tous les délégués ont estimé arriveraient dans les jours à venir, d'une façon ou d'une autre.

La proposition a été faite par la Coordination Dessalines (KOD), une nouvelle formation dirigée par plusieurs anciens combattants de premier plan dans la lutte démocratique en Haïti au cours des 25 dernières années.

« *Nous sommes sûrs que l'ambassade américaine a fait ses plans pour savoir quoi faire après que le peuple haïtien aura chassé Martelly et [le Premier ministre Laurent] Lamothe du pouvoir* », a déclaré un chef de KOD, Yves Pierre-Louis, qui également dirige le bureau d'*Haïti Liberté* à Port-au-Prince. « *Le peuple haïtien doit également travailler sur un plan de sorte que Washington, Paris et Ottawa ne soient plus capables de nous imposer une autre marionnette,, comme ils l'ont fait si souvent au cours des deux dernières décennies* ».

L'essence de la proposition de KOD est la formation d'un Conseil d'Etat de 13 membres qui conduirait le pays avec un juge tiré de la Cour suprême d'Haïti. Les membres du Conseil de l'Etat seraient tirés de secteurs clés de la société haïtienne: les organisations paysannes, les organisations populaires, les partis politiques, les partis non-alignés, les organisations de femmes, les syndicats, le secteur des affaires, les secteurs vodouisants, protestants, et catholique, des étudiants, des jeunes, et la société civile.

« *Le Conseil d'Etat aurait à s'asseoir avec le juge de la Cour suprême pour trouver une formule démocratique de nommer un gouvernement* », lit-on dans la proposition de la KOD. « *Que le gouvernement mettrait en place un Conseil électoral provisoire démocratique qui tiendra des élections générales dans le pays pour tous les postes vacants dans un délai ne dépassant pas six mois* ».

KOD a proposé que Haïti ne devrait accepter aucun financement international pour les élections

Suite à la page (14)

Manifestation pour le départ de Martelly!

30 Septembre 1991-30 Septembre 2013: 22 ans après, le peuple se souvient et dit NON

Par Yves Pierre-Louis

Des centaines de milliers de personnes, notamment les membres, partisans et sympathisants de l'Organisation politique FanmiLavalas sont descendus dans les rues de Port-au-Prince, du Cap-Haïtien et de plusieurs autres villes du pays, non seulement pour se rappeler du coup d'Etat militaire sanglant du 29-30 septembre 1991 contre le pouvoir du peuple haïtien dirigé par Jean Bertrand Aristide, mais également pour revendiquer le départ de Michel Joseph Martelly et de son équipe tètkale-kaletèt à la tête du pays. Les manifestants se rappellent aussi la participation active de Michel Martelly dans les deux Coups d'Etat dans un intervalle de 13 ans, 30 septembre 1991 et 29 février 2004, au cours desquels des dizaines de milliers de personnes ont perdu leur vie.

Et, aujourd'hui par ironie de l'histoire, la communauté internationale a imposé cet homme qui a un passé criminel à la tête du pays. Il veut à tout prix imposer un régime dictatorial contre le peuple haïtien, déstabiliser toutes les institutions républicaines, remettre en place la machine de répression politique contre des membres de l'opposition et engager l'Etat dans le trafic de stupéfiant. Ce 30 septembre, à l'occasion du 22e anniversaire du coup d'Etat criminel contre le peuple haïtien qui revendiquait le changement de système et de régime, ce peuple a dit NON, mille fois NON au retour de l'ancien régime puisque l'histoire ne peut pas faire marche arrière.

A l'initiative de plusieurs Organisations populaires dont Mouvement National d'Opposition populaire (MONOP), Force Patriotique pour le Respect de la Constitution de 1987 (FOPARC), des milliers de personnes se sont rassemblées devant l'Eglise de Saint-Jean Bosco dès 9 heures du matin. Aux environs de 10 heures, suite à une cérémonie au flambeau, la foule défile pacifiquement au cri de : A bas Martelly ! Les manifestants ont emprunté la route de Delmas, où la coordinatrice du Comité exécutif de l'Organisation FanmiLavalas, Dr. Maryse Narcisse les rejoint et fait sa première déclaration à la presse : « Aujourd'hui, nous sommes tous ici pour accompagner le peuple haïtien dans sa quête de justice, et c'est un devoir de mémoire pour nous également d'être présente dans la foule à cette date du 30 septembre, qui reste gravée dans la mémoire du peuple haïtien. Nous sommes sur le terrain, pour accompagner les victimes du Coup d'Etat 22 ans plus tard. La situation que nous vivons actuellement est la conséquence directe de ces coups d'Etat en série. Nous sommes ici pour dénoncer toutes formes de coup d'Etat et coup d'Etat-kidnapping et pour défendre les acquis démocratiques ».

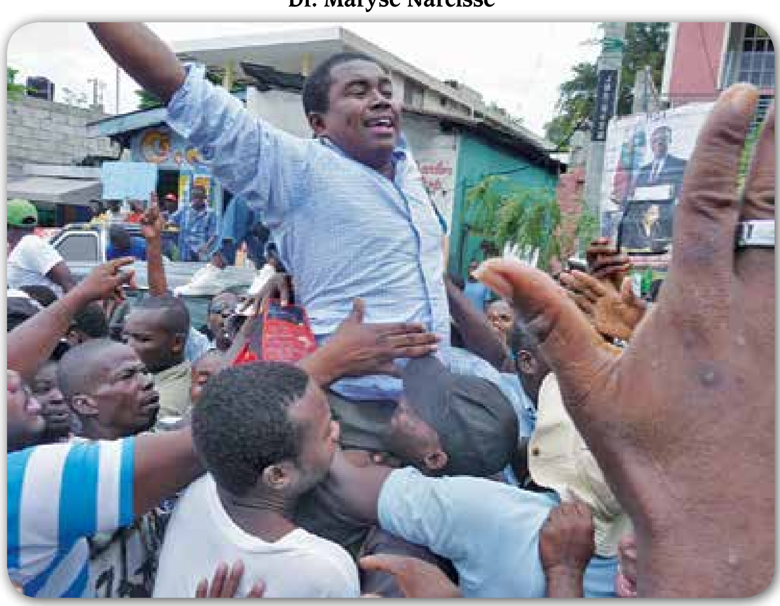
Entrés à Delmas 2 les manifestants ont sillonné plusieurs rues de ce quartier populeux avant de déboucher sur les rues Saint-Martin, Solino, Caravelle, Ave. Pouplard, où un autre groupe de manifestants du Mouvement Patriotique de l'Opposition Démocratique (MOPOD) venait grossir la foule, dans une ambiance patriotique pour le même objectif : départ de Michel Martelly à la tête du pays. Ce groupe de manifestants avait à sa *tête les députés Sorel Jacinthe,* LevaillantLouis-Jeune ; l'ex-député Serge Jean-Louis, l'ex-député Evans Gérard Beaubrun, Marie Denise Claude et plusieurs autres militants. Pour le député Levaillant Louis-Jeune, le Coup d'Etat sanglant du 30 septembre a brutalement mis fin au processus démocratique en Haïti. Et, aujourd'hui ironie de l'histoire, ce sont ces mêmes bourreaux qui sont au pouvoir préparant le retour à l'ancien régime et restaurant les vieilles pratiques anti-démocratiques.

Les manifestants ont pacifiquement poursuivi leur parcours à l'Ave. Martin Luther King jusqu'à Lalue.


Les manifestants ont sillonné plusieurs rues des quartiers populaires



La coordinatrice du Comité exécutif de l'Organisation FanmiLavalas, Dr. Maryse Narcisse


Me. André Michel a rejoint la manifestation et il a été chaleureusement accueilli par ses partisans en le levant dans l'air

Chauffés à blanc, les manifestants ont pris la direction du Champ-de-Mars. Au cours de route, Me. André Michel contre qui le pouvoir de Michel Martelly et de Laurent Lamothe a émis un mandat d'amener dans le cadre d'une vague de répression politique à travers le pays, a rejoint la manifestation et il a été chaleureusement accueilli par ses partisans en le levant dans l'air : « Cela renforce notre conviction de continuer la bataille aux cotés du peuple haïtien pour parvenir à déchouquer ces leaders de drogues à la tête du pays. Nous ne reculons pas, la lutte se poursuit », déclare-t-il. Les manifestants de leur côté crient haut et fort : « *N ap voye l ale, wè pa wè, papa vòlè, manman vòlè, pitit la nan kidnapin, n ap voyeyo ale pou n sovepeyi a, n ap voye yo ale. Martelly touye jij la, (Jean Serge Joseph) kou a fè nou mal. Aba Lame, Aba Lame. Nou pa vle, nou pa vle PSP. Aba Martelly ! Aba dilèdwòg ! Aba diktati !»*

Arrivés au Champ-de-Mars barricadé par différentes Unités antiémeute de la Police Nationale d'Haïti, empêchant les manifestants de pénétrer l'aire des places publiques. Ceux-ci ont pacifiquement pris la direction de la rue Capois, par la rue St-Honoré et là, ils ont été reçus par du gaz lacrymogène puis dispersés. Les manifestants couraient dans toutes les directions, mais ils se sont regroupés rapidement à la rue Capois en face du Rex-Théâtre pour poursuivre le mouvement de manifestation en direction du Parlement haïtien.

En colère, ils ont tenté de barricader la rue Saint-Honoré, mais la Police qui assure la sécurité a enlevé tous les objets déposés sur la chaussée. Cependant au niveau du boulevard Jean-Jacques Dessalines surnommé Grand-rue, la situation a tourné au vinaigre. Ils ont bloqué la rue avec des barricades enflammées et la Police a, une fois de plus, dispersé la manif à coups

Suite à la page (14)

Du général Chapizèt au commissaire Francisco Gwo Moso

Par Fanfan la Tulipe

«Makdonal te di pase sa
poutan l rete
Baryè ladwann te di pi mal
poutan l pete
Politisyen ret on kote y ap
konplote Anverite yo merite
pou yo flite ak DDT»

Chanson électorale en 57

À la maison, dans les jupes de ma grand-mère paternelle originaire de ce septentrion turbulent, bouillon de culture de maintes révoltes contre le pouvoir central, j'ai grandi dans une atmosphère riche en récits épiques, comiques et tragiques des *tan lontan*; riches en succulentes chansons politiques créoles parfumées au kirsch de mots français utilisés tels quels. Ainsi celle-ci: « la plupart des autorités *yo pa bon pou genyen konfyans; se yomenm ki kriye viv, se y menm ki kriye aba*». Salut, Guyler Delva !

À l'occasion, on entendait grand-mère dire: « *se pa anyen, se Chapizèt k ap pase*». Sans doute, des lecteurs originaires du Nord peuvent avoir déjà entendu cette formule chapizettante. Peut-être que d'aucuns la connaissent sans en avoir jamais soupçonné le *dekiprevyen*, encore moins la guerrière pétillance de sa petite histoire. Alors, je m'en vais vous servir dans de bonnes petites marmites avec *degi* en plus.

Chapizèt était un de ces chefs cacos *dèyè pòt, kako anba kabann* qui ont piteusement capitulé devant l'occupant en 1915. Il s'appelait en fait Chapuset, mais pour tous les cacos de son entourage il était *jal* Chapizèt. Son «armée», comme d'autres *lame kako* se déplaçait au gré du tumulte des événements, d'un territoire à l'autre. Fort Liberté et Ouanaminthe comptaient parmi les *kanton* préférés de Chapizèt.

Chapizèt était une sorte de terreur ambulante qui arrivait toujours avec grand fracas, escorté de sa cavalerie, créant une atmosphère de chamaille, mitraille, bataille, *deblozay ak kantite tray* dans la cité, car, dévalisant, tempêtant, krazébrizant



L'air cynique de Thierry Mayard-Paul

presque tout sur son passage. Les gens se barricadaient derrière des matelas. Ils cachaient leur argent au fond de *barik taso*. Gare aux chaloupantes donzelles traînant leurs ailes de tourterelles et jouant aux ingénues demoiselles! Chapizèt vous croquait ça avec une graine de sel. Du reste, lors de ses fracassantes et apocalypsantes traversées d'une région à une autre, Chapizèt se targuait qu'il n'allait y laisser que «*yon kòk ak yon poulèt*».



Ravix Rémissainthe durant une conférence de presse. Devant lui, son épée de « chef d'état-major». Mais, « Qui frappe par le 'pe' périra par ce même 'pe'».

Les allées et venues terrorisantes à répétition de Chapizèt avaient fini par emmerder tout le monde. Et comme Haïti est «un singulier petit pays», les gens ne tardèrent pas à s'arranger avec des proches de l'animal. En effet, tel type, *bwasonyè* de son état, était un cousin par alliance de Chapizèt-la-peste avec qui il boissonnait régulièrement. Tel commerçant de Fort-Liberté était l'ami intime du *kòmandan laplas* au Cap-Haïtien, lui-même beau-frère du *sanmanman*. Un cordonnier de Ouanaminthe, caravacheur impénitent, servait les mêmes *lwa* que Chapizèt. Surtout, il y avait à Ouanaminthe une plantureuse, pétulante, pétillante et endiablante commère, maîtresse de Chapizèt qui accula l'animal à mettre une sourdine à ses extravagances, autrement Chapi n'allait plus avoir accès au fruit défendu. Elle s'appelait Viergéla Madoudous.

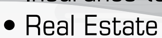
De sorte que Chapizèt, menacé de ne plus se régaler du *kachiman pendsuk* de Viergéla, finit par battre bas, calbinda, se calma, et, aux injonctions de sa juteuse, pulpeuse, moelleuse, velouteuse, viergélante, affriolante, aguichante, allumante, excitante et endiablante bouboute, se plia. Depuis, Fort-Liberté et Ouanaminthe reprirent souffle, grâce à la madoudousante intervention de Viergéla qui avait subjugué l'animal par le bas. Depuis, quand Chapizèt passait en trombe par une localité proche de Fort-Liberté, les gens ne faisaient plus attention à l'ancien pacha à qui Viergéla avait donné une sévère «brigade»: ta grande gueule, tu la fermes, autrement je ne te laisse plus mettre de sucre sur mon bonbon. Depuis, si d'aventure on entendait un tintamarre pseudo-guerrier alentour déclenché par les fanfaronnades du général caco, les gens haussaient les épaules, ricanaient, continuaient à vaquer à leurs occupations tout en disant sur un ton moqueur: *se pa anyen se Chapizèt k ap pase.*

Notre cher pays est plein de Chapizèt dont on connaît bien la petite histoire, ancienne ou récente. Tel un Ti Bobo dont la violence et les brutales extravagances terrorisaient Port-au-Prince. Il était la terreur des *kamoken*, quelles que furent leur couleur et leur appartenance sociale. Quelques-uns arrivaient à en réchapper grâce à des connections opportunes. Finalement, ce ne fut pas une bouboute qui apaisa les fureurs chapizettes de l'animal. Un soldat, à qui il avait fait quelques graves insolences, s'amena avec son fusil, et pan pan pan. Il expédia le salaud ad patres.

En 2003, un certain Guy Philippe entraîné, armé et payé par «le laboratoire» faisait la pluie et le beau temps dans ce septentrion qui connut les frasques de Chapizèt. Son armement sophistiqué lui permit d'attaquer avec succès des commissariats mal équipés qu'il mettait à feu et à sang. Ouanaminthe, Fort Liberté vivaient sous la terreur. Après le kidnapping de l'ex-président Aristide, il entra «triomphalement» à Port-au-Prince, s'installant au Grand Quartier Général des Forces Armées d'Haïti, s'imaginant chef d'Etat-major, Chapizèt de Port-au-Prince.

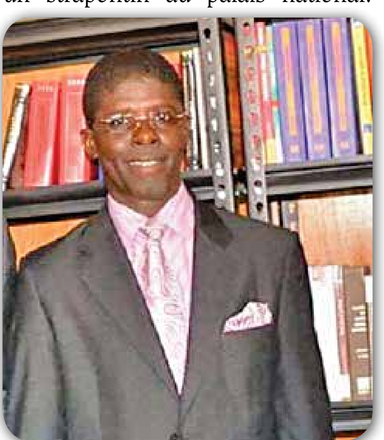
Mais ce qu'il n'imaginait pas, c'est que l'aile bourgeoise des GNBistes, conduite par André Apaid Junior, proche de l'ambassade américaine, allait se débarrasser de ses graines au cul en douceur. Eventuellement, on lui fit comprendre que Port Salut, son patelin, allait être sa prison et qu'il allait devoir surveiller ses os car il était dans le collimateur de la DEA. Il s'enhardit à poser sa candidature aux sénatoriales d'avril 2009 pour le département de la Grand-Anse. Tentative qui fut rejetée par le CEP dont un membre, sous couvert d'anonymat, fit savoir à l›AFP que la justice américaine avait émis «un mandat d'arrêt international» contre «le guerrier de 2003» pour son implication présumée dans un trafic de drogue. Depuis, il se terre dans son Port Salut natal, un œil ouvert, un œil fermé.

Son compagnon d'armes, l'ex-sergent Ravix Rémissainthe, commandant autoproclamé des militaires démobilisés, ne fut pas aussi chanceux. Intervenant par téléphone sur plusieurs stations de radio de la capitale, il insistait sur le rétablissement de l'ancienne armée et, chapizettement, défiait même les autorités intérimaires ainsi que la police. Il était activement recherché depuis l'assassinat, le 6 février 2005, de quatre policiers dans la zone de l'aéroport international Toussaint-Louverture. La bourgeoisie prit peur de ce «terroriste». Le 9 avril 2005, la PNH et la MINUSTAH le cernèrent dans la zone de Delmas et le passèrent à l'infinitif. Rémissainthe occis, Apaid et les siens purent enfin respirer.



Beaucoup plus récemment, sous le gouvernement de Martelly, un certain Thierry Mayard Paul, très controversé et réputé tout-puissant, faisait parler de lui. Au mois de mai 2012, c'est par voie de presse que les maires apprenaient le changement de leur statut de maires en celui d'Agents Exécutifs Intérimaires. Ce n'est sûrement pas une lettre de protestation du maire des Abricots, Jean-Claude Fignolé, qui allait le faire changer d'avis. La vraie chapizettade de Paul fut son intempestive, incongrue et brutale intervention à l'aéroport Toussaint-Louverture, où il avait fait arrêter le député Arnel Bélizaire, le 27 octobre 2011. Thierry Paul avait personnellement frappé plusieurs agents de sécurité dont Fritz Dorcé. Le badge de ce dernier avait d'ailleurs été confisqué.

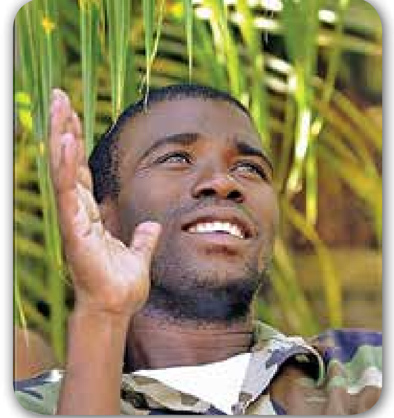
Lors, le ministre et ses gardes du corps s'étaient arrogés le droit de pénétrer lourdement armés dans la zone stérile de l'aéroport en violation des règlements en vigueur. Les employés du service de sûreté, qui tentaient de les en empêcher, avaient été traités sans ménagement : du vrai tiboboïsme, environ un demi-siècle plus tard. Mais, un certain Laurent Lamothe, prenant apparemment ombrage du petit «tout-puissant», le fit basculer de son ciel de ministre de l'Intérieur et de la Défense, et lui aménagea un strapontin au palais national.



Me Francisco René, le dernier-né des douloureuses grossesses du pouvoir

Thierry fut nommé conseiller de Martelly, au rang de ministre, avec pour mission de garder le président loin de la «poudre blanche». Ainsi prirent fin ses frasques chapizettes.

Plus près de nous, des commissaires de gouvernement ont commis l'imprudence de donner dans la chapizetterie. Le commissaire Jean Renel Sénatus s'était fait un champion *zokiki*. En soi, ce devrait être une bonne chose car Sénatus avait fait de la lutte contre la délinquance juvénile une de ses priorités. Omniprésent dans l'actualité, connu pour son extrême rigueur, ses prises de positions et ses mesures souvent radicales, il était la terreur des jeunes filles mineures fréquentant



Guy Philippe lâché par les bourgeois GNBistes, après avoir fait le sale boulot pour eux, médite sur la futile et bête vanité d'avoir voulu flairer les aisselles d'Apaid Jr. Ça lui apprendra à quelle classe il appartient.

les lieux mal famés, à la recherche de plaisirs malsains. Son antizoquiquisme lui valut des ennemis parmi les délinquants «périprésidentiels» prédateurs de sexe et distributeurs de drogue.. On lui dressa un piège: on lui demanda l'arrestation illégale d'un grand nombre d'opposants. Il s'y refusa, et ainsi prit fin son chapizettisme d'ordre moral.

Le Chapizèt qui fait la une ces jours-ci, c'est bien Me Francisco René, le dernier-né des douloureuses grossesses du pouvoir. On dit qu'on a dû le sortir aux forceps duvaliéristes, parce que c'était un *Gwo Moso*. Son premier cri après que Martelly lui eut administré une tape sur les fesses pour le réveiller fut :« Finie la récréation, fini le théâtre radiophonique !». En une semaine, l'avorton était déjà un adulte, *gran ti moun nan lakou plètil* . Il était déjà un vrai Chapizèt, un terroriste de la magistrature, s'en prenant avec un zèle macouto-martellyste à la présentatrice des nouvelles à Radio Kiskeya, Liliane Pierre-Paul, et à des parlementaires venus visiter les frères Florestal au pénitencier national.

Me René semble être une calebasse sèche, vide, qui n'a pas tiré de leçons de ce qui s'est passé avant lui. Malgré le port de chemises roses, gage de sa sousoutude, il n'est certainement pas à l'abri des brusques gesticulations du pouvoir. Je lui dirais de surveiller ses os, d'arrêter de chapizetter, parce que *sa l santi a, se Martelly k ap boukannen l.*

Nòt pou laprès Kolektif mobilizasyon pou dedomaje viktim kolera yo (komodevik)



Martelly, Ban Ki-moon ak Lamothe, gouvènman tèt kale a k ap kale tèt pèp la, pa janm fè anyen pou fòse Nasyonzini dedomaje viktim yo, li prefere pran pòz avoka LONI, kont Ayisyen ki viktim yo.

Kolektif Mobilizasyon Pou Dedomaje Viktim Kolera yo konstate yon lòt fwa ankò sòlda fòs okipasyon Nasyonzini yo nan MINISTA, ki sou bout tè papa Desalin lan, depi plis pase 9 lane pa janm sispann vyole dwa pèp ayisyen an. Aprè sòlda kadejakè MINISTA yo te fin pann yon jenn gason 16 lane ki te rele **Gerald Jean-Gilles** nan vil Okap, nan lane 2010 ; yo te fè kadejak sou yon lòt jenn gason, **Johnny Jean**, nan Pòsali ; yo touye plis pase 8 mil moun ak Kolera epi yo fè anpil lòt zak kriminèl sou popilasyon an, sitou nan katye popilè yo.

Jounen jodi a, yon kriminèl **MINISTA** ki rele **Kenny Danoshka** fè kadejak sou jenn fi 17 lane, **Wideline Pierre**, nan lokalite chatile, nan Leyogàn, dimanch 15 septanm pase a. Kadejakè MINISTA a kenbe jenn fi a epi anfrajele li devan kou dèyè. Apre zak kriminèl sa a, jenn fi sa a te prèske touye tèt li, tèlman li t ap soufri. Alòske, kriminèl la rantre nan baz MINISTA nan Pòtoprens san kè sote, paske li kouvri anba dra enpinite Nasyonzini.

Yon lòt kote, Kolektif la aprann lajistis nan peyi Irigwey libere 4 sòlda kadejakè LONI yo ki te fè kadejak sou **Johnny Jean** nan Pòsali. Sitiyasyon sa a montre aklè, sòlda fòs okipasyon Nasyonzini yo nan peyi Dayiti ap naje nan enpinite, apre yo fin komèt tout kalte krim sou pèp ayisyen an. Kolektif la ki santi li endiye devan zak kriminèl sa yo, kondane yo ak tout fòs li. Kolektif la pran angajman pou li kontinye akonpaye viktim yo pou yo jwenn jistis ak reparasyon.

Pandan sòlda LONI yo ap fè kadejak sou jenn fi ak jenn gason, y ap touye mas pèp la ak kolera, nou konstate tou, Nasyozini refize rekonèt enplikasyon sòlda li yo nan zak kriminèl sa yo epi pran dispozisyon pou repare viktim yo ak peyi a.

Konpòtman kriminèl Nasyonzini devan tout demach jirik divès *òganizasyon* deja fè anfavè viktim kolera yo ak d*ènye* deklarasyon sekretè jeneral LONI an, Ban Ki-Moon fè yo, montre kouman Nasyonzini kanpe dan di pou viktim yo pa jwenn jistis ak reparasyon. Gouvènman tèt kale a k ap kale tèt pèp la, pa janm fè anyen pou fòse Nasyonzini dedomaje viktim yo, li prefere pran pòz avoka LONI, kont Ayisyen ki viktim yo. Kòm nou tande gouvènman an resi di se yon fòt moral e fòk Nasyonzini rekonèt responsabilite l nan kesyon kolera a, Kolektif la ap pwofite di gouv*è*man an li ta pi bon si l pran bon jan dispozisyon pou mete komisyon Pèmanan Reklamasyon an kanpe pou trete dosye viktim fòs okipasyon Nasyonzini an, jan paragraf 55 akò syèj jiyè 2004 la di sa.

Pwovèb la di, se mèt kò ki veye kò. Se pou sa, Kolektif Mobilizasyon pou Dedomaje Viktim Kolera yo, k ap goumen bò kote pèp ayisyen an pou fòse MINISTA kite peyi a epi repare tout viktim kolera, kadejak ak represyon MINISTA yo, jan 2 rezolisyon **SENA** ayisyen an mande sa, ankouraje mas pèp la kontinye mobilize pou mete kriminèl LONI yo deyò nan peyi a. **Desalin** ak lòt zansèt nou yo, pa t kite moso tè sa a pou etranje vin paweze jan yo pito, nan piye richès peyi a, nan fè kadejak epi touye pitit mas pèp la ak kolera. Prepare nou pou nou mobilize 19 oktòb ane sa a, nan dat kolera MINISTA a te parèt la. Rete mobilize, jouk nou kase chenn dominasyon, okipasyon, eksplwatasyon, piyaj peyi a ak tout leta restavèk la.

ABA OKIPASYON ! ABA MINISTA ! ABA ENPINITE !

VIV LIT PEP LA !

VIV AYITI GRANMOUN TET LI !

Pou Kolektif la :

Guy Numa

Oxygene David

Pòtoprens, 25 sektanm 2013

Pozisyon Kolektif Òganizasyon k ap defann dwa Lojman Nan okazyon selebrasyon Jounen Mondyal Lojman an



Fanm yo te mobilize pou defann Dwa lojman an 3 avril
Foto: Josué Michel

Plis pase 3 lane apre tranblemann tè 12 janvye 2010 la, reyalite lojman an pa chanje pou plizyè milye fanmi ki te viktim anba katastwòf sa a nan peyi Dayiti. Poutan, se pa 2 anons otorite Leta yo te fè, kòmkwa yo pral aji sou pwoblèm lojman nan peyi a. Olye se lojman yo jwenn, se pito kout baton, vyolans anpil deplase k ap viv nan kan sibi anba men lapolis, ajan lameri ak sivil ame ki vin mennen operasyon espilsyon fòse.

Pou lane 2013 la, Kolektif Òganizasyon k ap defann dwa lojman an ranmase enfòmasyon sou yon kenzèn ka kote moun nan kan nan zòn metwopolitèn Pòtoprens te viktim espilsyon fòse. Alòske premye minis Laurent Lamothe te di li pral mennen ankèt, pran sanksyon kont moun k ap fè zak sa yo, okontrè nou wè chak jou pi plis zak yo ap ogmante san lotè yo pa menm enkyete. Sa ki montre yo jwenn konplisite anndan Leta a pou yo aji kont deplase yo

Pwoblèm deplase anba tant yo ap viv jounen jodi a, se rezilta move jesyon leta anvan ak apre tranbleman tè a. Yon Leta ki kontinye chita sou ekslikzyon ak abandon klas ki pi defavorize yo. Leta a pa defann enterè popilasyon sa a ki te viktim tout dram sa a, li pa chache solisyon a pwoblèm lojman an ki te deja yon gwo pwoblèm pou tout peyi a. Li pito ap pwoteje enterè yon ti gwoup moun ki pretann pi fò tè ki genyen nan peyi a se pou yo li ye.

Nan kad selebrasyon Jounen Mondyal Lojman, 7 oktob 2013 ki pral vini la a, Kolektif la prevwa reyalize tout yon seri aktivite kominikasyon, sansibilizasyon ak pledwaye sou Dwa Lojman pou raple tout moun, gen yon kote ki desan, ki diy pou rete, se yon dwa fondamantal Leta dwe garanti. N ap fè tout moun konnen, moun ki anba tant yo pa pitimi san gadò, ni se pa kriminèl. Se moun tankou tout moun yo ye, ki gen dwa, ki merite respè ak pwoteksyon.

Tèm ki pral gide refleksyon

Suite à la page (16)

Ochan pou òtograf kreyòl la !

Ochan pou Defen Fènan Preswa (Fernand Pressoir) !
Ochan pou Defen Pyè Vènè (Pierre Vernet)!
Ochan pou Iv Dejan (Yves Déjean) !

Gen lontan depi y-ap pale sou koze òtograf kreyòl la. Dènye fwa mwen te nan yon oumble sou kesyon òtograf la se te an oktòb 2010, men la a tou pat gen gwo bagay ki sòti nan reyinyon sa a ki ta kab sèvi kòm yon prensip jeneral pou moun sèvi ak òtografl kreyòl. Se Sosyete Koukouy ki te òganize gwo reyinyon sa a.

Nan oumble sa a , Defen Pyè Vènè (Pierre Vernet) te la. E misye te mete aksan sou nesesite pou nou sèvi ak òtograf 1979 dapre lwa Minis Bèna te rive fè gouvènman Janklod Divalye resi pibliye. Mesye te di sa sitou paske li te gen enfòmasyon yo ta pral vini ak yon lot òtograf ki tap fe nou fe bak nan koze itilizasyon yon otògraf fonolojik toutbon pou lang kreyòl la.

Malgre tout lòt agiman yo te prezante nan asanble a e menm pami panelis yo, sa pat chanje ni lide Defen dwayen an ni Sosyete Koukouy sou koze itilizasyon tirè yo bò kot konsòn pwonominal yo nan lang kreyòl la.

Se pou nou souliyen ni Defen Pyè Vènè(Pierre Vernet) ni Pyè Banbou manm Soyete Koukouy te de (2) manm GREKA (Gwoup Rechèch Kreyòl Ayisyen). Se gwoup sa ki te fè manman travay la pou vini ak òtograf ki vin egziste daprè lwa oktòb 1979 la. Nan epòk sa a, dapre Iv Dejan(Yves Dejean) se te pou nou kouri vit dakò ak òtograf 1979. Nan yon konferans Iv Dejan (Yves Déjean) te bay nan Nouyòk nan ane 1980 : *Ann kase koub òtograaf kreyòl la*, Dejan (Dejean) te detaye ki manman chanjman ki te fèt nan òtograkf la. Li di se te bon bayay yo te ye. Men sa ki te pi enpotan pou Dejan(Déjean) se chanjman nan reprezantasyon manman son yo—sètadi vwayèl yo. Dejan(Déjean) te wè nesesite pou yo regilarize wòl konsòn /r / la devan vwayèl tankou /o/, /ou/, /on/ ak lòt koze ankò.

Kouraj Dejan (Déjean) te genyen nan koze sa a kòm entèlektyèl sèke li te fèk fin pibliye yon tèz doktora bye pwès ki te apiye òtograf Preswa (Pressoir) nèt al kole. Pou yon apesi lektè a kab al tcheke liv sa a : *Comment écrire le créole d'Haïti.1980. Collectif Parole. Montréal. Québec.*

Men kesyon tirè a ak konsòn pwonominal la te rete nan tiwa diskisyon lengwis ak entèlektyèl ki tap swa ekri sou lang kreyòl la oubeyen sèvi ak òtograf lang kreyòl la.

Se an oktòb 2010—presizeman, 29 oktòb 2010—Sosyete Koukouy rewouvè deba sou koze sa a ansanm ak yon kolonn lòt koze ki te enterese manm Koukouy yo sou kesyon òtograf la. Men an reyalite apre oumble sa a te gen 4 òtograf ki te egziste pou yon sèl lang nan. Kat òtograf sa yo se te :1) òtograf ofisyèl la, 2)òtograf Koukouy la, 3)òtograf Dejan an (Déjean), 4) ak prensip òtograf m-ap sèvi ak yo nan atik sa a.

Dejan ki te aplodi òtograf 1979 lan nan lane 1980 epi yon ti kras tan apre, pat wè nesesite pou yo sèvi ak tirè a ditou. Daprè pratik Dejan an(Déjean) se pou yo kite konsòn pwonominal yo libelibè nan fraz kreyòl yo.

Suite à la page (15)

Haïti, vue de l'intérieur (4)

Le cas de l'Electricité d'Haïti (EDH) (première partie)

Par Catherine Charlemagne

En Haïti, dès la fin du 19e siècle, l'électricité faisait son apparition dans le pays. La ville de Jacmel était la première à être électrifiée. Bizarrement, Port-au-Prince en bénéficiera assez tardivement. Ce sera après l'arrivée des troupes nord-américaines de 1915. Les Américains en avaient besoin pour étendre leur politique d'occupation. Très vite ils vont faire venir en Haïti des hommes d'affaires s'intéressant au secteur de l'électricité. D'où l'implantation de plusieurs entreprises privées d'électricité dans le pays. Une de ces entreprises installées à Port-au-Prince avait eu pour directeur un certain…Cumberland.

Ce directeur deviendra célèbre malgré lui. Car, l'expression « Pran Konbèlann » qu'on trouve dans le langage populaire haïtien, relative aux prises clandestines de l'électricité, vient du nom de ce citoyen Américain, l'un des plus connus des dirigeants de cette compagnie d'électricité. Outre la capitale, d'autres villes vont profiter de l'arrivée de cet élément nouveau mais indispensable au développement, pour prendre de l'essor et s'embellir. Bien après le départ des marines US et autres déboires commerciaux dus en grande partie aux prises clandestines « Konbèlann », les responsables de la compagnie dirigée par Cumberland jettent l'éponge.

Une autre société privée reprendra les actifs et les passifs de l'ancienne compagnie. Ce sera la *Compagnie Electrique d'Haïti*. Mais ce qui devait être l'apanage de l'Etat vu son importance stratégique et sécuritaire surtout pour son apport au développement de l'économie nationale va se retrouver une nouvelle fois négligé et laissé entre les mains du secteur privé et d'individus dont le seul souci est le profit en s'enrichissant sans tenir compte du bien-être des citoyens. La *Compagnie Electrique* fonctionnera jusqu'au début des années 60, date à laquelle François Duvalier, dictateur en herbe, décida de nationaliser toutes les entreprises privées d'électricité du pays.

Elles sont regroupées sous le nom d'*Electricité d'Haïti* (EDH). En parcourant quelques anciens documents, nous avons découvert que l'*Electricité d'Haïti* jusqu'à une époque récente fonctionnait plus ou moins bien après la reprise de la compagnie par l'Etat haïtien. Les différents directeurs qui se sont succédé à la tête d'EDH jusqu'au renversement du régime des Duvalier, faisaient un effort pour que la compagnie publique joue son rôle de service public. Certes, tout le pays ne bénéficiait pas encore de l'énergie électrique, mais les rares villes qui en recevaient et particulièrement Port-au-Prince et ses faubourgs ne souffraient point de ces pénuries devenues la norme.

Les générations des années 70, 80 se souviennent d'avoir que ce fût dans la capitale ou en province de l'électricité jusqu'à cinq, six heures du matin pour pouvoir étudier en toute quiétude. Sur les Champ-de-mars, ces générations se rappellent la foule des écoliers et d'étudiants qui faisaient leurs devoirs et révisaient leurs leçons sous des réverbères de cette place magnifique jusqu'à 21h, voire 22h. Malheureusement, petit à petit les choses vont se dégrader. La fin des années 80 marque la fin de la route.

Tous les clignotants s'arrêtent et passent au rouge. Bref, la fin d'une époque. Personne ne prend garde, s'imaginant que ce sera passager. Sorte de déclin éphémère faisant partie de la logique de transition sociale et politique. Mais au début des années 90, la descente aux enfers s'accentue. Et là, au lieu de tirer la sonnette d'alarme du réveil général, du sursaut national et patriotique, oh surprise! L'on préfère s'engouffrer dans un système d'aveuglement qui va nous conduire au stade de suicide collectif. Au point de non retour. La malédiction qui frappe le pays se généralise à l'ensemble des structures de l'Etat. Ses organes directionnels, sa gouvernabilité, ses services ; bref, tout ce qui constitue l'ossature même ou la colonne vertébrale d'un Etat constitué.

Or, si le pays paraît paralysé sur le plan de sa structure politique et institutionnelle, l'on pouvait tout de même espérer que les organismes plus ou moins autonomes de l'Etat fonctionnassent différemment de l'ensemble de l'administration ; puisque, vu leurs statuts, ils sont en théorie au-dessus de la mêlée. D'ailleurs, leur autonomie leur confère et les oblige à une gestion plus professionnelle, donc plus rigoureuse. Une gestion et un fonctionnement nettement différents par rapport aux entités dépendantes de tels ou tels ministères. Malheureusement, ce n'est pas forcément le cas en Haïti.

C'est pourquoi l'unique compagnie publique d'électricité du pays n'échappe pas à son destin lié à celui des structures étatiques défaillantes de la nation. Elle aussi étant plongée dans une gestion improbable et approximative depuis des lustres, l'*Electricité d'Haïti* devient l'exemple type de la gestion catastrophe de l'administration haïtienne. Depuis que les pouvoirs publics haïtiens eux-mêmes ont pris cette direction totalement opposée au progrès et à la modernité au point de vue de gestion et de vision, rien ne va plus. Les dirigeants de ce pays ne s'adaptant ni à leur époque ni à leur environnement immédiat ; de sorte que tout ce qui relève de la fonction régalienne de l'Etat ne fonctionne qu'en trompe-l'œil. Il n'y a rien de vrai. De réaliste. De concret. La perspective est fausse.

Le cas de l'*Electricité d'Haïti* (EDH) depuis plus d'un quart de siècle ne semble émouvoir ou interpeller pour autant les autorités haïtiennes. Pourtant, toutes les études réalisées et les audits recommandés par les pouvoirs publics le prouvent et reconnaissent que l'entreprise n'est que l'ombre d'une boîte publique en décadence. Rien ne semble pouvoir sauver cette compagnie d'électricité de son sort programmé : sa disparition. L'EDH est plus que déficitaire. C'est tout bonnement un gouffre financier annuel pour l'Etat haïtien et la Communauté Internationale (la Banque Mondiale (BM) 90 millions de dollar, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) 30 millions de dollar et l'USAID) qui la financent pour le peu de service rendu à la collectivité. Seulement 25% du pays sont couverts par l'*Electricité d'Haïti* selon les propres chiffres du Premier ministre.

Suite à la page (16)



L'EDH aujourd'hui entreprise publique ne remplit pas sa fonction en tant que telle vis-à-vis de la population.



L'expression « Pran Konbèlann » qu'on trouve dans le langage populaire haïtien, relative aux prises clandestines de l'électricité, vient du nom de ce citoyen Américain, Cumberland

Persécution: Me Patrice Florvilus invité au parquet de Port-au-Prince!

Nous continuons avec la dernière partie de l'interview que nous avions eue avec l'avocat Patrice Florvilus, le 21 Juin 2013 dernier lors de son passage à Brooklyn. Cette fois-ci il va nous parler du dossier de Choléra du fait qu'il est l'avocat de nombre des victimes de ce fléau. Rappelons que dans la première partie, il nous avait exposé le cas d'arrestation de Darlin Lexima un jeune de 21 ans et de Meris Civil. Ce dernier, après avoir été torturé a trouvé la mort au Commissariat de police de Delmas 33. Du fait que, Me Florvilus accompagne toujours la famille des personnes victimes, depuis le 15 avril, il est en proie à diverses menaces de mort.

H.L.- Autre dossier concerné, c'est la question de la mine du Nord d'Haiti. Parlez-nous-en ?

P.F.-Nous savons tous que, depuis la montée de Martelly au pouvoir exécutif, Haiti est ouverte aux « Business ». Bien entendu, depuis 2005, il y avait un accord signé par Gérard Latortue. Ils avaient profité du vide parlementaire pour signer toute une série d'accords ; et aujourd'hui encore, la plaie s'élargit puisque grâce à cet accord reconnu seulement par l'exécutif haitien, ils continuent à fouiller pour chercher des mines dans le Nord d'Haiti.

Nous avons rencontré en ce sens la communauté. Elle commence à comprendre la profondeur du mensonge présenté par ces compagnies d'exploitation qui miroitent aux yeux des riverains qu'elles vont construire des écoles, des centre de santé, autant de projets bidons qui ne sont jamais réalisés. Des activités sociales dans une communauté qui ne sauraient dépendre d'une entreprise minière étrangère puisqu'il y a une personne morale qui est payée pour réglementer tout ce qui doit faire marcher le pays sur la bonne voie. Et cette personne morale se nomme l'Etat Haitien.

Dans notre dialogue avec la population dans cette zone, il y avait le sénateur Moise Jean Charles et le sénateur William Jeanty. Avec eux, nous avons évoqué l'aspect légal de l'exploitation de ces mines, est-ce que les accords sont bien ou mal vus ? Nous avions questionné l'aspect légitime de ce droit accordé aux compagnies étrangères pour ces exploitions, alors que d'un autre côté ces mêmes exploiteurs font toujours sortir des rapports qui traitent Haiti de pays le plus pauvre. Elles devraient plutôt dire qu'Haiti est le pays le plus exploité.

Donc pour la question des mines, nous ne la regardons pas seulement sous l'angle égalitaire, mais aussi sous l'aspect légitime.

Dans le second aspect, c'est le droit d'autodétermination des peuples qui nous harcèle. L'Etat c'est l'Etat. Le peuple c'est le peuple. Mais les richesses ne sont pas pour eux. La richesse d'un pays n'est à personne individuellement, mais c'est à l'Etat que revient la responsabilité de gérer les richesses et c'est au peuple de décider de l'exploitation ou non des richesses du sol de son pays. Et s'il lui arrive de dire NON, l'Etat est obligé de se conformer à sa volonté. Si non, il dépasse le cadre légal de la question et cela devient un cas légitime.



Me Patrice Florvilus

H.L.- Comment la population se prend-elle pour s'organiser dans les endroits où ces mines sont localisées?

P.F.- Nous avions organisé un forum dans le Nord, où nous avions regroupé des citoyens venant des 10 régions géographiques du pays. Depuis, la population commence vraiment à s'arranger. Ils ont déjà réalisé un agenda de travail dans lequel ils sont venus avec un plan bien déterminé pour qu'ils puissent affronter ces compagnies exploratrices des mines en Haiti.

H.L.- Comment se nomme ce comité?

P.F.- Son nom est « Jistis nan Min ». Tous les autres collectifs se joignent à « Jistis nan Min ».

H.L.- Et combien sont-ils ?

P.F.- Ils sont au nombre de dix (10). Un pour chaque département du pays et 6 animateurs pour assurer la liaison entre les collectifs dans lesquels se recrutent des bases, de sorte qu'ils travaillent ensemble. Et l'une des décisions que nous avons adoptées au DOP (Défenseur des Opprimés), c'est de joindre à la communauté où l'exploitation se fait, un espace qui se nomme « Wonn Jistis ». C'est l'espace au moyen duquel les paysans vont être capables de reprendre leurs terres, soutenus par des avocats pour des conseils

Suite à la page (16)

Mise en accusation : Martelly entre l'enclume et le marteau !

Par Francklyn B. Geffrard



Criminels de "Haute Trahison" - Mise en accusation recommandée

C'est un revers que le régime Martelly/Lamothe vient de subir. Le Sénat de la république a approuvé mardi dernier par sept voix pour, neuf abstentions et zéro contre le rapport de la commission spéciale chargée d'enquêter sur le dossier de la mort suspecte du juge Jean Serge Joseph. La commission d'enquête du Sénat avait recommandé la mise en accusation du chef de l'Etat, Michel Martelly, du Premier ministre Laurent Lamothe et du ministre de la justice, Me Jean Renel Sanon, pour leur responsabilité présumée dans la mort suspecte du juge d'instruction Jean Serge Joseph, survenue le 13 juillet dernier.

Ce vote que certains qualifient déjà d'historique intervient plus d'un mois après que les commissions d'enquête du Sénat et de la chambre basse eurent établi la participation de Michel Martelly, de Laurent Lamothe et de Jean Renel Sanon à une rencontre au cours de laquelle des pressions auraient été exercées sur le juge Jean Serge Joseph pour qu'il renonce à la poursuite de l'instruction du dossier relatif à l'implication présumée de l'épouse du président Sophia et de leur fils Olivier Martelly pour détournement de fonds et usurpation de titre. Dans les conclusions de leurs enquêtes, les commissaires du Sénat et de la chambre des députés avaient fait savoir que les trois hommes avaient rencontré le magistrat au cabinet de Me Garry Lissade le 11 juillet dernier, à Bourdon. Ils avaient exigé que Michel Martelly, Laurent Lamothe et Jean Renel Sanon soient destitués et jugés devant la haute cour de justice pour parjures.

Le rapport de la commission d'enquête sénatoriale recommande aussi à ce que des poursuites soient engagées contre le doyen du tribunal civil de Port-au-Prince et de Me Garry Lissade. Ces deux accusés, comme tous les autre d'ailleurs, ont tous clamé leur innocence. Ils ont tous nié avoir rencontré le juge Jean Serge Joseph. Pourtant, des révélations de Me Samuel Madistin, d'autres juges au palais de justice et de la militante des droits humains, Kettly Julien, font état de graves pressions dont le magistrat défunt aurait été l'objet de la part de Michel Martelly et de Laurent Lamothe.

Compte tenu des conséquences qu'il peut engendrer pour les autorités en place, ce vote était redoutable. Mais il semble que personne au sein du pouvoir exécutif ne s'y attendait en raison de la configuration actuelle du Sénat de la République où le chef de l'Etat dispose de beaucoup d'alliés. Des alliés circonstanciels peut-être! Il ne fait aucun doute que, ce vote qui revêt jusqu'ici un caractère symbolique sème la panique dans le camp présidentiel. La panique est si grande que certains des grands conseillers politiques du président Martelly se trouvent aujourd'hui sur les nés. A l'issue du vote, ils ont dû faire le tour des médias de la capitale pour tenter d'expliquer ce qui s'est passé dans une rhétorique politique propre à eux seuls tout en diabolisant les parlementaires. D'abord, ils ont commencé par minimiser la portée de la décision du Sénat pour ensuite contester la validité du résultat du vote. Ils estiment même que les règlements internes du grand corps n'ont pas été respectés dans le cadre de ce vote. Le pouvoir exécutif conteste donc, au nom de la légalité et de l'Etat de droit qui, jusqu'ici ne sont que des slogans, un vote fait au niveau d'une assemblée souveraine. C'est exceptionnel.

Un ancien sénateur, actuellement conseiller politique de Michel Martelly, Youri Latortue a qualifié, quant à lui, l'adoption du rapport de la commission d'enquête du Sénat d'illégale. M. Latortue qui croit maitriser le droit parlementaire mieux que quiconque, estime l'acte posé par l'assemblée des parlementaires est inconstitutionnel et viole les règlements internes du Sénat. En réaction, le président du Sénat, Simon Dieuseul Desras a fait savoir que l'argument de Youri Latortue est dénué de tout fondement. Selon lui, l'article 106 des règlements internes du Sénat auquel son ex-collègue a fait référence, stipule qu'un rapport est accepté ou rejeté sur la base d'un suffrage exprimé valablement émis (pour ou contre) moins les votes blancs ou nuls. Pour Mr. Desras, c'est un vote valide et conforme aux règlements internes du Sénat qui a eu lieu mardi dernier au parlement.

Les murs du régime « Tèt Kalé » sont-ils fissurés ?

Il ne fait aucun doute que le régime Martelly/Lamothe dispose de beaucoup de soutiens au Sénat de la République. Ces soutiens ou alliés lui ont déjà facilité la tâche dans bien des circonstances. Par exemple, ce sont ces soutiens qui ont pratiquement bloqué le dossier sur la nationalité américaine présumée du président au Sénat. Ce sont ces soutiens qui ont favorisé la ratification de Laurent Lamothe au poste de premier ministre malgré qu'il ne remplissait pas toutes les conditions requises par la Constitution du pays. Pourquoi ces messieurs se sont-ils abstenus au lieu de voter contre le rapport? S'agissait-il d'une consigne du pouvoir exécutif ? Sont-ils convaincus que la rencontre avait eu bien lieu, mais n'ont pas le courage d'assumer les conclusions du rapport d'enquête? Sont-ils en train de faire du chantage pour porter le palais national à leur donner satisfaction sur une revendication quelconque? S'ils sont vraiment avec Michel Martelly, c'était bien le moment de le prouver.

Une chose est pourtant claire. Si ce n'est pas de la diversion, le conseiller politique de Michel Martelly, Youri Latortue a peut-être vendu la mèche samedi dernier à l'émission 'Ranmase' de Radio Caraïbes. Il a en effet déclaré que le Sénateur Moïse était surpris de voir que les parlementaires de l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL) n'ont pas voté dans le même sens que lui. C'est donc une insinuation qui laisse croire que l'OPL qui se dit opposée au pouvoir en place, serait en train de jouer double jeu. D'ailleurs, très embarrassé, un des dirigeants de l'OPL, le sénateur de la Grand-Anse, Andris Riché a dû lui aussi tenter d'expliquer son abstention et celle des autres parlementaires de l'OPL. Il a fait savoir que son parti n'avait pas donné de consigne de vote dans le cadre de cette affaire. Toutefois, le sénateur de l'Artibonite, Anick François Joseph, membre de l'OPL a, quant à lui, voté pour la mise en accusation du président Martelly. Il faut souligner qu'il était le président de la commission d'enquête du Sénat.

Cependant, les sénateurs qui se sont abstenus, ont ce droit. Même si leur vote n'a pas été considéré dans le décompte final, mais ils se sont quand même exprimés. Ils se sont lavés les mains dans cette affaire qui a discrédité davantage l'exécutif. Un exécutif devenu de plus en plus arrogant et anti parlement. Peut-être qu'ils ne digèrent pas les prises de positions du président Martelly qui laissent planer des doutes sur l'avenir du parlement, leur avenir. Peut-être, ils ont lâché Martelly sans le dire. Ils peuvent ne pas se sentir en sécurité avec le discours ambigu de Martelly qui jusqu'ici refuse de tenir des élections pour le renouvellement du tiers du Sénat en même temps qu'il n'écarte pas la possibilité de constater la caducité du parlement. D'ailleurs, lors du vote, certains des proches zélés de Martelly étaient absents du parlement ou du pays. Etait-ce la meilleure stratégie ? Leur présence était plus que nécessaire ce jour-là. C'était un moment crucial.

Toutefois, ce n'est pas fini encore. Il appartient désormais à la chambre des députés de prononcer la mise en accusation conformément à l'article 186 de la Constitution de 1987. Mais, la chambre des députés est actuellement en vacance. Le Sénat a déjà transmis le dossier à la chambre basse pour les suites nécessaires, requérant dans ce cas le vote des 2/3 de l'Assemblée, soit 66 députés. Puis le Sénat s'érigera en Haute Cour de Justice pour destituer le chef de l'Etat, le premier ministre et le ministre de la justice conformément à la Constitution. Rien n'est encore joué dans ce dossier. Personne n'a de garantie que le Sénat et la Chambre basse pourront se réunir en assemblée nationale le deuxième lundi de Janvier 2014.

Autre obstacle à une mise en accusation du président de la République, c'est qu'au niveau de l'assemblée des députés, Michel Martelly dispose d'une majorité composée de partisans zélés, regroupés au sein du bloc PSP (Parlementaires pour la Stabilité et le Progrès). Autrement dit, les choses peuvent ne pas se passer de la même manière qu'au Sénat. Les fanatiques du président à la chambre basse menacent de faire obstacle à toute démarche visant la mise en accusation de leur chef. Ils n'écartent pas la possibilité de provoquer la dislocation du Parlement en avalisant le départ anticipé, en janvier prochain, d'un deuxième tiers du Sénat.

Cependant, quand on considère le vote du projet de loi électoral intervenu quelques heures seulement avant le départ en vacance des députés, bien qu'avec de nombreuses anomalies, on peut se demander si Michel Martelly n'est pas sur du sable mouvant avec ses alliés au parlement. Sans une complicité de certains membres du PSP, ce projet de loi ne saurait être entériné. Après tout, si leurs intérêts sont menacés, il est légitime qu'ils réagissent.

Plusieurs secteurs dont une frange de l'opposition, le mouvement de l'opposition démocratique (MOPOD) des organismes de droits humains et des organisations populaires ont salué le vote du Sénat en faveur de la mise en accusation de Michel Martelly. Le coordonnateur adjoint du comité de pilotage du MOPOD, Turneb Delpé estime que, suite au vote de mardi,

Suite à la page (15)

L'OPL ou le jeu du double langage politique


Le pasteur Andris Riché, sénateur de l'OPL


Francisco De Lacruz

Par Jose Clément

Le Sénat de la République a finalement voté le mardi 24 septembre 2013 le rapport de la Commission spéciale d'enquête relatif à la mise en accusation du président de la République, Michel Martelly, du Premier Ministre, Laurent Lamothe et de son Ministre de la Justice, Jean Renel Sanon pour leur responsabilité présumée dans la mort suspecte du juge en siège, Jean Serge Joseph, le 13 juillet dernier. Ce vote qui fragilise les plus hautes autorités du pays se révèle embarrassant pour certains secteurs politiques représentés au parlement, notamment l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL).

Ce dernier enquêtait sur un dossier d'accusation présumée de "corruption, de concussion, de détournement de biens publics et d'usurpation de fonction" contre l'épouse du chef de l'Etat ainsi que l'un de ses fils, Olivier Martelly. Ce même rapport avait dénoncé également la tenue d'une réunion entre des officiels haïtiens de haut rang et le juge Joseph au cours de laquelle ce dernier a été "torturé jusqu'à ce que mort s'en suive".

Au cours d'une séance qualifiée d'exceptionnelle et historique par plus d'un, sept sénateurs ont voté pour le rapport, neuf autres se sont abstenus et zéro contre. En faisant le décompte, il est à remarquer que beaucoup plus de sénateurs se sont abstenus au nombre desquels figurent, et non pas des moindres, trois sénateurs de l'Organisation Politique du Peuple en Lutte (OPL), dont Francisco De Lacruz, Mélius Hypolite et Andris Riché.

L'Organisation Politique du Peuple en Lutte (OPL) issue de la mouvance lavalas de 1990 est une formation politique de tendance gauchiste qui regroupe à la fois des cadres et des éléments de masse. Elle est réputée pour être une structure organisée et très disciplinée. Son leader, le feu professeur Gérard Pierre-Charles, un intellectuel de calibre, pratique et pragmatique, était un combattant de vieille date qui a fait la prison sous le régime des Duvalier. Il a contribué énormément aux grandes idées politiques dans le pays post 1986.

C'est ce même parti politique qui, en l'an 2013, est en train de supporter le régime en place au mépris des revendications de la population. Le pasteur Andris Riché, sénateur de la République, a toujours eu une position critique vis-à-vis du régime du président Martelly qu'il qualifie en général d'imposture. On comprend fort mal que ce même parti adopte une politique qui frise l'indécence vis-à-vis de Michel Martelly en essayant de ménager la chèvre et le chou. Comment comprendre l'abstention des sénateurs de l'OPL sur un dossier qui secoue la République?

A travers ce vote abstentionniste, les parlementaires de l'OPL disent n'avoir aucun intérêt dans le dossier de la mort du juge Jean Serge Joseph. C'est fort et c'est même immoral pour des pairs conscrits qui sont des co-dépositaires de la souveraineté nationale. Au-delà de la mort du Magistrat, c'est tout le système judiciaire qui se trouve dans le collimateur du pouvoir Exécutif. En clair, c'est l'indépendance du pouvoir judiciaire qui est fortement menacée. Les parlementaires de l'OPL, comme pour les autres sénateurs qui ont voté dans le même sens qu'eux, ne font que jouer au Ponce Pilate. Ils s'en lavent les mains. Pour eux, le Président Martelly, le Premier Ministre Laurent Lamothe et son Ministre de la justice, Jean Renel Sanon sont au-dessus de tout soupçon. Ils n'ont rien à voir de près ou de loin dans la mort controversée du juge, malgré le rapport d'une commission spéciale sénatoriale qui a mis en cause les officiels suscités.

Le coordonnateur national de l'OPL, le bouillant professeur Sauveur Pierre Etienne, n'y va pas par quatre chemins pour appuyer le vote abstentionniste des sénateurs de l'OPL. Tout en confirmant que l'OPL avait adopté une attitude qu'on pourrait qualifier de Ponce Pilate, Sauveur Pierre Etienne croit qu'il faut se taire quand on n'a pas les moyens de renverser politiquement un régime. "Entre deux maux, il faut choisir le moindre", a-t-il argué, faisant référence au mouvement Lavalas. Il croit que le régime Martelly n'est pas pire que celui de lavalas qui a dirigé le pays pendant ces dernières années. En clair, Sauveur Pierre Etienne, dans cette interview sur Radio Tout Haïti, une station en ligne, estime que, contrairement à ceux qui pensent qu'il faut sanctionner le régime, l'OPL garde une position de Ponce Pilate.

Maintenant, la situation est devenue claire et même trop claire. L'"OPL est devenue de fait un allié politique du pouvoir de Martelly. Ce que certains dans l'opinion disaient tout bas est devenu une réalité. Qui l'aurait cru que le parti de Gérard Pierre-Charles, démocrate convaincu, se serait allié à un régime de droite pur et dur de la trempe de celui que dirige Michel Martelly. Gérard Pierre Charles fut l'une des victimes de la satrapie des Duvalier. Les scandales qui ont émaillé le pouvoir en place entre autres, la question de la drogue dont la dernière remonte à l'affaire Daniel Evinx, des persécutions contre des opposants politiques dont les frères Florestal, une tentative de bâillonnement de la presse avec les tracasseries contre Radio kiskeya et son responsable d'information, Lilianne Pierre-Paul, la corruption qui gangrene l'Administration Martelly dont fait mention des parlementaires ne sont que des rumeurs aux yeux de l'OPL. Il faut rappeler que c'est cette même formation politique qui, lors des élections législatives et présidentielle de 2010, avait boudé ces joutes sous prétexte que le président d'alors René Préval ne voulait pas organiser des élections démocratiques. Pourtant, par la suite, l'OPL avait revendiqué publiquement ses candidats qui ont gagné des sièges au Parlement. Il s'agit d'une attitude opportuniste de cette organisation politique dont le secrétaire général s'est fait le chantre de la démocratie. Comme le PANPRA de Serge

Suite à la page (15)

Popular Forum:
Roadmap Proposed for a Provisional Government

by Kim Ives

On Sep. 30, the 22nd anniversary of the 1991 coup d'état against President Jean-Bertrand Aristide, tens of thousands of demonstrators poured into the streets of Port-au-Prince and Cap Haïtien to demand two things: "Martelly must go! MINUSTAH must go!"

Knowing this agenda, the day before over 100 delegates representing about two dozen different popular organizations from all of Haiti's ten departments gathered at the Fany Villa Reception Center in Port-au-Prince to reflect on and debate a proposal on how to form a provisional government which could lead the country to free, fair, and sovereign elections after Martelly's departure from power, which all of the delegates felt would be coming in the days ahead, one way or another.

The proposal was made by the Kòwòdinasyon Desalin or Dessalines Coordination (KOD), a new formation headed by several prominent veterans of Haiti's democratic struggle over the past 25 years.

"We are sure that the U.S. Embassy has made its plans for what to do after the Haitian people have chased Martelly and [Prime Minister Laurent] Lamothe from power," said one KOD leader, Yves Pierre-Louis, who is also *Haïti Liberté*'s Port-au Prince Bureau Chief. "The Haitian people also have to work out their plans so that Washington, Paris, and Ottawa don't simply impose another puppet on Haiti, as they have done so often over the past two decades."

The essence of KOD's proposal is the formation of a 13 member Council of State which would lead the country with a judge drawn from Haiti's Supreme Court. The Council of State's members would be drawn from key sectors of Haitian society: peasant organizations, popular organizations, political parties, non-aligned parties, women's organizations, unions, the business sector, vodou, Protestant, and Catholic sectors, students, young people, and civil society.

"The Council of State would sit down with the Supreme Court judge to find a democratic formula to name a government," the KOD proposal reads. "That government would put in place a democratic Provisional Electoral Council which would hold a general election in the country for all the empty posts in a time frame of no more than six months."

KOD proposed that Haiti should accept no international financing for those elections which comes with any strings attached. "We would not refuse" any solidarity offered from foreign nations, "but they cannot meddle in Haiti's internal affairs," the proposal reads. "They can give their support, but without any conditions."

In the same vein, the proposal calls on the 9,000 occupation troops of the UN Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH) to leave the country immediately. "The last MINUSTAH soldier should leave the country no later than May 2014, just as [a Haitian] Senate resolution [passed in May] demands," said the proposal.

KOD works with a host of popular organizations which were also instrumental in organizing the Popular Forum such as the National Movement for Liberty, Equality, and Fraternity of Haitians (MOLEGHAF), the Patriotic Force for Respect of the Constitution (FOPARK), the National Popular Platform (PNP), the Movement for the Survival of Haitian Society (MOSSOH), the Organization of Young Progressives of Avenue Pouplar (OJPAP), Organization for National Progress (OPNA), the Great Space Reflection for Social Integration (GERES), the Awakened Militants for Another Haiti (MRH), and the Popular Assembly for Change in La Saline (RPCS).



Sen. Moïse Jean-Charles addressing delegates at the Popular Forum held on Sep. 29 in Port-au-Prince.



Popular Forum workshops discussed KOD's proposal for a provisional government for close to two hours.

Many organizations from Haiti's provinces also sent delegates to the Forum, including groups like the Organization of Young Patriots for the Development of Baradères (OPDB), the League of Progressive Youth from Grande Rivière du Nord, Pòt la from the Artibonite, and the Revolutionary Movement for the Development of the North West (MRDNO), and OPDSIC from the Grande Anse.

There were also international delegates who attended from the Guadeloupe Haiti Tour Committee and the International Support Haiti Network in the United States, and from Travayè e Péyizan (Workers and Peasants) organization in Guadeloupe. Messages of solidarity were also sent from unions and parties in Brazil and Argentina.

The meeting was chaired by two other KOD leaders, Oxygène David and Pierre Michaël, who kept the speeches moving at an efficient clip. FOPARK's Biwon Odigé, whose organization initiated the call for a massive march on Sep. 30, also shared the podium.

"Overall, the delegates welcomed and received well KOD's proposal which was presented at the beginning of the day," said another KOD leader, Mario Joseph, one of Haiti's most prominent human rights lawyers, at an Oct. 1 press conference at the Office of International Lawyers (BAI). "The delegates divided themselves into eight workshops which met for almost two hours to analyze the proposal. Afterwards, each workshop presented a summary of the delegates' reflections on how to reinforce and enrich the proposal. In the days ahead, a committee of synthesis will review the reports of each workshop to draw up a final resolution. All popular organizations who approve the final resolution can sign it, even if there are some who were not able to participate in the Sep. 29 Popular Forum."

Lawyer André Michel, who has been severely persecuted for bringing a corruption lawsuit against the Martelly government, also attended the Forum, as did outspoken Sen. Moïse Jean-Charles, who electrified the room with his address.

"Today we will try, even if we have only a little time, to bring a little light to the battle we are leading as political militants," said Sen. Moïse. "We are clear about it: the international community has an agenda for Haiti. In 1990, we disrupted their plans and elected our own government. Seven months later, they carried out a bloody coup d'état. Since then, it is they who have imposed what they want in Haiti. This cannot continue. They imposed President Martelly on us. They imposed Laurent Lamothe on us.... It is we, the Haitian people, who have to take our destiny in hand. And that is what we are beginning to do here today."

In concluding its proposal, KOD wrote that the Martelly administration along with the embassies of Washington, Paris, and Ottawa "will say that what we propose is not legal, is not acceptable.... But when the imperialists make a coup or an illegal election, even when the people reject it, they don't care... What we propose is more democratic, more authentic, more honest and more sovereign than any of the maneuvers the imperialists have carried out in Haiti. It is time for the Haitian people to stop taking orders from the colonists. We have to construct our own democracy, because we are a nation, not a colony. We are our own masters."

Obituaries

Mercredi 25 Septembre, **Etienne Raphaël François** rendit l'âme à la suite d une longue et pénible maladie courageusement supportée. Etienne, avocat de profession, père de famille, ami sincère, nationaliste dévoué était un chrétien fervent qui aimait son créateur de tout son coeur.

Il est survécu par ses filles: Rose, Mme Jean-Claude Charles née Irma-Helène, Marie Georgie, Judith-Paul, Marlange-Raphaele, et Edèle

Ses garçons: Juste-Dwight, Patrick,Jean-Baptiste, Lesly, Yvon et Philippe-Edouard.

Ses petits enfants: Louis-Etienne, Frantz, Jed-Dwight, Joan-Irmleen, Nasthasia, Philip, PJ, Clint, Marvin, Marla, Sagine, Katia, Marie Donna et Gabriel

Ses neveux et nièce: Gerald, Alix, Rony et Philomène

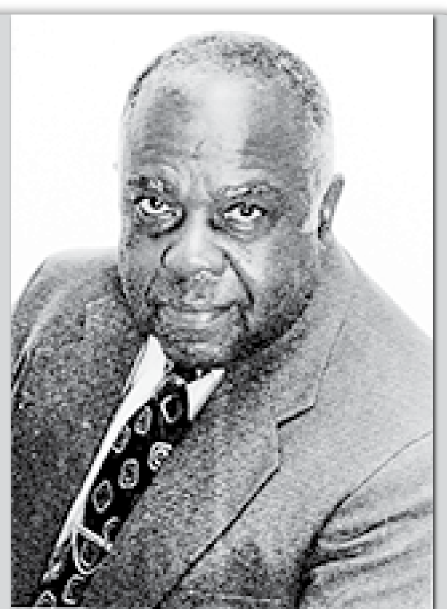
Ses cousins et cousines: Roland, Archille, Camille, Nixon, Liz et Gisèle

Ses amis et amies particulièrement: Maurice, Jean-Robert, Thérèse, Wilhelmine, Nicole, Deslourdes, France et Mme Dumornet

Aux familles affectées par ce deuil particulièrement: François, Charles, Volmar, Magloire, Jean- François, Moise, Bryant, Cayeau, Léger, Jean-Denis, Pierre-Toussaint, Romain, Mosey, Gonaille, et Dominique

Papa Etienne est aimé et restera dans notre mémoire pour toujours: Repose en Paix cher père, oncle et ami. Que Dieu et tes parents décédés te reçoivent à bras ouvert.

Exposition du corps Vendredi 4 Oct de 4 hr à 8 hr PM
Houses of Hills située au St John St (entre Brooklyn et New York Ave)
Messe Funéraire: Samedi 5 Oct à 8 hr 30 du matin
St Gregory Church, St. John Place (coin Brooklyn Ave)
L'inhumation se fera au cimetière de Cypress Hills.



Etienne Raphaël François

Remerciements

Les familles: François, Charles, Magloire et Jean-François, souhaitent remercier tout un chacun pour les expressions d amour, gentillesse et d intérêt démontrer envers elles pendant ce moment de peine et d'angoisse.

Vous êtes tous invités a une tête à tête avec la famille au J & K Buffet
5614 Flatlands Ave, Brooklyn, (entre 56th et 57th rues)

LA RESPIRATION SACCADÉE DU
ENTRETIEN AVEC FRA

A l'occasion du 40e anniversaire du coup d'Etat au Chili, Franck Gaudichaud s'entretient sur les mobilisations populaires au Chili lors des années 1970-1973. Propos recueillis le 27 août 2013 par Jan Malewski

Inprecor : Tu viens de publier deux livres sur l'expérience chilienne des années 1970-1973. C'est probablement la dernière grande expérience d'une tentative de réforme du capitalisme, dont on connaît le terrible résultat. Dans le cours de cette expérience, on a assisté non seulement à une politique gouvernementale mais également à une mobilisation populaire. Est-ce que tu peux présenter en quoi consistait cette expérience populaire ?

Franck Gaudichaud : L'intérêt de revenir sur cette période, c'est de voir comment — comme dans toutes les grandes séquences de montées révolutionnaires — il y a eu un phénomène de débordement des grands partis, des centrales syndicales, des directions politiques. Dans le cadre spécifique de ce que la gauche parlementaire chilienne a appelé « la voie institutionnelle au socialisme », il y a eu un débordement du cadre légal et politique. Le pari d'Allende et de la coalition qui a remporté les élections en 1970 était justement la possibilité — en pleine guerre froide — d'une transition pacifique ou « légale » au socialisme, se démarquant aussi bien de l'URSS que de la lutte armée (comme à Cuba). Une transition envisagée comme graduelle, par étapes, respectant la Constitution de 1925 et l'État en place, État censé être assez « flexible » pour intégrer des réformes radicales. Il pariait aussi que les forces armées étaient « constitutionnalistes », qu'elles respecteraient le suffrage universel et le résultat électoral. Ces paris stratégiques de la « voie chilienne » sont alors dénoncés par la gauche révolutionnaire de l'époque, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) notamment, comme « réformistes bourgeois ». Et c'est précisément le cadre institutionnel (et alors que la coalition de l'Unité populaire reste minoritaire au Parlement) qui va être progressivement dépassé par la dynamique de la lutte des classes, par le mouvement ouvrier, même si ce mouvement ouvrier reste très largement encadré par les deux grands partis gouvernementaux — le Parti communiste (PCC) et le Parti socialiste (PSC) (auquel il faut ajouter la Démocratie-chrétienne qui possède un vrai ancrage syndical). Il y avait donc une dynamique contradictoire, dialectique, entre le gouvernement et sa base sociale mobilisée, entre les grands partis de la gauche parlementaire et leurs militants ; des directions politiques et syndicales qui à partir de 1972 sont peu à peu dépassées par la dynamique des luttes sociales et par des formes d'auto-organisation — encore embryonnaires — dans les quartiers pauvres (poblaciones), dans les entreprises, nommées « pouvoir populaire ».

Inprecor : Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné les travailleurs, la population en général, se mobilise et commence à réaliser les choses par elle-même ? Comment arrive-t-on là ?

Franck Gaudichaud : Ce qu'il faut rappeler, c'est que l'arrivée de l'Unité populaire au gouvernement ne se fait pas dans le cadre d'une « élection à froid », mais que cette victoire électorale est le produit d'une montée en puissance des mobilisations sociales depuis le milieu des années 1960. L'élection même d'Allende à la présidence de la République se fait dans le cadre des mobilisations collectives. Par exemple, celles des Comités de l'Unité populaire (CUP), qui étaient sensés se transformer ensuite en quelque chose de plus que des comités électoraux. 14.000 comités ont été créés, mobilisant des dizaines de milliers de militants. L'arrivée d'Allende à la présidence en 1970, ce n'est pas la fin des luttes, c'est l'extension des luttes. Les travailleurs utilisent l'élection d'Allende non pas en attendant ce qu'il va faire, mais en accélérant leurs mobilisations, particulièrement par les grèves et occupations d'usines. On voit par exemple l'augmentation du nombre des grèves « illégales », qui va encore s'accélérer en 1971-1972, au fur et à mesure que la bourgeoisie et les grands partis de droite comprennent que c'est aussi au niveau économique, sur le terrain de la lutte des classes, qu'ils doivent combattre le mouvement qu'accompagne Allende. En face, la réponse n'est pas de s'en remettre uniquement au président — même si sa figure reste tutélaire pour de grandes majorités ouvrières jusqu'au bout. Les ouvriers et syndicalistes pensent qu'il faut défendre le gouvernement, mais surtout le processus de transformation, avec les outils dont les travailleurs disposent : occupation des usines, manifestation de rue, autodéfense des quartiers, etc.



Salvador Allende… L'arrivée d'Allende à la présidence en 1970, ce n'est pas la fin des luttes, c'est l'extension des luttes



Chili 1970-1973 mille jours qui ébranlèrent le monde de Franck Gaudichaud

Un des grands projets du gouvernement d'Allende, c'était la constitution de « l'aire de propriété sociale », formée des entreprises nationalisées. Il y a eu nationalisation — et expropriation sans indemnités — des immenses mines de cuivre, alors aux mains de grandes multinationales et de l'impérialisme, nationalisation des grands monopoles industriels — 91 —, du système bancaire… Mais de nombreux salariés n'étaient pas inclus dans cette « aire sociale » qui prévoyait également un système de cogestion et de participation originale. Ces derniers ont alors dit : « nous aussi, nous voulons intégrer ce secteur nationalisé, on veut avoir le droit de participer, de profiter de meilleurs salaires, ne plus dépendre du patron, etc. » et donc, au nom des premières mesures prises par le gouvernement, ils se mettent à dépasser le cadre restreint, légal, des réformes proposées par l'unité populaire, à occuper leurs entreprises pour imposer leur nationalisation…

Inprecor : Est-ce que ce phénomène du « pouvoir populaire » commence dans le secteur qui n'a pas été nationalisé ?

Franck Gaudichaud : En fait, il s'agit d'une dynamique combinée. Les grands bastions ouvriers (manufacturiers par exemple), intégrés dans le secteur nationalisé, commencent peu à peu à critiquer les limites du système de cogestion proposé par le gouvernement et la principale centrale syndicale, la Centrale unique des travailleurs (CUT) : l'État y nommait un administrateur et il y avait un système de cogestion avec des représentants des travailleurs et de « comités de production ». Dans certaines de ces entreprises, où il y avait une forte présence de l'aile gauche de l'unité populaire, du PS (1) en particulier, ou du MIR, les syndicalistes ont commencé à questionner et à approfondir le système de cogestion. En même temps, dans les entreprises qui n'ont pas été nationalisées, la demande d'intégration devient de plus en plus forte. Elle se fait par pression sur le gouvernement — les manifestations, les barricades dans les grandes artères périphériques de Santiago — ou, très souvent, par des occupations d'usines dénonçant les abus patronaux. Ces « tomas » se font aussi, de plus en plus, en réaction aux attaques de la bourgeoisie et de l'extrême droite. Le moment du saut qualitatif, c'est octobre 1972. Dans le superbe film documentaire La Bataille du Chili, Patricio Guzmán a intitulé ce moment « L'insurrection de la bourgeoisie » — c'est une bonne image : il y a alors lockout patronal à une échelle de masse, blocage du pays par le syndicat des camionneurs (financé directement par la CIA) et appuyé par les professions libérales. Les limites et faiblesses du légalisme entêté d'Allende se font jour plus clairement pour nombre de militants ; le gouvernement semble paralysé — il commence alors à appeler les militaires pour maintenir « l'ordre » et essayer de dénouer le problème. La réponse des travailleurs est d'occuper beaucoup plus d'entreprises — dans certaines les travailleurs initient des formes partielles et transitoires de contrôle ouvrier — et d'aider au ravitaillement des quartiers alentours, de créer des formes de transport collectif alternatif, etc. C'est là que surgissent ce qu'on a appelé les « cordones industriales » (cordons industriels), des coordinations horizontales, territoriales, essentiellement situées dans les grandes artères périphériques de Santiago mais que l'on retrouve aussi (bien que de manière moindre) de Arica au nord (dans le secteur de l'électronique) jusqu'en Patagonie (Punta Arenas) en passant par des villes comme Concepción ou Valparaiso. Donc dans tout le pays, c'est le même phénomène d'auto-organisation et de coordination territoriale qui surgit d'en bas, grâce au travail de syndicalistes et militants.



Le bombardement de la Moneda, le 11 Septembre 1973 par les forces armées de la Junte

Inprecor : Comment fonctionnait un tel « cordon industriel » ?

Franck Gaudichaud : Il y a eu plusieurs dizaines de ces coordinations à Santiago. Il y a une discussion historiographique sur les chiffres, mais ce sont plusieurs dizaines de milliers de salariés qui étaient concernés (environ 100.000 sur le plan national). J'ai travaillé durant plusieurs années à Santiago sur la presse, en faisant des dizaines d'interviews, mais il reste difficile d'établir le nombre exact de ces structures, car certaines sont très actives et d'autres n'existent que « sur le papier », dans la propagande de la gauche. C'était un phénomène néanmoins important, même s'il restait minoritaire ; mais il concernait des secteurs clés de l'économie et des franges très actives du champ syndical et politique.

Le plus puissant de ces cordons industriels était celui de Cerillos-Maipú, dans la commune la plus industrialisée de Santiago (avec 250 entreprises et des milliers de travailleurs). Son organisation territoriale linéaire est très claire, car les entreprises ont été construites le long des axes routiers et des voies de chemin de fer. Comme je l'explique dans mon livre, il existe ainsi un « cordon en soi », existant objectivement dans la géographie de la ville, qui va donner un « cordon pour soi », une organisation mobilisée, issue de l'auto-organisation de la classe ouvrière. À Maipú, un grand nombre d'entreprises moyennes, qui n'étaient pas intégrées dans l'aire de la propriété sociale, étaient des bastions syndicaux du MIR et de l'aille gauche du PS (très dynamique). Dès juin 1972, donc avant la grande crise d'octobre, ce cordon industriel commence à s'organiser. Cela indique que cette forme d'organisation était latente au sein de la classe ouvrière et cela explique comment lors de la crise d'octobre, ces organisations se multiplient.

Ces cordons naissent, en général, de l'initiative de militants de gauche et de syndicalistes. Dans les entreprises les plus mobilisées, ils sont le fruit de véritables assemblées ouvrières, qui élisent un ou deux délégués à l'assemblée du cordon industriel. L'enquête que j'ai réalisée sur le terrain indique cependant qu'il faut relativiser l'image du « soviet à la chilienne », car il ne s'agit que d'un début embryonnaire de formes de double pouvoir (au sens de Lénine ou du marxiste bolivien Zavaleta Mercado) — ce qui explique aussi en partie la rapidité du coup d'État. Les cordons ont souvent du mal à dépasser le stade défensif et transitoire, du fait des orientations politiques majoritaires de la gauche, de conflits inter-partisans au sein des entreprises et des problèmes de coordination communale et nationale. Ces assemblées sont ouvertes à toutes et tous, mais en général ce sont essentiellement les militants des partis et les dirigeants syndicalistes de gauche qui y viennent et les animent.

Inprecor : Ces assemblées étaient-elles une forme de dépassement ou de développement des comités d'unité populaire ou fut-ce quelque chose de différent ?

Franck Gaudichaud : C'était quelque chose de bien différent car les comités d'unité populaire sont rentrés en récession dès 1971, faute d'orientation politique de la part de la direction de l'Unité populaire. Les cordons étaient donc vraiment ancrés dans la classe ouvrière industrielle. Ils réclamaient le contrôle ouvrier, l'accélération des réformes, tout en défendant le gouvernement face à la bourgeoisie. Ils sont entrés en contradiction avec la CUT, qui avait une faible organisation territoriale. Les cordons ont donc suppléé ce déficit d'organisation.

Inprecor : Comment fonctionnait l'assemblée des travailleurs dans une usine ? Était-ce une assemblée générale de tous les travailleurs ou bien seulement une partie d'entre eux y participaient ?

Franck Gaudichaud : C'est aussi une limite, c'est une histoire souvent différenciée, usine par usine. Une étude monographique a été faite sur la grande usine textile Yarur par l'historien Peter Winn (2). Yarur, un bastion de la classe ouvrière, où le niveau d'organisation était tel que ce sont de véritables assemblées de tous les travailleurs qui surgissent, discutant de politique, de l'orientation de la production dans l'usine, mais aussi de la lutte des classes au niveau national, de la participation au cordon, des limites de la gauche gouvernementale ou de la voie institutionnelle allendiste… Dans d'autres usines, c'était plus limité et les AG ne regroupaient que les travailleurs les plus organisés et les plus conscients, souvent celles et ceux appartenant à l'aile gauche du PS. Selon la géographie politique dans l'usine, il n'y avait pas la même dynamique. Par exemple, une étude réalisée à chaud auprès de plus de 30 entreprises confirme que là où la démocratie chrétienne ou le PCC dominait, le niveau de participation était beaucoup plus faible, c'était la bureaucratie syndicale qui donnait la ligne et la construction des Cordons n'était pas prioritaire (3). On voit là le rôle fondamental joué par le PCC dans la période pour canaliser, « modérer » mais aussi pour freiner ce type d'initiatives « par en bas » qui dépassaient le cadre de la CUT et les orientations étapistes du gouvernement. Le PCC a tout d'abord condamné fermement les cordons industriels envisagés comme une division des travailleurs, une initiative « gauchiste » et « aventuriste », alors que ce sont pourtant les cordons industriels qui en octobre 1972, puis en juin 1973, dans les grands moments de crise, qui ont permis à Allende de rester président. C'est là qu'apparaît clairement le rôle de tout un secteur de l'unité populaire, en particulier du Parti communiste du fait de son implantation syndicale, pour freiner les initiatives d'auto-organisation et ce que je nomme « pouvoir populaire constituant », car cela remettait en cause les négociations en cours avec la Démocratie-chrétienne au Parlement. Au contraire, l'aile gauche du PS, les chrétiens révolutionnaires, le MIR appelaient à « avancer sans transiger » et « créer, créer, le pouvoir populaire », sans d'ailleurs que cela soit toujours suivi par des actions concrètes. Entre propagande et action, il y avait aussi parfois de nombreux écarts !

Inprecor : Quel était en 1970-1973 le taux de syndicalisation ? Et l'influence des partis politiques ?

Franck Gaudichaud : Le taux de syndicalisation était très différencié selon les secteurs. Dans le secteur public, la syndicalisation était quasiment obligatoire, donc le taux de syndicalisation atteignait plus de 85 % ! Dans le secteur privé, la syndicalisation était importante — de l'ordre de 20 % — selon les secteurs. La Centrale unique des travailleurs (CUT) était hégémonique et fondamentale pour les mobilisations, mais elle ne représentait pas tout le mouvement syndical, car dans les petites et moyennes entreprises, il y avait de nombreux syndicats non affiliés à la CUT, du fait du code du travail. La CUT réunissait tout de même environ 700.000 salariés en 1970 (sur une population de 9 millions d'habitants). Au sein de la centrale, il y avait trois courants politiques principaux : le PC — très fort, très structuré et discipliné, fortement marqué par le stalinisme (il avait plus de 250.000 membres) qui était le principal appui d'Allende ; le PS, beaucoup plus divisé, avec une forte aile gauche capable même d'appeler à la grève générale insurrectionnelle, plus interclassiste (environs 180.000 membres) et il ne faut pas oublier la Dé-

POUVOIR POPULAIRE 1970-1973
ANCK GAUDICHAUD *



La CUT réunissait tout de même environ 700.000 salariés en 1970 sur une population de 9 millions d'habitants




C'est Allende qui nomme Pinochet chef d'état-major en août 1973, persuadé qu'il s'agit d'un « légaliste »



Mobilisations populaires au Chili lors des années 1970-1973

mocratie chrétienne, qui était la deuxième force syndicale. L'extrême gauche, c'était alors surtout le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), très jeune (formé en 1965), marqué par la théorie de la « guerre populaire prolongé » et devant faire face à l'hégémonie des grands partis ouvriers, s'insérant dans les secteurs plus marginalisés de la classe ouvrière, moins contrôlés — voire abandonnés — par la CUT, avec environ 10.000 à 15.000 militants et militantes très actifs et un cercle de sympathisants plus large. Il existait par ailleurs d'autres petites organisations comme le PSR (Parti socialiste révolutionnaire) ou la Ligue communiste qui se reconnaissent alors dans la IVe Internationale. Plus les limites du projet d'Allende apparaissaient et les possibilités d'une transition légaliste entraient en crise, plus l'influence du MIR dirigé par Miguel Enriquez s'est développée, en particulier au sein de la gauche de l'Unité populaire. La politique du MIR oscillait alors entre une critique du « réformisme et du légalisme bourgeois » d'Allende et des tentatives d'alliance avec l'aile gauche du PS. Le MIR a même fourni un temps, une protection rapprochée au président Allende.

Inprecor : Dans le débat que tu as animé lors de l'université d'été du NPA, un camarade chilien a souligné qu'au sein des structures du pouvoir populaire, qui dépassaient par la pratique le projet de l'Unité populaire, la grande majorité des travailleurs étaient en même temps « allendistes ». Comment expliques-tu cette situation, des avancées pratiques et en même temps une forme de soumission idéologique ?

Franck Gaudichaud : Jusqu'au bout Allende est resté pour la grande majorité du mouvement ouvrier « le camarade président », un symbole bien plus qu'électoral. Il a même une influence de plus en plus forte sur les ouvriers démocrates-chrétiens, qui voyaient bien que le gouvernement avait pris des mesures en faveur des salariés — augmentation des salaires, nationalisation du cuivre, participation et cogestion ouvrière… L'aura charismatique d'Allende n'a pas été remise en cause, jusqu'au bout, malgré les limites de son programme ou les illusions sur les forces armées « constitutionnalistes ». La contradiction dialectique est que le pouvoir populaire se développait au nom de la défense du gouvernement, mais sur la base des revendications propres des travailleurs… qui dépassaient ce même gouvernement, comme tous les partis d'ailleurs. Par exemple, les mots d'ordre du cordon industriel Cerillos y Maipú de 1972, c'est à la fois l'extension du secteur nationalisé, certains demandent une Assemblée constituante et la fermeture du « Parlement bourgeois », en écho à l'Assemblée populaire de Concepción de mai 1972, le ravitaillement sous nulle contrôle populaire, une intervention politique dans l'armée pour y chasser les réactionnaires… Ils avaient donc des revendications allant bien au-delà du cadre qu'Allende s'était fixé, mais c'était toujours au nom des objectifs de la gauche gouvernementale. En témoigne également la lettre « au camarade président », du 5 septembre 1973, de la coordination provinciale des cordons industriels de Santiago (qui est reproduite dans le livre Venceremos), qui disait en substance « si vous ne faites pas confiance aux masses, si vous continuez à tergiverser et à chercher des alliances parlementaires avec la Démocratie chrétienne ou à intégrer les militaires au gouvernement, vous aurez la responsabilité du massacre froid de la classe ouvrière ». Mais c'est encore une demande à Allende pour qu'il s'appuie plus fortement sur les formes de pouvoir populaire. Cela souligne aussi que le secteur dit « rupturiste », révolutionnaire — le MIR, l'aile gauche du PS et les secteurs chrétiens radicalisés — n'ont pas réussi à faire passer, à proposer un projet alternatif à l'allendisme, à la stratégie d'une transition légale, pacifique, au socialisme. À deux reprises, Allende intègre les plus hauts représentants des forces armées à son gouvernement, y compris au côté des plus haut dirigeants de la CUT, eux aussi nommés ministres… C'est Allende qui nomme Pinochet chef d'état-major en août 1973, persuadé qu'il s'agit d'un « légaliste ». Et c'est l'armée qui est chargée par l'Unité populaire de reprendre en main le ravitaillement ou de « contrôler » la circulation des armes, ce qui lui permet un an avant le coup d'État d'investir les usines et d'évaluer les résistances.

Si les militants miristes ont eu raison sur une série de choses — ils annonçaient le coup d'État plus de deux ans à l'avance, ils insistaient sur la nécessité d'un travail politique auprès des soldats ainsi que sur la nécessité de renforcer les formes de pouvoir populaire — cette organisation révolutionnaire n'a pas pu représenter une alternative politique nationale, aux yeux des grandes masses populaires, qui auraient pu faire basculer le cours de l'histoire.

Inprecor : Peux-tu revenir sur l'Assemblée populaire de Concepción ?

Franck Gaudichaud : Les divergences s'accumulaient au sein de la gauche, à la suite des tractations permanentes d'Allende et du PC pour essayer de trouver des accords avec la Démocratie chrétienne pour pouvoir continuer à légiférer et à consolider leur modèle, alors que la gauche — c'est essentiel — est minoritaire au Parlement. Face à cela, on assiste à la montée des luttes sociales qui font que des secteurs locaux et régionaux du PS, du MAPU — des chrétiens radicalisés qui sont sortis de la Démocratie chrétienne — et du MIR appellent à accélérer les choses, à « avancer sans transiger », à entrer en rupture avec l'État et l'ordre dominant. Suite à des grandes manifestations, en mai 1972, a lieu une Assemblée populaire à Concepción à l'appel des dizaines d'organisations syndicales et sociales, de comités de quartiers, et de toute la gauche, sans les communistes. L'assemblée appelle à l'unification des formes du pouvoir populaire. Parfois, à posteriori, on a voulu y voir une sorte de double pouvoir populaire. En réalité, cela a été une grande assemblée délibérative, d'alerte, de la part de la gauche de l'Unité populaire et de l'extrême gauche, plus d'interpellation du gouvernement qu'un double pouvoir, comme on l'a parfois cru ici en France. Au début, il devait s'agir d'un débat entre partis, mais les syndicalistes et les militants sociaux ont imposé leur voix, intervenant sur les contradictions de la période, critiquant leurs directions politiques, etc. L'assemblée a été immédiatement dénoncée : par le PC, qui a été le seul parti refusant d'y participer, comme une manœuvre gauchiste, voire manipulée par l'impérialisme, et par Allende lui-même, qui dès le lendemain dans une tribune du « Mercurio, soulignait qu'il pourrait s'agir d'une division dangereuse pour le gouvernement populaire et appelait à l'unité derrière l'exécutif.

Inprecor : Tu as parlé des cordons industriels. Il y avait aussi ce qui a été appelé les « commandos communaux ». Peux-tu dire en quoi c'est différent des cordons ?

Franck Gaudichaud : Les commandos communaux étaient essentiellement une revendication du MIR et de certains secteurs de la gauche de l'unité populaire. Ils étaient censés regrouper, au-delà de la classe ouvrière, tous les secteurs dominés des classes populaires, les « pauvres de la ville » comme disait le MIR, les étudiants, les petits commerçants, les paysans. Ce devait être une préfiguration de futures communes révolutionnaires. C'est la théorie, défendue en particulier par le MIR. Dans la pratique, on constate qu'ils avaient beaucoup de mal à dépasser le stade d'une organisation des secteurs sociaux urbains dits « marginaux », des pobladores et les problématiques du ravitaillement de ces quartiers. Le manque de jonction entre classe ouvrière et ces fractions importantes du mouvement social, a été une autre difficulté pour ce processus révolutionnaire : comment construire l'unité de ce camp social, très hétérogène et aux pratiques historiques séparées ? La gauche du PS au contraire souhaitait donner la priorité aux cordons. Très souvent ce débat a représenté la différence de l'insertion sociale des partis : le PS était très fort dans les cordons industriels et la classes ouvrière, le MIR, qui avait une faible insertion industrielle, a développé les commandos communaux, en partant des quartiers pauvres, comme à Nueva La Habana. À posteriori, on peut analyser cela comme une orientation erronée du MIR, qui a toujours voulu que les cordons industriels — la forme la plus avancée du pouvoir populaire constituant chilien — soient réintégrés dans la CUT, car dans sa conception le commando communal était la forme véritable du pouvoir populaire. Or ce qui a fonctionné réellement, ce sont les cordons industriels, tout du moins à Santiago et dans certaines villes moyennes… Bien sûr, il faudrait également analyser ce qui se passe à la campagne, mais c'est un autre débat et cela signifie une autre recherche. Quoi qu'il en soit, le MIR n'a pas saisi jusqu'au bout la nécessité de centraliser, de coordonner ces cordons industriels, qui furent parmi les « trésors perdus » — pour paraphraser Hanna Arendt — de la révolution chilienne… et qui à 40 ans du coup d'État et de la répression, méritent d'être sortis de l'oubli afin d'en tirer des leçons pour l'avenir.

***Franck Gaudichaud**, est enseignant universitaire et militant du Nouveau parti anticapitaliste (NPA, France). Il vient de publier deux livres. Le premier, Chili 1970-1973. Mille jours qui ébranlèrent le monde (Presses universitaires de Rennes/IDA, Coll. Amériques, 2013), analyse la discordance du temps entre les luttes sociales et le temps institutionnel du gouvernement Allende, ainsi que la crise du projet du passage pacifique au socialisme. Le second, ¡Venceremos! Analyses et documents sur le pouvoir populaire au Chili, Editions Syllepse, Paris, 2013, présente en français les documents du pouvoir populaire chilien des années 1970-1973.

Notes

1. Le Parti socialiste chilien était à l'époque un parti marxiste, avec un secteur gauche très fort, notamment issu du trotskisme. Il n'avait rien en commun avec la figure du PS actuel. Il n'était pas membre de la Deuxième Internationale.

2. Peter Winn, Weavers of Revolution : The Yarur Workers and Chile's Road to Socialism, Oxford University Press, New York 1986.

3. Juan Espinosa & Andrew Zimbalist, Economic Democracy : Workers' Participation in Chilean Industry, 1970–1973, Academic Press, London 1978.

Lettre d'octobre au Président Obama !

Libérez les Cinq Cubains !


Fernando González


Ramón Labañino


Antonio Guerrero


Gerardo Hernández


René González

Combattants héroïques contre la terreur de l'impérialisme américain

Par Jacqueline Roussie

Monsieur le Président Obama
1600 Pennsylvania Avenue N.W.
Washington DC 20500 (USA)
Monsieur le Président,

Voilà plus de quinze ans que le FBI a arrêté à Miami les membres du réseau « Avispa », parmi lesquels Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Fernando González, Ramón Labañino, et René González, les Cinq, comme on appelle. Si René González a purgé sa peine, ses quatre compatriotes, eux, sont toujours sous les verrous !

Le 27 mai 2005, le Groupe de Travail de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU sur les Détentions Arbitraires avait déclaré « arbitraire et illégale la détention des Cinq, le procès n'ayant pas eu lieu dans le climat d'objectivité et d'impartialité requis par l'article 14 de la convention internationale des droits civiques et politiques ». En 2005, ce groupe de travail ne savait pourtant pas encore que certains journalistes avaient été payés durant le procès pour créer un climat de haine afin d'influencer des jurés déjà bien conditionnés pour condamner lourdement les Cubains.

Le 4 octobre 2010, c'était au tour d'Amnesty International de mettre en doute l'impartialité du jugement des Cinq dans une lettre adressée au ministre de la justice, Monsieur Eric Holder.

Trois livres excellents ont déjà été publiés ces dernières années sur cette lamentable histoire des Cinq. Le premier en français, de Maurice Lemoine, « Cinq Cubains à Miami », le second en espagnol, de Fernando Morais, « Los Ultimos Guerreros de la Guerra Fria », et le troisième en anglais, de Stephen Kimber, « What Lies Accross the Water- The Real Story of The Cuban Five ». Vous devriez, Monsieur le Président, au moins lire ce dernier. Stephen kimber est canadien, Professeur de Journalisme à l'Université King's College à Halifax.

Depuis plus de trois ans ces cinq cubains attendent que la juge Lenard du tribunal de Miami se prononce sur leur demande d'appels collatéraux.

Martin Garbus, le nouvel avocat de Gerardo Hernández, a présenté il y a plus d'un an un nouvel « affidavit », document de 82 pages où il a stigmatisé le fait que le Procureur Général ait minimisé l'impact de la corruption de journalistes. Il demandait au Département de la Justice de tout faire pour « avoir l'espoir qu'une telle chose ne se reproduise plus aux Etats-Unis ».

Gerardo Hernandez attend toujours la réponse à sa demande d'audience où il entend démontrer la fausseté de la charge « d'intention d'assassinat » pour laquelle il a été condamné à passer le reste de sa vie en prison. L'Accusation, qui a monté de toutes pièces ce délit, refuse que soient rendues publiques les images satellites du drame du 24 février 1996 pour lequel Gerardo est si lourdement condamné.

Combien de temps encore Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Fernando González, et Ramón Labañino devront-ils attendre le bon vouloir d'une juge de cet état de non droit qu'est la Floride, pour que leur innocence soit enfin reconnue ?

Combien de temps encore, Monsieur le Président, allez-vous donner au monde cette image déplorable d'une justice manipulée par le pouvoir exécutif, et corrompue par les groupes mafieux de Floride ?

Cette affaire n'a que trop duré. La balle est dans le camp politique. Vous devez rendre la liberté à ces courageux patriotes victimes d'un véritable complot qui les maintient en prison. En accomplissant un tel geste, vous marquerez l'Histoire des Etats-Unis et de Cuba. Avoir ce courage politique sera tout à votre honneur.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments

Suite à la page (16)

Les Etats-Unis ne font plus peur

Par Thierry Meyssan

Alors que l'Assemblée générale des Nations Unies devait débattre de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire, c'est un tout autre sujet qui préoccupait les diplomates : les Etats-Unis sont-ils toujours l'hyper-puissance qu'ils revendiquent être depuis la disparition de l'Union soviétique, ou le temps est-il venu de s'émanciper de leur tutelle ?

En 1991, les Etats-Unis avaient considéré que la fin de leur rival libérait leur budget militaire et leur permettrait de développer leur prospérité. Le président George H. Bush (le père) avait, après l'opération Tempête du désert, commencé à réduire le format de ses armées. Son successeur, Bill Clinton, renforça cette tendance. Cependant, le congrès républicain, élu en 1995, remit ce choix en question et imposa un réarmement sans ennemi à combattre. Les néo-conservateurs lançaient leur pays à l'assaut du monde pour créer le premier empire global.

Ce ne fut qu'à l'occasion des attentats du 11-Septembre 2001 que le président George W. Bush (le fils) décida d'envahir successivement l'Afghanistan et l'Irak, la Libye et la Syrie, puis la Somalie et le Soudan, et de terminer par l'Iran, avant de se tourner vers la Chine.

Le budget militaire des Etats-Unis a atteint plus de 40 % des dépenses militaires du monde. Cependant, cette extravagance a une fin : la crise économique a contraint Washington à faire des économies. En un an, le Pentagone a licencié un cinquième de son armée de terre et a arrêté plusieurs de ses programmes de recherche. Ce recul brutal ne fait que commencer et il a déjà désorganisé l'ensemble du système. Il est clair que les Etats-Unis, malgré leur puissance supérieure à celle des vingt plus gros Etats de la planète, Russie et Chine comprises, ne sont plus en mesure de livrer actuellement de vastes guerres classiques.

Washington a ainsi renoncé à attaquer la Syrie lorsque la flotte russe s'est déployée le long de la côte méditerranéenne. Pour lancer ses missiles Tomawak, le Pentagone devait alors les tirer depuis la Mer rouge en survolant l'Arabie saoudite et le Jordanie. La Syrie, et ses alliés non-étatiques, auraient répondus par une guerre régionale, plongeant les Etats-Unis dans un conflit trop grand pour eux.



Les Etats-Unis sont-ils toujours l'hyper-puissance qu'ils revendiquent être depuis la disparition de l'Union soviétique, ou le temps est-il venu de s'émanciper de leur tutelle ?

Dans une tribune publiée par le New York Times, le président Poutine a ouvert le feu. Il y a souligné que « l'exceptionnalisme américain » est une insulte à l'égalité des humains et ne peut que déboucher sur des catastrophes. A la tribune des Nations Unies, le président Obama lui a répondu qu'aucune autre nation, pas même la Russie, ne souhaitait porter le fardeau des Etats-Unis. Et que s'ils faisaient la police du monde, c'était justement pour garantir l'égalité des humains.

Cette intervention n'a rien de rassurant : les Etats-Unis s'affirmant comme supérieurs au reste du monde et ne considérant l'égalité des humains que comme celle de leurs sujets.

Mais le charme est rompu. La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, s'est faite applaudir en réclamant des excuses de Washington pour son espionnage universel, tandis que le président de la Confédération helvétique dénonçait la politique de la force US. Le président de la Bolivie, Evo Morales, évoquait la traduction de son homologue US devant la Justice internationale pour crimes contre l'humanité, tandis que le président serbe Tomislav Nikolic, dénonçait la mascarade des tribunaux internationaux ne condamnant que les adversaires de l'Empire, etc. On est ainsi passé d'une critique émanant de quelques Etats anti-impérialistes à une révolte généralisée incluant les alliés de Washington.

Jamais, l'autorité des maîtres du monde n'avait été ainsi publiquement contestée, signe qu'après leur reculade syrienne, ils ne font plus peur.

Diskou senatè Moise Jean-Charles nan Fowòm Popilè 29 septanm 2013 la

Mwen salye tout kanmarad ki la a, mwen salye tout moun ki sou panèl la, mwen salye mèt André Michel ki la nan sal la, mwen salye tout zanmi, zanmi ki soti Ozetazini, zanmi ki soti Gwadloup, Matinik, nou salye tout moun ki soti nan tout depatman peyi a. Mwen salye yo nan kad yon gwo inisyativ yon ansanm kolèg chita nan kad refleksyon y ap fè parapò ak batay politik anndan peyi an, yo jije nesesè fò k gen yon zouti politik ki gen yon altènativ degoch ki kapab oryante batay politik la anndan peyi a.

Sa se yon inisyativ nòb noumenm nou mande pou tout moun louwe. Se vre PPN pa egziste ankò kòm yon òganizasyon ki te klè nan batay òganizasyon goch la, men kanmenm jodi a fòk nou gen yon zouti ki kapab oryante yon batay politik anndan peyi a.

Mwen panse sa ki pi enpòtan nan batay politik la jodi a, se pou n klè kote nou ye. Eske nou agoch ? oubyen èske nou adwat ? Nou pa nan takiya, nou pa nan woule m debò, nou klè noumenm e nou kòrèk avèk konsyans nou.

Jodi a sa ki pi enpòtan pou noumenm, genyen yon batay ki chaje ak konfizyon, ou pa konn ki kote moun yo ye, ou pa konn si yo anlè, ou pa konn si yo anba.Sepandan, lènmi an ap manje nou.

Jodi a, nou pral eseye menmsi pa gen anpil tan, pou n kapab fè yon ti limyè otou batay n ap mennen noumenm kòm palmantè, kòm militan politik. Nou klè sou sa, kominote entènasyonal la gen yon ajenndan pou peyi a. Soti an 90 nou te dezoryante ajennda yo a, men apre 7 mwa yo kraze n. Depi lè sa se yo ki enpoze sa yo vle an Ayiti, li pa posib.

Apati jodi a, yo enpoze nou prezidan Martelly, yo enpoze Laurent Lamothe, yo enpoze nou direktè jeneral polis la, tout bagay nan men yo. Kisa nou gen kòm benefis, se mizè nwa, se grangou e moun pa konn ki sen pou nou rele nan peyi a. Apre yo fin epoze nou Martelly, akisa sa abouti ? Se paske tèlman gen richès natirèl anndan peyi a yo vle pran, yo itilize tout mwayen pou yo mete men sou richès sa yo. Se sa k fè jodi a yo mete reprezantan yo anndan peyi a. Pou yo rive fè sa, yo fè alyans avèk yon kouch moun anndan peyi a, moun ki kontwole ekonomi peyi a depi 200zan.

Jodi a nou pa ka rete bwa kwaze pou n kite moun sa yo ap pase nou nan tenten. M te di sa lè m t al pran lapawòl nan Nip. Gen prezidan Obama, lè l prezidan tout moun te di nèg sa a li sanble nou, epi tout moun di Ayiti sove. Poutan, poutan, se pou lapremyefwa Ayiti konnen mizè konsa. Raple nou apre tranblemanntè a, Obama voye Bush ak Clinton an Ayiti sou baz moun ki gen kontak, moun ki eklere, moun ki gen gwo pouvwa pou sove peyi Ayiti. Yo pase nou nan tenten.



Senatè Moise Jean-Charles lè l te pran lapawòl nan Fowòm popilè ki t ap fèt nan lokal Fany Villa a

Imajine w jodi a bagay k ap pase la yo, nou kapab konprann èd ap bay sou baz y ap ede peyi Ayiti. Nou pran egzanp sa a, pou n fè demonstrasyon pou n montre se nan tenten y ap pase nou. Se noumenm pèp ayisyen ki pou pran desten peyi a nan men nou. Yo pap pran l pou nou. Fò w pa pè jodi a pou di, lè w ap suiv, lè w ap gade, se pou w bay pozisyon w klè. Mwen pa bezwen konnen kisa ki pral fèt, tout moun fò n klè.

Raple w apre tranblemanntè a se 450 milyon dola meriken Lèzetazini voye ba nou. 450 milyon wi. E nou tande kòman yo divize l. Ou tande blan an di 30% pou USAID, 30% pou fèmye meriken.k ap voye jòb ann Ayiti, 20% pou sòlda meriken ki te vin ede nou, 10% pou Repiblik Dominiken epi yo di w rès la pou Ayiti, 10% sèlman, savledi y ap pase nou nan tenten. Epi nan depatman Nò peyi a konpayi adwat, konpayi agoch enstale pou pran lò, pou pran tout kalite bagay. Eske nou ka dakò sa pèp ayisyen ? Nou pa ka dakò yon bagay konsa.

Pou yo rive akonpli misyon sa a, gen 2 jan yo fè l : yo ba nou yon okipasyon, yon okipasyon dousman, pèsonn pa konprann. Lè w kwè se MINISTA ki anndan peyi a se pa vre. Lèzetazini prezan anndan peyi a avèk 3 baz militè l, pa gen pèsonn ki bay sa enpòtans. Yo la, yo la nan Pako, yo la anba lavil la, yo la nan Nò, yo la anndan peyi a, se pou tout moun konnen sa.

Lè n ap gade sou plan ekonomik, gade sa Martelly ap fè peyi a, li livre tout peyi a ba yo e limenm pran desizyon antinasyonalis lè li deside siyen kontra avè Fon Monetè Entènasyonal pou n pa pwodui diri anndan peyi a, se ... y ap fè avèk nou. Nou pa ka rete devan yon tèl sitiyasyon pou n ap gade Martelly. Pou yo entimide nou, Martelly pran yon ajennda, li deside pou li mete sa yo rele « lame woz ». Se noumenm ki te denonse l, e pou n te denonse l se pa nan bouch nou te fè l, nou pran yon tan pou mache nan tout peyi a, nou pran tout imaj yo nou konpile epi nou di tout moun men imaj yo kote mesye yo ap antrene anndan peyi a. Si w pa fè sa, yo pral di se manti, paske nou fè pati klas moun yo rele vanipye yo, lè n pale, si nou pa pale anpil yo pap vle tande nou, se pale pou n pale nan zòrey yo. Se sak fè jodi a nou klè sou sa, batay n ap mennen an ap pran yon koub, li pap ka fè bak ankò.

« Martelly se yon kadav politik », nou pa menm bezwen okipe sa. Kounye a sa ki pi enpòtan, ann fè travay nou kòm òganizasyon pou n prepare yon altènativ apre Martelly. Ou mèt vle l ou mèt pa vle l, Kominote Entènasyonal la pap ka sove Martelly, yon prezidan ki enplike nan tout krim deta yo, krim sou krim, ou pa janm pa tande non Martelly ladan l. Li mèt dwòg, li mèt asasina, li mèt entimidasyon, li enplike nan tout. Li mèt te koripsyon, li enplike nan tout. Nou pa ka rete ap gade yon bagay konsa. Pou l pwovoke nou, yo pran yon moun ki nan dwòg, li lage moun nan menm jou a, li revoke komisè gouvènman an. Sa l fè ki pi grav, l al dòmi lakay moun sa a avan yèswa. Epi tout moun rete, w ap gade Martelly ? Li pa posib jodi a. Se pou nou ranmase karaktè nou pou nou mennen batay la. Dayè se pa nou k ap jete Martelly, se limenm k ap jete pwòp tèt pa l. Se Martelly k ap fouye twou pou l tonbe ladan l. Si Martelly pa te atake yon jij pou n te kapab prezante yon rapò pou n te pase l nan Sena Repiblik la , menmsi ou tande moun ki bò kote l yo ap pale se pa vre, yo pran nan pwa grate. Yo pran nan pwa grate e pwa grate sa yo pap ka soti ladan l.

M tande tout deba ou tande nan radyo yo, kolèg oubyen senatè k ap pale yo, yo konnen byen se manti y ap bay. Menmsi ou tande gen konfizyon, depi yon kò nan palman an fin vote pa gen moun ki retounen sou li. Menm mwen ki senatè ki fin vote l la, mwen pa ka di tounen sou li paske li deja vote deja. Alewè pou moun ki pa anndan palman an, savledi se dilatwa nou di k ap fèt. Kounye a, bandi depi nan chanm depite a, nou pa pral konte sou chanm depite a. Se pou sa nou mande yon manifestasyon manch long anndan peyi a epi mete yon

Suite à la page (15)

DÉCÈS

Haïti Liberté vous fait part de la nouvelle de la mort soudaine de Rony Florestal survenue à l'aube du Lundi matin 23 Septembre dernier en sa résidence à New-Rochelle, New-York.

En cette pénible circonstance, nous envoyons nos condoléances émues à ses enfants Morgan et Tyler Waiett Florestal, sa mère Mme Nolette Marc ; ses tantes Mme Edlyne Céant, née Marc et son époux ;

M. et Mme Pierre Guerrier, née Marc ; veuve Edith Fleurimé, née Marc ;

M. et Mme Inel Auguste,née Marc ; M.et Mme Jean Marie Laurent, née Sophia Marc ;

M.et Mme Louis Grégoire,née Marlène Marc ; M.et Mme Claudy, née Ilda Marc ;

son oncle M.Emmanuel Marc et son épouse née Lesline Lalime ;

à ses cousins et cousines M. Pierre L Florestal et famille, Mme Armide Florestal et famille,M.et Mme Abner Florestal et famille, Smith Florestal et famille, Peterson Florestal et famille, M.et Mme Saint Rémy Baltazar et famille,M.et Mme Wilford Céant et famille, à Irma Eliassaint et famille ; à Kendy, Sandeline et Theiry Céant ;

à Ricardo et Nephtaly Grégoire ; à Marline, Belinda et Annely Marc ; à Ebert Gentil, Ftaceylyn Fleurimé ; à Jossyka, Ynéla, Ann Lyse et Sophie Auguste ; à Néapha, El Nathan et Rosemond Marc ; à Geoffrey Laurent ; à Mme Ginette Pierre, née Deshommes et famille ; aux familles Florestal, Marc, Guerrier, Pierre, Céant, Baltazar, Eliassaint, Grégoire, Fleurimé, Auguste, Laurent, Deshommes, Lalime ainsi qu'à tous les autres parents et alliés si cruellement éprouvés.

Les funérailles de Rony Florestal ont été célébrées en l'Eglise Baptiste d'expression francaise de New-Rochelle, Samedi 28 Septembre 2013 et la mise en terre a eu lieu en Haïti.

Paix à son âme.

Pour information : 678 754 1764

Le blocus des Etats-Unis entrave le développement de l'anesthésiologie à Cuba

Le président de la Société cubaine d'anesthésiologie, le Dr Humberto Sainz, a déclaré que le blocus imposé par les États-Unis à Cuba est une sérieuse entrave au développement de cette spécialité médicale dans le pays.

Dans des déclarations à Prensa latina, le Dr Sainz a signalé que Cuba ne peut plus acheter un dispositif supralaryngeal utilisé lorsque l'intubation endotrachéale est impossible, le brevet de ce matériel ayant été acheté par une compagnie étasunienne.

« Depuis la fin des années 1990, nous nous le procurions auprès de la maison mère britannique, mais à présent nous devons trouver des imitations de ce dispositif dans d'autres sociétés ».

Selon le spécialiste, pour faire face à cette situation, Cuba accorde la priorité à la fabrication d'équipements tels que des toximètres, des moniteurs hémodynamiques multiparamétriques, des moniteurs de relaxation musculaire, des électrocardiographes et des défibrillateurs.

À cet effet, a-t-il ajouté, la société cubaine Combiomed est chargée de la production de ces équipements appelés à diminuer les importations.

Les dispositifs créés par cette société sont conformes aux exigences du Centre de contrôle d'État des équipements médicaux de la République de Cuba, équivalentes à celles de l'Administration fédérale des médicaments des États-Unis et de la Communauté européenne.

Les États-Unis, qui fabriquent les nouveaux agents anesthésiques, les médicaments en rapport avec cette spécialité, ainsi que des équipements de travail, sont à la pointe de cette technologie.

« Nous devons également faire face à des limitations pour ce qui concerne l'information, car il nous est impossible de nous abonner à des revues spécialisées des États-Unis, ni y avoir accès sur Internet » a indiqué le Dr Sainz.

Il a rappelé que trois professeurs nord-américains se sont vu refuser l'autorisation, par le Bureau de contrôle des actifs étrangers du Département du Trésor, pour participer au Congrès national d'anesthésiologie, de réanimation et de douleur qui s'est tenu à La Havane.

Ce Congrès a réuni plus de 60 délégués d'Amérique latine, de la Caraïbe, d'Italie, d'Autriche, d'Espagne et d'Angola.

Granma La Havane.
26 Septembre 2013

Raul s'est entretenu avec le président équatorien



Le president Correa (manches retroussées) s'entretenant avec son homologue Raúl Castro (à sa gauche)

Le général d'armée Raul Castro Ruz, président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, a eu des conversations officielles le 20 septembre avec Rafael Correa, président de la République d'Équateur, en visite de travail à Cuba.

Pendant l'échange fraternel, qui a eu lieu au siège du Palais de la Révolution, les deux chefs d'État se sont félicités de l'excellent état des relations bilatérales, basées sur la solidarité et la coopération mutuelle, et ils ont affirmé

Suite à la page (19)

Une Cour fédérale ordonne la remise des documents sur le paiement de journalistes pendant le procès des Cinq

WASHINGTON.— Une cour fédérale des États-Unis a ordonné au Département d'État de remettre les documents concernant les paiements effectués à des journalistes qui ont écrit des articles portant préjudice aux Cinq durant leur procès.

Selon une information du site antiterroristas.cu, au mois de juin, le Partnership for Civil Justice Fund (Fonds de l'Association pour la justice civile- PCJF) a présenté une requête en justice devant Cour fédérale du district de Columbia contre le Département d'État, en invoquant le Freedom Of Information Act, (la Loi sur la Liberté d'Information – FOIA). Ce recours met en cause le refus des autorités de présenter les documents en leur possession concernant les paiements secrets à des journalistes de Miami par le gouvernement de Washington.

Ces journalistes ont couvert l'affaire des Cinq avant et pendant le procès, ainsi que durant les délibérations du jury. Leurs reportages tendancieux

Suite à la page (19)

Salutation du Comité « Défendre Haïti c'est nous défendre nous-mêmes », de l'Assemblée législative de São Paulo (Brésil) au Forum du 29 sep en Haïti

Camarades,

En réponse aux lettres des camarades Berthony Dupont et Kim Ives, le Comité « Défendre Haïti c'est nous défendre nous-mêmes », de l'Assemblée législative de São Paulo, se félicite chaleureusement de la tenue de ce Forum le 29 septembre à Port-au-Prince, lequel, nous n'en doutons pas, sera un important soutien supplémentaire pour le développement de la lutte pour le retrait de la MINUSTAH d'Haïti.

Par le biais du camarade Robert Fabert, qui a été avec nous dans la Conférence du 31 mai et 1er. Juin dernier à Port-au-Prince, nous informons les organisateurs et les participants de ce Forum qu'en ce moment-même, nous sommes engagés dans la constitution d'une délégation qui sera présente à New York le 10 Octobre, pour être reçue en audience au siège de l'ONU, où nous allons présenter les conclusions de la dite Conférence continentale qui s'est tenue les 31 mai et 1er Juin dernier (également à Port-au-Prince, et à laquelle beaucoup d'entre vous ont certainement participés) et la résolution du Sénat de votre pays, adoptée le 28 mai 2013, qui a décidé de fixer une date limite pour le retrait de la MINUSTAH.

Comme il ne pouvait pas en être autrement : la présence de la MINUSTAH se révèle de plus en plus insupportable pour le peuple d'Haïti et aussi pour le peuple brésilien. Tous deux sont victimes de la politique de la même puissance impérialiste, les États-Unis, au service de laquelle la MINUSTAH a été et reste mise en place depuis presque dix années en Haïti.

Les dernières informations que nous recevons d'Haïti font état de nouveaux actes de violence commis par des soldats de la MINUSTAH contre la population, y compris contre des manifestations politiques pacifiques. Ces faits ne font que renouveler notre détermination à poursuivre et à élargir la campagne engagée jusqu'à ce que le peuple haïtien récupère la pleine souveraineté et puisse démocratiquement décider de son avenir, ce qui est impossible avec la présence dans le pays de troupes d'occupation étrangères.

Comptez sur nous dans ce combat !

Tous nos vœux de plein succès pour les discussions et les résolutions qui seront adoptées à votre forum !

Dehors la Minustah ! Vive la souveraineté du peuple haïtien !

São Paulo, le 25 septembre 2013.

Comitê Defender o Haiti é Defender a nós Mesmos.

O Trabalho *

São Paulo, le 24 Septembre 2013
À la Coordination Dessalines (KOD)
A/C camarades Berthony Dupont et Kim Ives

Chers camarades,

Par l'intermédiaire de notre camarade Robert Fabert, le courant O Trabalho du PT, section brésilienne de la quatrième internationale, se félicite de la création de votre parti, Koodinasyon Dessalines (KOD), dont le premier acte est de prendre position et mener le combat concret pour le retrait de la MINUSTAH en Haïti.

Comme vous le savez, camarades, dès que le gouvernement brésilien, en 2004, pendant le premier mandat du président Lula, a annoncé qu'il acceptait de prendre le commandement de la Minustah, nous avons commencé, avec d'autres camarades de différentes orientations politiques, une campagne contre cette décision et une fois les troupes déployées en Haïti, pour son retrait immédiat.

Pour nous, la défense de la souveraineté d'Haïti est la défense même de la souveraineté de notre pays. Les intérêts qui poussent l'impérialisme étatsunien à occuper Haïti par le biais des troupes de l'ONU, dirigées par le Brésil, sont les mêmes qui le poussent à faire pression sur le Brésil pour privatiser-dénationaliser ses entreprises et ses ressources naturelles (notamment le pétrole).

L'impérialisme qui à décidé l'occupation d'Haïti est le même qui prétend ouvertement avoir le droit de mettre en oeuvre des opérations d'espionnage contre le Brésil et d'autres pays; le même qui a organisé et/ou soutenu des coups d'État au Honduras, au Paraguay; qui impose le blocus contre Cuba; qui a poussé à la déstabilisation du Venezuela; qui appelle à une nouvelle intervention militaire en Syrie; qui est le responsable de l'écrasement du peuple palestinien; et qui, enfin, agit pour empêcher que la volonté populaire s'exprime aux quatre coins du monde.

Il est impossible d'avoir des institutions véritablement démocratiques et qui expriment la souveraineté populaire en se subordonnant à l'impérialisme. Cela est vrai partout, et aussi dans notre pays qui, comme les camarades ne l'ignorent pas, traverse une période particulière, ouverte par les journées de juin, quand des millions, surtout des jeunes, sont descendus dans les rues pour exiger des améliorations dans les services publics et ont mis à l'ordre du jour la nécessité d'une réforme démocratique de nos institutions, qui conservent toujours une large héritage de la dictature militaire.

À ce sujet, nous vous envoyons ci-joint un document adopté par notre Conférence nationale, tenue les 7 et 8 Septembre à São Paulo, qui a actualisé les discussions sur la situation au Brésil et notre combat, notamment pour le retrait des troupes de la MINUSTAH en Haïti.

Convaincus que la constitution de la KOD permettra l'approfondissement de la coopération politique qui s'est développée déjà dans la campagne pour la défense de la souveraineté d'Haïti, pour le retrait de la MINUSTAH, nous vous souhaitons le plus grand succès pour ce nouveau pas que vous entreprenez dans ce travail.

* Courant O Trabalho du PT, section brésilienne de la Quatrième Internationale

Suite de la page (4) Forum ...

qui viennent après le départ de Martelly. « *Nous n'aurons pas à refuser* » automatiquement toute solidarité venant de tous pays, « *mais à conditions qu'ils s'abstiennent à s'immiscer dans les affaires intérieures d'Haïti* », d'après la proposition. « *Ils peuvent apporter leur soutien, mais sans aucune condition* ».

Dans la même veine, la proposition appelle pour les 9.000 troupes d'occupation de la Mission des Nations Unies pour stabiliser Haïti (MINUSTAH) de quitter le pays immédiatement. « *Le dernier soldat de la MINUSTAH doit quitter le pays au plus tard en mai 2014, comme le Sénat a déjà demandé dans sa résolution* », a déclaré la proposition.

KOD travaille avec un grand nombre d'organisations populaires qui ont également contribué à l'organisation du Forum populaire comme le Mouvement National pour la Liberté, Egalité, Fraternité des Haïtiens (MOLEGHAF), la Force patriotique pour le respect de la Constitution (FOPARK), la Plate-forme nationale populaire (PNP), le Mouvement pour la survie de la société haïtienne (MOSSOH), l'Organisation des jeunes progressistes de l'avenue Pouplar (OJPAP), l'Organisation pour le progrès national (OPNA), l'Espace de grande réflexion pour l'intégration sociale (GERES), Militan Reveye pou yon lòt Ayiti (MRH), et l'Assemblée populaire pour le changement à La Saline (RPCS).

De nombreuses organisations des départements d'Haïti ont également envoyé des délégués au Forum, y compris des groupes comme l'Organisation des Jeunes Patriotes pour le développement de Baradères (OPDB), la Ligue de la jeunesse progressiste de Grande Rivière du Nord, Pòt la de l'Artibonite, le Mouvement révolutionnaire pour le développement du Nord-Ouest (MRDNO), et OPDSIC de la Grande Anse.

Il y avait également des délégués internationaux qui ont assisté au lancement du Comité Visite Haïti Guadeloupe et le Réseau international pour soutenir Haïti aux États-Unis et l'organisation des Travailleurs et paysans de Guadeloupe. Des messages de solidarité ont également été envoyés par les syndicats et les partis au Brésil et en Argentine.

La réunion était présidée par deux autres dirigeants de la KOD, Oxygène David et Pierre Michaël, qui ont maintenu la réunion à un vitesse efficace. Biwon Odigé de FOPARK, dont l'organisation a initié l'appel pour la manifestation énorme du 30 septembre, a également partagé le podium.

« *Dans l'ensemble, les délégués ont accueilli et bien reçu la proposition de KOD qui a été présentée au*



Fowòm Popilè (Foto Frantz Etienne)

début de la journée », a déclaré un autre responsable de KOD, Mario Joseph, un des plus éminents avocats spécialistes des droits de l›homme en Haïti, dans une conférence de presse le 1er octobre au Bureau des avocats internationaux (BAI). « *Les délégués* du Comité de Suivi attaché à la Coordination Départementale de l'Ouest du parti Fanmi Lavalas. Clairement , il a voulu déranger la réunion, et on peut se demander s'il a fait cette tapage impuissante à son propre chef, parce que objectivement, c'était une interruption



Moise Jean Charles, Yves Pierre-Louis et Mario Joseph

se sont divisés en huit ateliers qui se sont réunis pendant près de deux heures pour analyser la proposition. Ensuite, chaque atelier a présenté un résumé des réflexions sur la façon de renforcer et d'enrichir la proposition. Dans les prochains jours, un comité de synthèse examinera les rapports de chaque atelier pour élaborer une résolution finale. Toutes les organisations populaires qui approuvent la résolution finale pourront la signer, même si il y a certains qui n'ont pas pu participer au Forum Populaire du 29 septembre ».

Comme on doit s'y attendre à n'importe quelle initiative révolutionnaire, il y avait une petite provocation vers la fin de la réunion. C'est qu'un certain « Ingénieur Dounnaxient Bastien » a créé un petit désordre, en levant sa voix et frappant des tables, quand il a estimé que les organisateurs du Forum n'ont pas entendu son point de vue, bien qu'il a participé dans un atelier. D'après des sources dans la salle, il semble qu'il fait partie que Martelly aurait applaudie.

L'avocat André Michel, qui a été violemment persécuté pour intenter un procès de corruption contre le gouvernement de Martelly, a également participé au Forum, comme l'a fait le sénateur Moïse Jean-Charles, qui a électrisé la salle avec son adresse.

« *Aujourd'hui, nous allons essayer, même si nous n'avons que peu de temps, d'apporter un peu de lumière à la bataille que nous menons en tant que militants politiques* », a déclaré le sénateur Moïse. « *Nous sommes clairs à ce sujet: la communauté internationale a un agenda pour Haïti. En 1990, nous avons détraqué leurs plans et élu notre propre gouvernement. Sept mois plus tard, ils ont mené un coup d'État sanglant. Depuis lors, ce sont eux qui ont imposé ce qu'ils veulent en Haïti. Cela ne peut pas continuer. Ils ont imposé Président Martelly sur nous. Ils ont imposé Laurent Lamothe sur nous .... C'est nous, le peuple haïtien, qui devons prendre notre destin en main. Et c'est ce que nous commençons à faire ici aujourd'hui* ».

« La conclusion de la proposition de la KOD est instructive et des extraits ont fait une conclusion appropriée pour ce reportage: Il est plus que certain que le gouvernement haïtien ainsi que les institutions internationales dont Washington, Paris, Ottawa et autres

Vont s'opposer à cette résolution typiquement nationale ; surtout quand elle est venue des masses populaires qu'elles n'ont jamais digérées. Dans ce cas, il faut que le peuple soit prêt à défendre ce qu'il venait d'accoucher, sachant au préalable que leurs voix ne vont point être entendues et respectées. Ce que nous venons de proposer est démocratique, authentique, honnête puisque émanant d'un esprit souverain, tout à fait différend des manœuvres auxquelles les colonialistes nous ont trop longtemps habituées. L'heure pour nous de suspendre à recevoir des ordres est enfin venue pleinement pour nous. C'est la voie unique de construire notre propre démocratie parce nous sommes peuple d'un pays souverain, non colonisé, maîtres de nous-mêmes, désormais, capables d'affirmer comme Thomas Sankara : « **Osons nous mêmes d'inventer notre avenir »**

Suite de la page (4) 30 Septembre...



Au Cap-Haïtien, à l'initiative du Collectif des militants pour libérer Haïti et Base populaire Nord, des milliers de personnes ont également gagné les rues dans le même objectif : Départ inconditionnel de Michel

de gaz lacrymogène. Les manifestants ont poursuivi leur cours jusqu'au Parlement haïtien où les responsables ont mis fin à ce mouvement comme il en avait été décidé.

Par ailleurs, au Cap-Haïtien, deuxième ville du pays, à l'initiative du Collectif des militants pour libérer Haïti et Base populaire Nord, des milliers de personnes ont également gagné les rues dans le même objectif : Départ inconditionnel de Michel Martelly pour violation flagrante de la constitution et des lois de la République.

La énième manifestation de la population Capoise contre le pouvoir se déroulait pacifiquement à travers les rues. Mais à la fin de cette manifestation de petits incidents se sont produits suite à des provocations de la part des agents de la PNH. Les responsables de cette grande mobilisation contre le pouvoir ont pris rendez-vous pour le mardi 15 octobre prochain. Le dialogue n'est pas possible avec un tel régime au pouvoir. La mobilisation générale dans tout le pays reste la solution à la crise politique du pays.

Suite de la page (6)

Posede sa se yon posede yon legwis tankou Jan-Wobè Kadeli(Jean-Robert Cadely) dakò ak li tou. Sosyete Koukouy sou bò pa-l te dakò ak itizilizasyon tirè yo daprè prensip òtgraf 1979 la. Men sosyete Koukouy te gen lòt detay ki te pi enpòtan pou li toujou. Koze vwàyèl nazal yo te yon gwo sousi pou mesyedam sa yo. Byen ke nou wè ptita, nan Pawòl Kreyòl #2—yon revi Sosyete Koukouy pibliye—yo lage /ou/ nazal la.

Men sa ki pi enpòtan an se motif gwoup GREKA a te genyen pou yo rive sijere itilizasyon tirè a pou ranplase silab ki mache ak konsòn pwonominal sijè yo. Dapre Defen Pyè Vènè (Pierre Vernert), nan pozisyon li te pran nan reyinyon sa a, (lektè a kab jwenn videyo reyinyon sa a nan Liberi Mapou. Adres la se : 5919 NE 2nd Ave, Miami, FL 33137 ; telefòn nan se 305-754-9922, se te yon bon pratik.

Motif la daprè Defen an se te pou fasilite daktilograf la lè l-ap tape pou moun nan kab rekonèt konsòn pwonominal ki pwonon sijè yo. Apre pozisyon sa a, bal la kraze.

Iltonn(Dimitri Hilton) deklare se yon pozisyon ki mande yon analiz ki pi apofondi. Si gen pwonon sijè, gen pwonon objè tou. Men sa pa rete la sèlman, gen pwonon posesif tou. Iltonn(Dimitri Hilton) te baze agiman li yo sou yon atik li te ekri nan lane 2000 :*Pronominal Clitics in Haitian Creole, Phonological or Syntactic ?* Li te baze agiman-l yo tou sou yon atik li te plibliye an 2010 ki rele :*Pa pòt*. Sou baz de atik sa yo Iltonn (Dimitri Hilton) vannen tout moun nan konferans lan.

Nan tèz dokotra Kadeli a (Jean-Rober Cadely)—*Aspect de la phonologie du Créole Haïtien(1993)*, misye te vin ak yon agiman ki te vle fè moun konprann se motivasyon fonolojik—sètadi se pou yon rezon fonolojik, oubyen, yon règ fonolojik ki fè konsòn pwonominal yo kole adwat oubyen agoch. Iltonn(Dimitri Hilton) te demontre se pa vre ditou. Iltonn(Dimitri Hilton) te bay kèk egzanp klè sou sa nan atik mwen mansyone anwo a la a. Si lektè vle tou li kab gougèl(google) : Dimitri G. Hilton pou li li atik la ''on line''.

Agiman ki pi serye kont kesyon konsòn pwonominal sijè yo se ka pwonon ki chanje sans fraz la dapre kote yo kole a. Nan reyinyon sa a te gen anpil diskisyon sou sijè sa, men se te deba ki te genyen ant Defen an ak Iltonn (Dimitri Hilton) nan ki te pi anime rankont lan.

Yon egzanp sou pwonon ki chanje sans fraz la dapre kote yo kole a se egzanp nimewo en an :

Papa li achte kay la.
a) [papa-l ačte kay la]
b) [papa# l-a čte kay la]

Nan (1) (a) fraz la gen sans yon pwonon posesif ki kole ak mo / papa/ a. Nan (1) (b) fraz la gen sans yon pwonon sijè pou vèb /achte/ a. Si daktilograf la tap suiv prensip òtograf 1979 la, se yon sèl sans lan fraz (1) an tap toujou genyen. Fòk konsòn pwonominal yo ta toujou kole adwat.

Men ki sa ki lakòz tout konfizyon sa a ? Se paske kreyolis yo pa chita sou wòl semantik ak sentaks nan kontèks yon òtograf fonolojik. Tout moun dakò sou wòl fonoloji nan kesyonòn òtograf men yo pa vle admèt semantik ak sentaks gen wòl yo to pou yo jwe nan yon òtograf fonolojik.

Iltonn (Dimitri Hilton) te demontre an 2000 sentaks te gen plas li nan koze a. Men tou li te di se yon kesyon ka akizatif, ka nominatif, ak ka jenetif (posesif) ki te an relyèf. Men gen yon done ki te echape Iltonn(Dimitri Hilton). Egzanp (2) a pral montre sa byen.

Se li ki achte kay la.
*[Se-l ki ačte kay la]
[Se li k-ačte kay la]
(ch)*[Se-l k-ačte kay la]

Nan egzanp (2) (a) ak (2)(ch) la nou wè sa pa mache. Pwonon an pa kab kole sou /se/. Rezon ki lakoz sa sèke /se/ gen sètitid, li gen anfaz, li di yon bagay ki sèten. Se nan ka kote pa gen yon bagay ki sèten, kote ki pa gen anfaz konsòn pwonominal la kab kole. (Lektè a ta dwe rekonèt ke * vle di fraz la pa kòrèk). Se pa yon pwoblèm fonoloji ditou paske /se/ se yon bon anviwonman pou konsòn pwonominal la ta kole agoch si Kadeli(Jean-Robert Cadely) te gen rezon. An menm tan tou si se te yon kesyon ka sèlman dapre sa Iltonn(Dimitri Hilton) te di an 2000 la, fòk pwonon sijè a te ka kole ni agoch ni adwat. Ak sa pwonon /li/ a ta kole sou mo /se/a kòm sijè paske wòl li etan sijè trè klè epi trè kle tou nan fraz la.

Men koze a pa rete la. Gen yon konòn pwonominal ki soti pou li bay tout moun pwoblèm. Konsòn pwonominal sa a se premyè pèsòn sengilye a nan lang kreyòl la:/m/. Dapre Kadeli(Jean-Robert Cadely) (1993), tout konsòn pwonominal yo silabik, ata /k/. Men /m/ silabik eksplisit. Se sa ki fè li kab kanpe pou kont li devan yon konsòn. Men nou kab rezoud kesyon sa a fasil si nou vini ak yon reg ki di tout konsòn pwonominal fèt pou yo kole. Men devan vwayèl yo /m/ toujou kole. Kit se pou fiti ensèten an:/a/, /va/, /ava/, kit se pou fiti sèten an:/ap/.

Nou di ochan pou òtograf la pou ki sa la a ? Anfen òtograf fè anpil wout. Soti nan òtograf Fènan Preswa a(Fernand Pressoir) an 1951 rive sou òtograf 1979 la ak òtograf Dejan(Déjean) 1986 vin tonbe nan prensip òtograf nou jwenn nan atik sa a, se yon pakèt wout.

Anpil moun k-ap panche sou kesyon lang kreyòl la, epi sou kesyon òtograf la an patikilye, ka pa reflechi sou nesesite pou yo konsidere kesyon semantik ak sentaks pou yo rive sènen tout koze ki nesesè pou nou rive kab gen yon òtograf fonologik ki yon zouti ki pi fasil pou moun kap itilize- l yo. Sa nou wè nan syans tankou chimi ak fizik sèke konesans ki sòti nan yon branch sèvi kòm zouti pou konesans ki soti nan yon lòt branch. Soti nan Ebre ki yon òtograf san vwayèl tonbe nan Laten rive nan Espayòl yon lang ki gen yon òtograf trè regilye, nou wè efò ak avans nan domèn fononloji a ki pou ede nou kouche son sou papye. Kidonk sa pa ta dwe siprann nou ditou. Si semantik ak sentaks ap antre nan koze a tou. Apretou yo menm tou yo fè pati lengwistik. Se pa syans etranje k-ap anvayi kesyon kouche son sou papye. Okontrè se yon evolisyon syantifik k-ap fèt.

Ochan pou Defen Fènan Preswa(Fernand Pressoir) pou kouray li pou entèlijans li, pou tout travay sa li fè a . Ochan pou Defen Pyè Vènè(Pierre Vernet) pou tout travay sa li te fè a nan kotèks mete yon òtograf fonolojik sou pye gras ak patisipatyon li nan gwoup GREKA. Ocahn pou Iv Dejan(Yves Déjean) pou ti liv :*Ann aprann òtograf kreyòl la* epi pou tèz doktorali a sou òtrograf kreyòl ayisyen an.

Pou-n fè kesyon òtograf la mache pi byen epi pi bèl , pou nou kab ale pi devan se travay pou nou travaay pou Akademi Kreyòl Ayisyen an nan peyi isit kab tande tout son klòòch yo anvan li parèt ak yon òtograf ofisyèl toutbon vre.

Dimitri Lwi (Dimitri Louis)

Suite de la page (8)

Michel Martelly n'a plus d'autorité morale pour continuer à diriger le pays. Le Réseau National de Défense des Droits humains (RNDDH) se réjouit de ce vote. L'organisme de défense des droits humains estime que ce vote constitue « Un pas dans la bonne direction pour élucider la mort suspecte du juge Jean Serge Joseph et lui rendre justice. »

Haïti proche d'un tsunami politique

L'année 2014 s'annonce des plus difficiles pour Haïti tant sur le plan économique, social que politique. Déjà, les conditions socioéconomiques des masses se détériorent de plus en plus. Au plan politique, la non tenue des élections pour combler le vide au Sénat et les menaces ouvertes de l'exécutif pour dissoudre le parlement risquent d'entraîner le pays vers le chaos. Après que les sénateurs eurent approuvé la mise en accusation du président, du premier ministre et du ministre de la justice, il est difficile d'imaginer que les accusés se présenteront au parlement le deuxième lundi de Janvier 2014 pour le discours sur l'Etat de la nation. C'est une démarche constitutionnelle, mais embarrassante depuis le vote de la mise en accusation. De même, il est difficile d'imaginer que les sénateurs qui ont voté pour la procédure de mise en accusation siègent ce jour-là et accueillent les concernés.

Au regard de la Constitution, le président doit se présenter au parlement pour le traditionnel discours sur l'Etat de la Nation. S'il ne se présente pas le deuxième lundi de Janvier 2014, son absence voudra dire qu'il constate la caducité du parlement. Pas seulement le Sénat, mais le parlement dans son entier, chambre des députés comprise. Parallèlement, le président du Sénat, Simon Dieuseul Desras, avait déclaré péremptoirement que si le président ne se présente pas au parlement le deuxième Lundi de Janvier, le bureau de l'Assemblée Nationale constatera la démission du chef de l'Etat. A ce niveau, le pays se dirige tout droit vers un affrontement direct entre les belligérants qui se refusent à toute concession.

Autre préoccupation majeure, c'est la tenue incertaine des élections pour renouveler le personnel politique du pays. En fait, l'impact le plus dramatique du vote en faveur de la mise en accusation du président fait peser de graves menaces sur le chef de l'Etat devenu de plus en plus affaibli, fragile et vulnérable. Mais cette décision fragilise le parlement aussi dans la mesure où, elle fait peur au président. Et parce que le président qui se croit au-dessus de tout, a peur, il a tendance à faire peur aussi pour vaincre sa propre peur. En effet, Michel Martelly a sur sa tête, une véritable épée de Damoclès. Même si le parlement était renvoyé, l'acte posé par les sénateurs demeure valide, à moins que le pays soit dirigé infiniment sans parlement. La prochaine législature pourra faire suite à ce vote qui sert d'écueil au talon de Michel Martelly, de Laurent Lamothe et de Jean Renel Sanon.

Cette situation ne laisse pas trop de choix à Martelly. Et c'est une raison en plus pour lui de ne pas tenir les élections. Cela devient vraiment compliqué pour le régime « Tèt kalé ». Ne pas organiser les élections ouvrira la voie à une grave crise. Le choix qui reste à Martelly, c'est d'organiser des élections frauduleuses où il pourra contrôler le parlement. Cependant, des élections entachées exacerberont la colère des adversaires de Martelly. En fait, toutes les conditions sont donc réunies pour un éclatement et un affrontement entre Martelly et ses opposants qui veulent le juger pour violation de la Constitution.

Francklyn B. Geffrard
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER

Suite de la page (13)

ti piman ladan l, fè n mete yon ti piman wi pou n kapab entimide lenmi an paske se bandi l ye, manifestasyon konsa pa ka entimide bandi a.

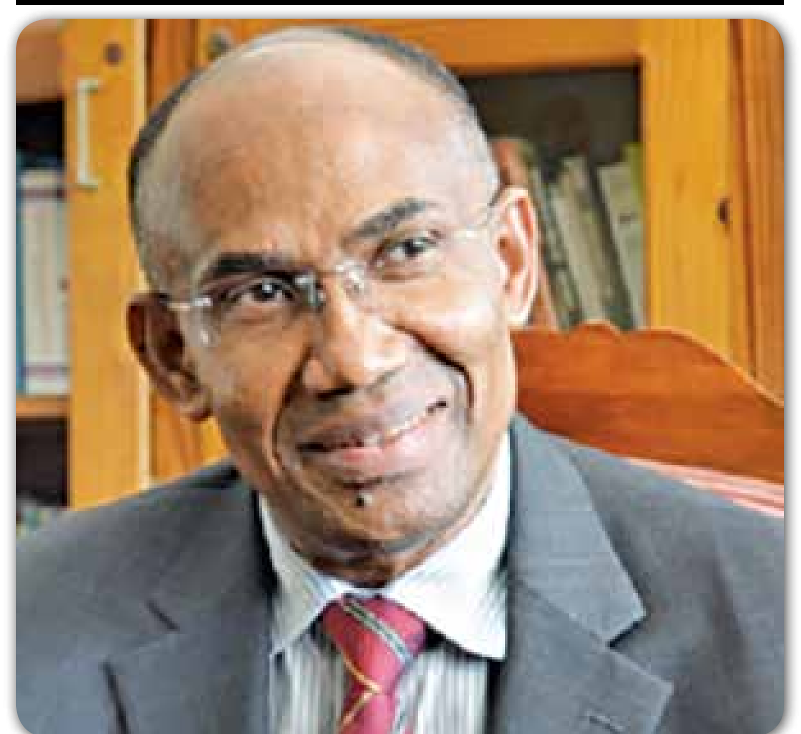
Jodi a, nou pran lapawòl isi a pou n kapab reyitere volonte nou pou nou di moun yo klè fòk gen yon leta. Yon leta ki vin pote mwayen pwodiksyon yo nan men mas yo, nan men sedika yo, kote jodi a gen refòm agrè ki fèt pou peyizan yo, kote jodi a gen kredi ki bay pou tout moun, gen yon lòt lekòl, yon lekòl ki chita sou lasyans, teknoloji e yon lekòl ki chita tou sou kesyon endiktri. Se sa nou bezwen anndan peyi a. Nou bezwen tou pou peyi a desantralize, tout moun gen travay. Se sa nou bezwen anndan peyi a. Pou kantite resous natirèl, kiltirèl ki anndan peyi a yo sifi pou tout moun te ka jwenn moso nan gato a.

Jodi a pa okipe n kèk moun k ap pale, mefye nou deyo, an n fè travay nou kòm moun, militan nan peyi a pou jodi a pati politik yo pa pral bay altènativ pou nou. Pati politik yo se avèk anbasad meriken y ap travay, pati politik yo se avèk Nasyonzini y ap travay, yo pap janm vle altènativ pou nou, se noumenm ki konsène. Lavi nou, lavi timoun nou, nou pa ka lage l nan men moun. Kòm òganizasyon, ranmase karaktè nou, ranmase diyite nou pou n konnen nou gen yon devwa pou n batay kòm avangad pèp ayisyen an, pou n pa kite lenmi an manje l pou l pa di nou te la epi se apre nou pral suiv bèf la.

M panse moman an rive. Moman an rive pou n di klè kisa n ap fè ak peyi Ayiti. Moman an rive, se pa sèlman nan diskou, moman an rive nan pratik nou pou n chanje konpòtman nou kòm moun ki anvan gad anndan peyi an.

Mèsi, mèsi anpil!

Suite de la page (8) L'OPL ou le jeu du...



Le coordonnateur national de l'OPL, le bouillant professeur Sauveur Pierre Etienne, n'y va pas par quatre chemins pour appuyer le vote abstentionniste des sénateurs de son parti

Gilles (gauche démocratique) au bon vieux temps s'était allié avec le MIDH (Centre droit) de feu Marc Bazin et le MNP-28 (droite) de Déjean Bélizaire pour les élections de 1990, l'OPL en 2013 (Centre gauche) ne s'est pas embarrassé de s'allier tacitement avec le régime de Michel Martelly qui applique une politique de droite dure dans le pays. On aura tout vu et tout entendu dans cette République.

Jose Clément
Maryland, le 1er octobre 2013
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Suite de la page (7)

juridiques. Ils trouveront des formations et des séances de réflexions à leurs avantages.

Par exemple, lors d'une conférence tenue à New York, nous avons regardé un documentaire sur la Nouvelle Guinée où nous avons vu mourir des cochons, des eaux changeant de couleurs, des enfants victimes de déformation. Tous ces témoignages pour montrer l'impact négatif dans les pays où se pratique l'exploitation des mines.

De plus, selon l'étude des experts, l'eau utilisée pendant une journée dans les mines peut servir à une famille pendant une durée de 20 ans, d'autant que l'exploitation des mines dure toujours longtemps.

Donc, la question de l'exploitation des mines ne relève pas seulement de la légalité, elle est aussi liée à la vie humaine. Allons-nous être capables de laisser l'exploitation de nos mines faire son chemin chez nous quand nous soyons informés de son effet néfaste sur des générations. Même quand l'accord pour l'exploitation est légal, qu'en est-il de la vie de la communauté, de l'environnement, de l'eau ? Surtout dans un pays où l'eau est privatisée. La réponse doit venir des communautés, non seulement par des interventions légales mais aussi à travers des dispositions d'ensemble. Au DOP, nous avons toujours dit que nous faisons 10% du travail, le reste de 90% par eux. « *Moun ki gen klou a nan dèyè l, se li ki santi doulè a* » Donc c'est aux opprimés de s'organiser pour se libérer . Nous ne pouvons que les accompagner. Comme nous aussi, nous sommes des mêmes entrailles de ces victimes, nous devons les accompagner dans leurs efforts pour la liberté.

H.L.- Me Florvilus, vous êtes avocat, mais vous avez un passé de militant et vous êtes de Jean Rabel. Parlez-nous de votre enfance ?

P.F.- Je viens de la 3ème Section Communale de Jean Rabel. C'est là qu'en 1987 il y a eu le massacre organisé par les grandons et le gouvernement américain suivant les déclarations de Nicol Poitevien qui avait dit : « *Noumenm ak pati ameriken an nou touye yon total 1052 kominis* »

Dans cette Section, j'ai pris naissance le 18 mars 1978. Pour aller à l'école maternelle, je devais marcher pendant deux heures. Je suis resté seulement deux ans parce que les classes ne dépassaient pas les deux enfantines. Ainsi je devais me rendre à Jean Rabel pour continuer mes études. Et c'est là que le 23 juillet 1987, pendant que j'étais en vacance avec ma grand mère dans la 3ème Section, qu'a eu lieu ce que tout le monde appelle « le massacre des paysans de Jean Rabel ». Alfred Joseph, un membre de ma famille, était le responsable de Collectif Paysan. Toute la famille a passé de très durs moments.

En cela, deux moments me sont inoubliables :

Le premier, pour éviter le pire, j'ai dû passer 8 jours dans une grotte ne mangeant que des patates « boucanées » parce qu'ils voulaient détruire toute la famille d'Alfred.

Le second, c'est d'avoir assisté à l'assassinat de 11 enfants de paysans accusés de communistes. Ils ont fusillé ces enfants un par un. Et je faisais parti des enfants à exécuter. Heureusement j'ai eu la vie sauve grâce à un bon samaritain qui a fait comprendre aux assassins que je n'étais pas le fils d'Alfred que les assaillants recherchaient pour le décapiter.

Par la suite, il y a eu de grosses menaces sur toute la famille d'Alfred. Ma mère, une femme analphabète, a dû se réfugier avec nous aux Gonaïves pour nous permettre de terminer nos études.

Notre trajectoire a été très difficile. Arrivée aux Gonaives, ma mère est devenue une marchande de « kann kale », de patates. Très souvent, revenus de l'école, nous avions dû l'aider à transporter les lots de canne-à-sucre sur nos têtes afin qu'elle puisse les vendre et trouver l'argent pour nous éduquer.

A 16 ans, toujours aux Gonaïves, j'ai contribué à ouvrir la station de radio communautaire : « Radio Sel » à Raboteau, quartier où les sanguinaires allaient massacrer le peuple.

Rentré à Port-au-Prince, j'ai habité à Drouillard, Cité Soleil, j'ai mangé dans des morceaux de marmites. J'ai traversé le Pont Rouge, Boston, à pied dans le cadre de former des groupes de jeunes. Nous avions travaillé sous une couverture de jeunes adventistes, car nous avions dû nous convertir dans la religion afin d'oeuvrer à mettre ces groupes de jeunes sur pied. Et quand les responsables de l'église se sont rendus compte que nous faisions de la politique, ils nous ont flanqué dehors, nous ont radié, nous ont déclaré persona non grata.

Après, nous avons étudié à la Faculté de Droit, et en même temps aux Sciences Humaines. Là, nous avons fait un travail social et nous nous sommes dit appliquer le Droit dans le domaine social. Voilà pourquoi depuis la fin de nos études en Droit, nous n'avions jamais travaillé comme étant un avocat indépendant dans un cabinet ayant un honoraire exorbitant. Nous avons toujours travaillé du côté des opprimés. D'où vient l'organisation DOP : Défenseur des Opprimés.

H.L.- Parlez-nous de DOP. Qui en fait partie et quel est son rôle dans la zone de Delmas et à travers le pays ?

P.F.- DOP, comme nous le disions, est le Défenseur des Opprimés. A entendre prononcer seulement ce nom, vous devez vous rendre à l'évidence que nous avions fait un choix. Non pas un choix juridique, mais un choix politique. Voici la catégorie des gens que nous nous attachons à défendre. L'opprimé ne rentre pas seulement dans la catégorie des gens qui travaillent sans rémunération. Il est aussi un paysans dépossédé de sa terre. L'opprimé ne se recrute pas seulement en Haiti, mais partout où il se trouve, de sorte que nous nous associons aux défenseurs de quelque soit l'endroit où ce mal fait rage pour défendre les victimes. Voilà pourquoi nous sommes venus aux Etats Unis pour défendre et demander la libération des cinq cubains retenus prisonniers dans ce pays.

Comme défenseurs des Opprimés, nous avons fait du travail d'accompagnement juridique, non pas une assistance légale mais un accompagnement juridique à côté des personne que nous assistons. Nous avons 4 avocats qui font le travail d'investigation et de recherches.

Nous travaillons aussi avec le groupement des paysans de Dubuisson et de Bokozel. Dans ces zones, le travail stratégique se fait à travers la musique populaire. Nous avons déjà réalisé deux festivals rara. L'année dernière, nous avons eu pour thème « *Peyizan leve kanpe pou n defann tèt nou* », cette année c'était « *Tè nou, kilti nou se idantite nou, idantite peyizan yo* ». Environ 5000 citoyens, citoyennes sont venus à l'hôtel Dubuisson à Bokozel participer à ce festival. Les sambas dans la zone ont chanté contre les parlementaires qui volent des engrais, contre les députés, sur le besoin d' éducation pour les paysans. Cela avait bien réussi. C'est dans cette zone que nous avons associé la justice à la question de terre. Au moment même où nous adressons la question de terre, de la culture, nous abordons celle de la justice.

Au niveau du DOP, nous embrassons aussi le problème social : la construction de logements, la violation des droits humains à Cité Soleil, à Duvivier et autres, le cas des victimes du choléra, le collectif justice des mines. C'est dire que DOP s'inscrit aux démarches d'accompagnement en tous sens et à ce compte il se décide à faire un travail fondamental. Ce dont nous traitons, c'est la décriminalisation des mouvements de protestation sociale. Ce genre d'activité est un peu partout à travers le monde et dans l'Amérique latine plus particulièrement où il y a tendance à criminaliser le mouvement social.

Ainsi, l'un des axes légaux qui préoccupe en Haiti c'est d'établir la loi de la criminalisation contre le terrorisme et le blanchiment des capitaux. Nous avons donné une conférence de presse au cours de laquelle nous avions dénoncé cette loi. Nous avions dit qu'ils ne peuvent pas définir le terrorisme à travers une manifestation des rues dans laquelle il peut arriver que des pierres soient lancées, des policiers blessés à la tête, des véhicules brûlés, pour classer de pareils incidents de terrorisme alors que vous vous soulevez contre un gouvernement.

Dans ce cas, tous les défenseurs de droits humains en Haiti vont être taxés de terroristes, parce qu'ils sont supposés défendre les citoyens en contravention.

Ces enjeux, nous les comprenons que trop. Alors le mieux à dire c'est d'avouer que nous devons continuer à poursuivre la bataille, en décriminalisant le mouvement social, et en nous engageant plutôt à criminaliser la répression des mouvements sociaux.

Donc, voilà dans quel cadre le DOP travaille en Haiti et c'est vraiment dans ce cadre que nous avons du travail à faire conjointement avec d'autres groupes de sorte que nous puissions ensemble contribuer à défendre la cause des opprimés.

H.L.- Merci, Me Patrice Florvilus, pour ce long exposé.

P.F.- C'est à moi de vous remercier pour m'avoir permis d'expliquer tout cela.

Suite de la page (7) haiti ...

Nul ne croit raisonnablement que cette entreprise publique peut continuer à fonctionner longtemps de cette façon. L'EDH aujourd'hui, entreprise publique, ne remplit pas sa fonction en tant que telle vis-à-vis de la population. Ne disposant d'aucun matériel adéquat pour remplir à bien son rôle de producteur et fournisseur d'énergie au profit du pays, l'EDH en 2013, est à la croisée des chemins et vacille entre dépôt de bilan et privatisation. Plus de la moitié du courant qu'elle distribue viennent de trois (3) entreprises privées. Une marchandise que l'Etat central n'arrive même pas à payer régulièrement. La compagnie « *E-Power S.A* » ayant son siège dans la commune de Cité Soleil, propriété de l'homme d'affaire Daniel-Gérard Rouzier, un temps pressenti comme chef de gouvernement, est l'un des grands fournisseurs de courant électrique à EDH. Ensuite, vient le Groupe Vorbe et Fils, par le biais de leur compagnie « *Société Générale d'Energie* » plus connu sous le nom de *La Sogener* qui tire sa part du gâteau en vendant à prix d'or à l'Etat sa production d'électricité. Enfin, la « *Compagnie Haytrac*» tire aussi profit de cette vache à lait qu'est l'*Electricité d'Haïti* qui ne produit, elle, que quelques gouttes de cette denrée rare. **(A suivre)**

Suite de la page (6)

nou yo pou ane 2013 la, se: "Batay pou bon jan lojman se batay pou lavi »

Kolektif Òganizasyon k ap Defann Dwa Lojman te déja fè yon semenn refleksyon nan radyo sou kesyon lojman an. Soti premye pou rive 7 Oktòb 2013 ki se Jounen Mondyal Lojman, men lòt aktivite ankò Kolektif la pral reyalize :

Pwogram

1- Madi 1e oktòb 2013

Siting devan Ministè Lajistis pou prezante yon rapò Kolektif la ak reprezantan-ant Kan yo prepare sou ekspilsyon fòse yo. Yon ti delegasyon Kolektif la ak deplase yo ap remèt rapò a nan Ministè a.

2- Jedi 3 Jounen Refleksyon

Refleksyon sa a ap fèt nan lokal Teren toto nan Karade. Men pwogram k ap gen pou jounen sa a:

- Bilan sou ekspilsyon ki fèt kont kan deplase yo pou lane 2013 la (Manm Kolektif la)
- Temwayaj deplase, fanm ak gason sou ekspilsyon yo, sou lavi yo apre ekspilsyon yo oswa relokalizasyon yo. / REPREZANTAN KAN POTOPRENS, KANAAN, KAFOU, PETYONVIL, DELMA.
- Kout je kritik sou ansanm entevansyon ki fet sou pwoblem lojman an, apre 12 janvye? /AYITI KALE JE
- Prezantasyon yon Gid sou ekspilsyon fòse yo

3. Vandredi 4 oktòb : Refleksyon sou politik lojman. Refleksyon sa a ap fèt nan lokal GARR, Ri Kriswa, Pòtoprens. Men pwogram nan :

Bilan aksyon gouvènman an sou dosye lojman an / Ki sa ki andan politik nasyonal lojman an ? /Enplikasyon gwo ajans bilateral yo ak miltilateral yo nan kesyon lojman an ? / CERFAS

Bilan reyalizasyon ONG entènasyonal yo ak ONG lokal yo nan kesyon lojman apre 12 janvye / Pwof Illionor/ ak yon pwofèsè ameriken Mark Shuller

Analiz Kritik tout inisyativ ki fèt nan zafè lojman/ Pwofèsè Camille Charlmers

Ekspozisyon foto kan ki sibi ekspilsyon, ki boule, ki sou menas ekspilsyon.

4. Lendi 7 Oktòb

Mach pasifik deplase yo soti devan lokal GARR nan Ri Kriswa pou rive devan Primati a nan Bisantnè. Mach la ap koumanse a 10è nan maten./ Plizyè gwoup deplase ap soti nan kan Kafou/ nan Kan Dèlma.

Sou tout wout la ap gen gwoup teyat k ap akonpaye mach la

Yon delegasyon Kolektif la pral remèt yon manifès pou dwa lojman bay Primati

Kolektif Òganizasyon k ap Defann Dwa Lojman
GARR, POHDH, PAPDA, DOP, SJR-Ayiti, FRAKKA

Suite de la page (1 2)

humanistes les plus sincères.
Jacqueline Roussie

Copies envoyées à : Mesdames Michelle Obama, Nancy Pelosi, Kathryn Ruemmler et à Messieurs. Joe Biden, John F. Kerry, Rand Beers, Harry Reid, Eric Holder, Denis MacDonough, Pete Rouse, Rick Scott, et Charles Rivkin, ambassadeur des Etats-Unis en France.

Bellaciao 1er octobre 2013



L'Équateur traduit la multinationale Chevron devant la Cour pénale internationale



Le combat mené par le gouvernement équatorien contre Chevron a été accueilli avec enthousiasme par les Équatoriens vivant aux États-Unis. Ils ont organisé des rassemblements devant le siège des Nations Unies.



Le président de l'Equateur, Rafael Correa avait trempé la semaine dernière ses mains dans la boue et le pétrole comme une preuve de pollution causée par Texaco rachetée en 2001 par Chevron

Par Capitaine Martin

Le gouvernement équatorien a décidé de traduire la multinationale pétrolière Chevron devant la Cour pénale internationale de La Haye pour les dommages causés à l'environnement durant les vingt-six années d'exploitation en forêt amazonienne. Cette nouvelle a fait l'effet d'une bombe en Equateur. Quito présentera un rapport détaillé sur les dégâts causés d'ici la fin de l'année. « Les négligences de la multinationale ont causé de graves maladies et des malformations aux 30.000 indigènes qui vivent dans la région où la multinationale a sévi », selon le journal La Hora Nacional. Le site Confirmado.net parle quant à lui de 680.000 barils de pétrole brut qui auraient été déversés dans les provinces d'Orellana et de Sucumbios. La faune et la flore y sont fortement touchées et les rivières polluées.

Le taux de mortalité est, comme on pouvait s'y attendre, très fortement élevé dans les deux provinces. Un recensement effectué par le gouvernement a montré que le nombre de cancers y était trois fois plus élevé que dans le reste du pays.

Selon l'agence de presse Andes, pas moins de 80.000 analyses mettent en évidence l'existence de produits toxiques dans les sols et dans l'eau résultant de l'extraction du pétrole. Un rapport de 2008 de l'institut de recherche de l'université catholique de Guayaquil affirme que les femmes qui boivent de l'eau à moins de 200 mètres des installations pétrolières ont 147 % de risques supplémentaires d'avortement par rapport à celles qui vivent là où il n'y a pas de pollution. Dans les zones touchées, 30 % des enfants souffrent d'anémie ; ce pourcentage monte à 50 % chez les adultes. 70 % de la population qui nettoyait le pétrole ont des problèmes de peau, des problèmes neurologiques, des intoxications respiratoires, des problèmes digestifs et articulaires, ou des malaises.

Le combat mené par le gouvernement équatorien contre Chevron a été accueilli avec enthousiasme par les Équatoriens vivant aux États-Unis. Ils ont organisé des rassemblements devant le siège des Nations Unies.

De nombreux manifestants ont montré leurs mains tâchées de noir en signe de solidarité avec le Président Rafael Correa. La semaine dernière, ce dernier avait trempé les siennes dans la boue et le pétrole comme une preuve de pollution causée par Texaco (rachetée en 2001 par Chevron). Correa a en outre lancé un appel au boycott mondial des produits pétroliers du géant étasunien tout en étant à l'origine de la campagne « la mano negra de Chevron » (la main noire de Chevron).

Le ministre des affaires étrangères de l'Équateur, Ricardo Patiño, s'est fait dans le même temps le porte-parole de la souffrance des communautés indigènes. Il a exhorté la multinationale Chevron à remplir ses obligations. Le colosse pétrolier s'est refusé jusque-là à payer les indemnités (environ 20 milliards de dollars) fixées par la Cour de justice de la province de Sucumbios.

Resistance.fr 28 septembre 2013

Fast-foods : la mobilisation fait tache d'huile…

Par Flora CARPENTIER



Travailleurs des fast-foods en grève dans 58 villes des États-Unis, affectant par ainsi un millier de restaurants de plusieurs chaînes comme McDonald's, Wendy's, Burger King, Taco Bell, Domino's Pizza, Subway et autres.

Le 29 août dernier, des milliers de travailleurs des fast-foods se sont mis en grève dans 58 villes des États-Unis, affectant par ainsi un millier de restaurants de plusieurs chaînes comme McDonald's, Wendy's, Burger King, Taco Bell, Domino's Pizza, Subway et autres.

Au centre de leurs revendications, ils luttent pour des augmentations salariales et le droit à se syndiquer. Les premiers mouvements de protestation avaient eu lieu en novembre 2012 à New York, mobilisant environ 200 grévistes. A l'époque, le licenciement d'un gréviste avait déjà provoqué la colère et poussé l'employeur à faire marche arrière. En juillet dernier, plus de 2000 travailleurs se sont mobilisés dans 7 villes, avant que la vague de protestation ne fasse tache d'huile et ne s'étende sur tout le territoire. Plusieurs restaurants ont été contraints à fermer ce jour-là, certains même faisant l'objet d'occupations par leurs salariés. Dans la rue, la population s'est montrée solidaire, en rejoignant les cortèges de grévistes.

Alors que l'industrie de la restauration rapide réalise des centaines de milliards de profits chaque année, ses 2,5 à 3 millions d'employés ont des conditions de travail extrêmement précaires, avec un salaire minimum fédéral fixé depuis 2009 à 7,25 dollars l'heure (5,70€), et des contrats le plus souvent à temps partiel, qui maintiennent la plupart des travailleurs en dessous du seuil de pauvreté permettant au patronat de s'affranchir de la couverture sociale de ses salariés (obligatoire seulement au-delà de 28 heures de travail hebdomadaire). En termes de pouvoir d'achat, les salaires sont plus bas qu'il y a un demi-siècle.

Les chaînes de fast-food se défendent avec l'argument selon lequel il s'agit d'emplois d'appoint pour permettre aux jeunes de financer leurs études. Non seulement cela est de moins en moins vrai (les jeunes ne représentent aujourd'hui plus que 16% des employés du secteur, contre 25% il y a dix ans), mais qui pis est, ce prétexte ne pourra jamais justifier les salaires de misère. « Ils gagnent des millions avec notre travail, ils peuvent nous payer plus », s'exclamait une salariée de 20 ans, mère d'un enfant de 1 an, dont la rémunération hebdomadaire varie entre 70 et 150 dollars (entre 50 et 110€) dans un McDonald's de Bronx. Comme elle, de nombreux travailleurs remettent en cause la flexibilisation des horaires, qui indexent leur rémunération sur le volume de clients, et réclament une augmentation de salaire minimum à 15 dollars l'heure.

Certaines chaînes comme McDonald's n'hésitent pas à se déresponsabiliser, arguant du fait que 80% de leurs restaurants sont des franchises ; une démonstration d'hypocrisie éhontée quand on sache que les rémunérations et les conditions de travail ne valent pas mieux dans les 20% qu'ils gèrent directement.

Par ailleurs, dans ce secteur très précaire de la restauration, la répression syndicale brutale rend difficile l'organisation des salariés, notamment du fait que bon nombre d'entre eux sont d'autant plus vulnérables que leurs contrats de travail sont temporaires et/ou qu'ils sont immigrés. Dans de nombreux restaurants, les chefs ont fait appel à leurs traditionnelles méthodes d'intimidation pour amoindrir la mobilisation. A Hartford, des salariés se sont vus proposer une augmentation journalière de 40 centimes la veille du mouvement de grève, ce qui ne les a pas empêchés de descendre dans la rue.

Suite à la page (18)

Rencontre Etats-Unis, Iran pour des pourparlers sur le nucléaire



Le secrétaire d'État américain John Kerry (à gauche) et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif

Par Bill Van Auken

Le ministre américain des Affaires étrangères John Kerry et son homologue iranien Javad Zarif se sont rencontrés jeudi, organisant ainsi les pourparlers au plus haut niveau entre les deux pays depuis la révolution iranienne de 1979.

Ce face-à-face a eu lieu dans le cadre d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères du groupe dit P5+1 (qui rassemble les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, Etats-unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne et France, plus l'Allemagne), formé en 2006 pour mener des négociations diplomatiques avec l'Iran sur son programme nucléaire. Cette réunion était organisée par la représentante de l'Union européenne pour les questions de politique internationale, Catherine Ashton, en parallèle de la session de l'Assemblée générale des Nations unies dans la ville de New York.

En se rendant à la réunion, les représentants des Etats-unis comme de l'Iran ont exprimé leur optimisme sur le fait que des progrès pourraient être réalisés en vue d'un accord sur

Suite à la page (18)

Suite de la page (17) rencontre...

le programme nucléaire iranien. "Je suis sûr que nous allons avoir une bonne réunion," a dit Kerry jeudi matin. Quant à Zarif, il a qualifié cette réunion d'"opportunité historique pour résoudre la question nucléaire," sur son compte Twitter, à condition que les puissances occidentales acceptent la "nouvelle approche iranienne".

"Si nous ne nous attendons pas à la résolution de quelque question que ce soit au cours de la réunion du P5+1 d'aujourd'hui, nous avons l'espoir de pouvoir continuer à tracer une voie pour avancer," a déclaré un porte-parole du gouvernement américain.

Avant la réunion, il y avait des expressions des tensions générées par des décennies de sanctions économiques américaines contre l'Iran et de provocations continuelles, dont les assassinats de scientifiques iraniens, menés au prétexte d'empêcher le pays de construire une arme atomique.

L'Iran a régulièrement nié développer un programme nucléaire pour autre chose que des objectifs pacifiques et insiste sur l'idée que ses activités respectent totalement le traité de non-prolifération. Les évaluations des services de renseignement américains ont établi que le pays n'a aucun programme d'arme nucléaire.

Le président iranien récemment élu, Hassan Rouhani, s'exprimant lors d'une réunion sur le désarmement nucléaire au titre de sa fonction à la tête du Mouvement des non-alignés, a attiré l'attention sur l'hypocrisie des Etats-unis et de l'occident qui accusent l'Iran pour un programme d'armes nucléaires non-existant tout en défendant Israël, qui a amassé des centaines de têtes nucléaires et, contrairement à l'Iran, a refusé de signer le Traité de non-prolifération (TNP) ou d'autoriser toute inspection de ses installations.

"Près de quatre décennies d'efforts internationaux pour établir une zone sans armes nucléaires au Moyen-Orient ont lamentablement échoué," a déclaré Rouhani, ajoutant qu'Israël devrait immédiatement adhérer au TNP et démanteler son arsenal nucléaire. Plus tôt, Rouhani a déclaré qu'il croyait qu'un accord pourrait être obtenu sur le programme nucléaire iranien en seulement trois mois."

Jeudi également, l'Iran a fait afficher une "note explicative" de 20 pages sur le site Web de l'agence de surveillance du nucléaire de l'ONU, dénonçant les accusations selon lesquelles l'Iran développerait des armes nucléaires comme étant "des accusations sans fondement," qu'il décrit comme "indignes de professionnels, inéquitables, illégales, et politisées."

Cette note était apparemment une réponse à un rapport trimestriel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui faisait état d'inquiétudes sur les applications militaires du programme nucléaire iranien. La note affirmait que ces déclarations s'appuyaient sur "des informations contrefaites, inventées et fausses fournies par les serivces de renseignements occidentaux et des sources connues pour être hostiles à l'Iran."

Les représentants de l'Iran doivent rencontrer l'AIEA à Vienne vendredi: ce sera la première rencontre du genre depuis que Rouhani a été nommé président.

A Washington, pendant ce temps, des doutes ont été soulevés sur la capacité du président Barack Obama à obtenir un quelconque accord assouplissant les sanctions économiques imposées à l'Iran en échange de concessions sur le programme nucléaire, qui puisse présenter un intérêt pour les Etats-unis. Les sanctions les plus importantes ont été appliquées par des textes votés par le Congrès, où le lobby israélien et son hostilité implacable à tout accord avec l'Iran exerce une influence majeure.

Un groupe de 10 sénateurs républicains a rendu publique une lettre ouverte appelant Obama à "accroître la pression sur l'Iran" et à "ne pas prendre de demi-mesures diplomatiques." Cette lettre insiste sur l'idée que tant que le président américain ne sera pas en mesure d'obtenir un accord du Congrès pour une frappe militaire en Syrie, "nous sommes unis dans notre détermination à empêcher une arme nucléaire iranienne."

La lettre suggère qu'aucun accord ne serait acceptable tant qu'il ne priverait pas l'Iran de ses "capacités d'enrichissement et de retraitement" de l'uranium et, en fin de compte, ne déboucherait pas sur un changement de régime.

L'orientation du gouvernement Obama vers des négociations avec l'Iran intervient un mois à peine après qu'il s'était préparé à lancer une attaque militaire contre la Syrie et avait été contraint de faire marche arrière face à une opposition populaire écrasante.

Cette opposition s'était exprimée en premier lieu dans le vote par la Chambre des communes britannique à la fin du mois d'août qui avait rejeté une motion en faveur de la guerre, puis dans l'hostilité largement répandue et fortement exprimée par la population aux Etats-unis contre une guerre de plus au Moyen-Orient. Obama risquait de voir le Congrès américain rejeter sa demande d'autorisation de l'usage de la force militaire.

C'est dans ce contexte que le gouvernement américain s'est emparé de la proposition russe pour le désarmement chimique de la Syrie.

Les négociations avec l'Iran ont à présent éclipsé les manoeuvres diplomatiques entourant la Syrie. Il se pourrait bien que ces deux actions fassent partie d'une même tentative du gouvernement américain de gagner du temps, en utilisant l'argument que la "voie diplomatique" a été essayée et a échoué afin de revenir à une agression militaire.

Il y a cependant une logique bien définie aux efforts américains pour réussir un rapprochement avec l'Iran, qui, avant la révolution de 1979, était un Etat-client clé des Etats-unis et un pillier de la réaction dans la région.

Il est clair que le gouvernement Iranien tient beaucoup à obtenir un allègement des sanctions, craignant qu'une hausse de l'inflation et du chômage, en particulier parmi les jeunes travailleurs, ne déclenche des luttes sociales qui menaceraient le régime islamiste ainsi que sa base sociale principale parmi les capitalistes et les commerçants d'Iran.

Les considérations tactiques des Etats-unis ont été décrites dans un article d'Anthony Cordesman intitulé "Négocier avec l'Iran : l'argument stratégique pour le pragmatisme et le vrai progès". [http://csis.org/publication/negotiating-iran-strategic-case-pragmatism-and-real-progress]. Cordesman est l'analyste en charge du Moyen-Orient et de la sécurité nationale du Center for Strategic and International Studies (CSIS - un laboratoire d'idées réputé).

Tout en recommandant au gouvernement américain d'être "extraordinairement prudent quand il traite avec l'Iran" et en prévenant que les négociations pourraient servir de "tactique pour gagner du temps" afin de faciliter la mise au point présumée des armes nucléaires par l'Iran,Cordesman donne également une estimation lugubre des conséquences non-voules qui pourraient résulter d'une action militaire contre ce pays.

"L'Iran pourrait très bien subir une série de frappes préventives, déclenchées par Israël ou décidées par les Etats-unis, cela détruirait bien plus que ses installations nucléaires," écrit-il." Cela pourrait, ou peut-être pas, en fait mettre un terme aux efforts nucléaires iraniens."

Il prévient que, comme on l'a vu en Syrie, "Personne ne peut prédire quel soutien les Etats-unis vont réellement obtenir de leurs alliés," sans parler de la population américaine. L'Iran pourrait riposter contre les intérêts américains en Afghanistan, en Irak, Syrie et au Liban et menacer le flux des exportations de pétrole venant du Golfe persique, écrit Cordesman.

D'un autre côté, il affirme que les Etats-unis et l'Iran pourraient trouver "des intérêts stratégiques communs" sur un grand nombre de questions, allant de la stabilité en Afghanistan au contre-terrorisme et au développement de l'industrie pétrolière.

La presse iranienne est bien plus franche que la presse américaine dans l'évaluation des véritables "intérêts stratégiques" qui sous-tendent les négociations américano-iraniennes. Un quotidien de Téhéran, Arman, écrit : "la Chine et la Russie ne seront pas contentes de toute possibilité d'améliorer les relations entre l'Iran et l'occident... Il est probable que les pays arabes dans la région n'approuveront pas la diminution des problèmes entre l'Iran et les Etats-unis non plus... Nous devrions prêter attention à cette question importante, étant donné que de nombreux pays ne nous soutiendront pas et nous devrions donc être guidés par nos intérêts nationaux."

Un autre quotidien, Hamshari, fait le lien entre l'orientation vers des négociations avec l'Iran et le rôle apparemment majeur joué par la Russie pour parvenir à un accord sur la Syrie et pour éviter une guerre américaine contre ce pays. "Peut-être qu'à ce stade, en mettant la Russie hors-jeu, les Etats-unis souhaitent montrer qu'ils peuvent entrer en interaction directe et en négociation avec l'Iran," déclare le journal. "Cela leur permettrait de montrer que la place de la Russie au Moyen-Orient n'est pas aussi solide et puissante qu'on le pense ..."

L'article continue en affirmant que l'Iran "n'a non seulement aucun besoin de médiateur régional ou d'Orient [c'est-à-dire, Russe ou Chinois] ; mais qu'il est lui-même en mesure d'être un médiateur régional dans les conflits actuels."

Ce que ces analyses montrent clairement, c'est que l'entrée de Washington dans des négociations sur la Syrie et l'Iran ne représente pas un tournant vers la paix ou une renonciation aux objectifs stratégiques prédateurs de l'impérialisme américain. C'est plutôt un tournant tactique visant à développer l'hégémonie américaine sur les régions stratégiques du Golfe persique et d'Asie centrale et à préparer une confrontation bien plus dangereuse avec la Russie et la Chine.

Il reste à voir si cette "voie de la diplomatie" produira les résultats escomptés par l'élite dirigeante américaine, ou bien si cette dernière s'en servira pour préparer un nouveau prétexte pour une guerre contre la Syrie et l'Iran.

Wsws 27 Septembre 2013

¡Hasta siempre Comandante!, Chavez pour toujours!

En guise d'hommage à Hugo Chávez

(3ème partie)

Par : Jean-Michel Mabeko-Tali

[…] Certes, Hugo Chavez s'est donné des libertés dans la question constitutionnelle, pour prolonger son consulat à la tête du pays. Un fait que l'on ne saurait objectivement taire. Mais il a au moins eu la décence de soumettre le projet à un référendum, dans un pays indubitablement démocratique, et l'a remporté.

Soit : admettons que c'était un populiste, Hugo Chavez. Mais allez convaincre le bas peuple vénézuélien, pour lequel il avait mis en branle de vastes programmes sociaux, que El Comandante n'était que cela : un faiseur de discours pompeux, sans effets sociaux réels, et qui s'en fichait éperdument comme du bon vieux temps des hacienderos, de leur sort à eux, gens de peu et de rien depuis la nuit des temps latino-américaine. Dure tâche sans doute.

Oui, acceptons l'assomption par certains, selon laquelle la famille du Comandante n'était certainement pas restée aussi matériellement modeste que du temps où le jeune Hugo n'était qu'un simple officier de l'armée vénézuélienne, qui rêvait de sortir Simon Bolivar de son panthéon pour lui montrer que son Amérique Latine restait encore désunie, ou de réveiller Che Guevara, son autre idole, pour lui montrer que son rêve d'une Amérique Latine libre de la tutelle américaine restait encore à accomplir. À ceux qui font de cela un débat majeur sur l'action et la personnalité de Hugo Chavez, je dis oui, sans doute. Mais alors je leur demanderais à mon tour: sérieusement, entre nous, avez-vous jamais vécu un seul jour dans un de nos pays africains gorgés de pétrole, truffés de diamants et autres «scandales géologiques» ?

Si oui, alors avez-vous vu comment y vivent et se comportent les élites dirigeantes locales, leur égoïsme, leur arrogance, leur «enrichissement pornographique» (pour reprendre ici les mots d'un critique social angolais), leur mépris affiché pour le bas peuple ; leur népotisme dévergondé ; les fortunes milliardaires frauduleusement accumulées par leurs enfants ; l'accaparement des marchés et investissements par leur famille, sans nul besoin de passer par un OPA ? Les écoles élitistes et privées, et les études à l'étranger pour leurs progénitures ? L'abandon ou la réduction des investissements pour l'école publique, et la réduction de celle-ci à un entrepôt pour sans-fortunes, une fabrique pour l'éducation au rabais ?


Hugo Chávez Frías

Quand on est citoyen de cet autre «Sud» qu'est le continent africain, il est difficile de ne pas rêver d'avoir chez soi, à défaut d'un «démocrate parfait» - cet idéal «saint-homme politique» (si tant est qu'il en existe) - , ne fût-ce qu'un Hugo Chavez, pour que nos enfants, nos familles, puissent au moins voir à quoi ressemblent la couleur et la forme de l'argent du pétrole produit en abondance chez nous. Et la conscience claire et citoyenne que chacun en bénéficiera sous forme de programmes de logements sociaux accessibles à tous, d'investissement dans des programmes d'éducation pour tous, d'accès aux soins médicaux et à un système de santé à bas coûts pour tous, une chance pour tous de regarder la production des richesses naturelles du pays avec des yeux plus optimistes.

(à suivre)

Suite de la page (17)

Alors qu'Obama et sa femme célébraient l'anniversaire de la mobilisation historique du 28 août 1963 pour les droits civils de la population noire, un secteur des franges les plus pauvres de la population noire et latino-américaine se préparait à mener la grève la plus importante que les fast-foods n'aient jamais connue, réclamant un meilleur salaire et le droit à se syndiquer. Ce concours de circonstances démontre la grande hypocrisie d'Obama lorsque celui-ci rend hommage à Martin Luther King et à sa phrase mythique « I have a dream », vantant les progrès réalisés vers l'égalité des populations, alors que la population noire et latino-américaine continue à souffrir de discriminations et à occuper les emplois les plus précaires. Les nombreuses mobilisations qui ont eu lieu contre l'assassinat en février 2012 du jeune Tayvon Martin des mains de la police montrent que l'oppression de la population noire est loin d'appartenir au passé.

D'ailleurs, la réaction d'Obama, suite aux mobilisations, a été de se dire « favorable » à un salaire minimum de 9 dollars, proposition bien en-deçà des revendications des salariés, et qui ne dit mot sur la flexibilisation et la précarité du travail. Aujourd'hui, à l'heure de la crise économique, la fameuse élocution « I have a dream » n'est fait écho que pour les riches. Tout ce dont pouvaient rêver les milliardaires nord-américains comme les McDonald's ou les Domino's Pizza, c'est la brutale politique néolibérale qui a été menée ces dernières années. Avec le développement de la crise capitaliste, ils se sont ainsi attaqués à de larges couches de travailleurs et de façon particulière aux femmes travailleuses, généralisant les emplois précaires et les salaires de misère. Aux États-Unis, les deux tiers de la main d'œuvre embauchée dans la restauration rapide sont des femmes qui perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes, et qui subissent constamment des intimidations et des mauvais traitements. En plus de cela, la plupart de ces emplois précaires sont occupés par des afro-américains, des latinos ou des asiatiques.

Mais les mobilisations du mois dernier mettent un terme à l'idée reçue selon laquelle les travailleurs précaires ne pourraient pas se défendre, ou devraient s'organiser indépendamment des autres travailleurs ou en dehors de leur lieu de travail. Le cas des travailleurs des fast-foods des États-Unis n'est pas isolé : là-bas comme ici et partout dans le monde, le patronat et les banquiers continuent à s'enrichir du travail des exploités, tandis qu'ils tentent d'imposer à la classe travailleuse des conditions de vie misérables. Et avec l'approfondissement de la crise, nos conditions de travail ne risquent pas de s'améliorer. Aux États-Unis, il existe une catégorie de travailleurs encore plus précaires, les»tipped workers», main d'œuvre quasiment gratuite pour le patronat puisque payée au pourboire, avec un salaire minimum fixé à 2,13 dollars l'heure et qui n'a pas évolué depuis 1991. Là-bas comme ici et partout dans le monde, ce type de contrats ultra-précaires qui condamnent les travailleurs à des situations de semi-esclavage risquent de devenir monnaie courante.

C'est pourquoi la lutte des travailleurs de la restauration rapide aux États-Unis est une très bonne nouvelle. Là-bas comme ici, les mobilisations doivent parfois affronter des obstacles qui sont le reflet des conditions d'exploitation auxquelles les patrons ont réussi à soumettre les travailleurs après l'offensive libérale. Contrairement à ce que pensent beaucoup de ceux qui ont trop vite annoncé la mort du prolétariat au profit du « précariat », les travailleurs des fast-foods étasuniens nous montrent que c'est avec les bonnes et vieilles méthodes du mouvement ouvrier – la grève notamment – qu'ils peuvent se battre. C'est de l'unité de toutes les couches de la classe des travailleurs, jusqu'aux plus précaires - y compris les femmes, les jeunes, et les immigrés - que peut surgir la force capable de reprendre l'offensive et de commencer à faire reculer les patrons du monde entier.

Vive la lutte des travailleurs des États-Unis contre la surexploitation capitaliste !

Contre la répression et la persécution, pour le droit à la représentation syndicale !

Non à la précarité au travail !

Unité des rangs de la classe ouvrière !

CCP 25 septembre 2013

Suite de la page (13) Raul s'est...

leur volonté d'œuvrer à leurs renforcements. Par ailleurs, ils se sont entretenus sur plusieurs thèmes de l'agenda régional et international.

Le président Correa était accompagné par son ministre des Affaires étrangères Ricardo Patiño. Pour la partie cubaine, étaient présents Miguel Diaz-Canel, Premier vice-président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, et le ministre des Relations extérieures Bruno Rodriguez Parilla.

Au terme de la visite, le président Raul Castro a raccompagné son homologue équatorien l'aéroport José Marti de La Havane.

Rafael Correa à Santiago de Cuba

Rafael Correa est arrivé à Cuba à l'aéroport international Antonio Maceo, où il a été reçu par le vice-président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, le commandant de la Révolution Ramiro Valdes Menéndez. « Nous sommes venus évaluer les travaux de reconstruction entrepris par notre Corps d'ingénieurs à la résidence universitaire de la Faculté de médecine de Santiago, où un grand nombre de jeunes Équatoriens font leurs études. Cuba nous a apporté un soutien universitaire immense, notamment dans le cadre de la formation médicale », a déclaré le président à la presse présente à l'aéroport.

« Nous envisageons aussi de construire des logements. Une contribution de l'Équateur envers Cuba, compte tenu de tout ce que ce pays a apporté à l'Équateur, à l'Amérique latine et au monde entier. Je dois dire que proportionnellement à son PIB, Cuba est le pays qui offre la plus grande coopération internationale », a-t-il ajouté.

Dans ce sens, le personnel équatorien qui travaille à Santiago de Cuba a déjà commencé les fondations des premiers 28 bâtiments, construits avec la technologie Forsa, qui avec 20 appartements chacun, créeront 520 logements dans le centre urbain Abel Santamaria, pour un total supérieur à 1 500, qui seront remis dans les trois prochaines années aux sinistrés de l'ouragan Sandy.

Le président Correa a exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux qu'il a reçu à l'occasion de cette première visite à Santiago, il a renouvelé sa solidarité au peuple cubain et il a signalé son intérêt à rencontrer les autorités de la Santé à La Havane, afin d'aborder en particulier le thème de la prise en charge des personnes handicapées.

« Nous souhaitons apprendre de Cuba. Nous avons fait des progrès importants pour améliorer notre système de santé, mais Cuba se trouve à un stade plus avancé, et même si nous progressons dans la prise en charge des handicapés, il nous manque ce programme intégral qui permettrait à l'État, dès la naissance, de pouvoir détecter le handicap et l'accompagner de manière intégrale », a-t-il conclu. (Tiré de Granma et de PL)

Granma La Havane.
26 Septembre 2013

Suite de la page (13) Une Cour..

dans la presse à cette époque ont porté un préjudice irréparable aux Cinq.

Aujourd'hui, à la suite de la requête du PCJF, le Département d'État a été sommé par la Cour de produire sans tarder les documents en sa possession, pour la première session d'analyse prévue en octobre prochain.

« Il s'agit d'un pas en avant important », a déclaré Mara Verheyden-Hilliard, directrice exécutive du PCJF.

« Les documents que le Département d'État refuse de dévoiler couvrent une période cruciale pour les antiterroristes cubains », a-t-elle ajouté. « Ces documents que nous demandons prouveront les paiements effectués par le gouvernement à des journalistes de Miami au moment où ce même gouvernement jugeait les Cinq. »

L'avocat Carl Messineo, directeur juridique du PCJF, a expliqué l'objectif de la requête en justice lorsque celle-ci a été présentée à la Cour, en juin dernier : « Il est évident que le gouvernement a manipulé l'opinion publique à des fins politiques. Cette requête en justice sollicite des documents essentiels. Ils n'ont pas le droit de cacher leur mauvaise conduite » (PL).

Granma La Havane.
26 Septembre 2013

Suite de la page (20)

Il a lu certains de mes ouvrages et m'a fait parvenir ce petit mot. Je l'en remercie grandement.

André Garand : Une citation de Robespierre, à qui vous dédiez votre ouvrage, introduit le livre. Pourquoi ce choix ?

Salim Lamrani : Robespierre parlait de passer la « vérité en contrebande » car il avait la conviction profonde qu'elle finirait par triompher. Je partage cette foi.

Maximilien Robespierre est le plus pur patriote de l'Histoire de France. C'est la figure emblématique de la Révolution, le défenseur de la souveraineté populaire. Il avait compris dès le départ que les puissances d'argent étaient le principal ennemi du peuple, de la République, de la Patrie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'idéologie dominante vilipende tant son héritage. Ses aspirations à la liberté et à la justice sociale sont toujours d'actualité.

Nous vivons une époque assez curieuse. On glorifie les ennemis du peuple et on méprise ses défenseurs. Prenez la ville de Paris : Pas une rue ne porte le nom de notre Libérateur, pas une statue à l'effigie de Robespierre, alors que le traitre Mirabeau a un pont et Adolphe Thiers, le boucher de la Commune qui a fait fusiller 20.000 patriotes en une semaine, dispose d'un square et d'une statue. Rendez-vous compte, le 22 septembre, jour de la Fondation de notre République, n'est même pas célébré en France.

André Garand : Avez-vous un message à transmettre aux adhérents de France-Cuba ?

Salim Lamrani : France-Cuba est une association pour qui j'ai beaucoup de respect et d'admiration en raison de sa solidarité inébranlable avec le peuple cubain. Il s'agit de la première association française de solidarité avec Cuba et on ne peut que rendre hommage au Professeur Paul Estrade, son fondateur, et féliciter tous ceux qui poursuivent son œuvre.

J'en profite pour transmettre aux adhérents de France-Cuba mes meilleurs vœux. Pour les avoir fréquentés à de nombreuses reprises lors de conférences-débats, je connais leurs qualités humaines, leur hospitalité et leur esprit combatif. J'aurai sûrement l'occasion de les rencontrer à nouveau autour de ce nouveau livre.

Cuba. Les médias face au défi de l'impartialité
Préface d'Eduardo Galeano
Paris, Editions Estrella, 2013
230 pages 18€

Disponible auprès de l'auteur :
lamranisalim@yahoo.fr
Egalement en librairie :
http://www.librairie-renaissance.fr/9782953128437-cuba-les-medias-face-au-defi-de-l-impartialite-salim-lamrani/

Et chez Amazon
http://www.amazon.fr/Cuba-Medias-Face-Defi-lImpartialite/dp/2953128433/ref=sr_1_5?ie=UTF8&qid=1375693527&sr=8-5&keywords=salim+lamrani

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Cuba. Les médias face au défi de l'impartialité

(Nouveau livre de Salim Lamrani)

Salim Lamrani, Maître de conférences à l'Université de La Réunion et journaliste spécialiste de Cuba, vient de sortir un nouvel ouvrage aux Editions Estrella avec un titre éloquent : Cuba. Les médias face au défi de l'impartialité. Ce livre de 230 pages se divise en neuf chapitres. Il est introduit par une préface du grand écrivain uruguayen Eduardo Galeano, auteur du célèbre livre Les veines ouvertes de l'Amérique latine. Lamrani, comme pour tout bon historien et chercheur, enrichit toujours son travail par des sources abondantes, avec pas moins de 350 notes dans cet ouvrage. Entretien avec André Garand de France-Cuba Marseille.

André Garand : Salim Lamrani, parlez-nous de votre dernier ouvrage.

Salim Lamrani : Ce livre part du postulat suivant : le phénomène de concentration de la presse entre les mains du pouvoir économique et financier est devenu, partout en Occident, une réalité indéniable. Or, ces médias, qui sont liés aux puissances d'argent et qui défendent l'ordre établi, sont souvent confrontés au défi de l'impartialité, surtout lorsqu'il s'agit de Cuba. Il leur est difficile de présenter de manière objective une nation dont le projet de société défie l'idéologie dominante. De plus, Cuba est, par définition, un sujet médiatique qui suscite critiques et controverses et attise régulièrement les passions.

André Garand : Quels thèmes abordez-vous dans ce livre ?

Salim Lamrani : Mon livre tente d'apporter une réponse aux questions suivantes : Comment les médias présentent-ils la réalité cubaine ? De quelle manière abordent-ils des problématiques aussi complexes que les droits de l'homme, le débat critique, l'émigration, le niveau de développement humain et les relations avec les États- Unis ? Remplissent-ils réellement leur rôle de quatrième pouvoir ? Sont-ils capables de s'émanciper du pouvoir politique, des puissances d'argent et d'apporter une vision plurielle sur la société cubaine ? Car une presse libre et indépendante est essentielle dans toute démocratie et elle s'accompagne, à l'évidence, d'un devoir de vérité informationnelle vis-à-vis des citoyens.

André Garand : Pourquoi les médias sont-ils si critiques à l'égard de Cuba ?

Salim Lamrani : Cuba, depuis le triomphe de la Révolution et l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro, est un sujet de débat vif et animé. Il est une raison essentielle à cela : le processus de transformation sociale initié en 1959 a bouleversé l'ordre et les structures établis, a remis en cause le pouvoir des dominants et propose une alternative sociétale où – malgré tous ses défauts, ses imperfections et ses contradictions qu'il convient de ne pas minimiser – les puissances d'argent ne règnent plus en maître, et où les ressources sont destinées à la majorité des citoyens et non à une minorité.

André Garand : Eduardo Galeano, célèbre écrivain latino-américain, a rédigé la préface de votre livre.

Salim Lamrani : Eduardo Galeano a effectivement rédigé un texte incisif non dépourvu de l'humour sarcastique, si caractéristique de son style, sur Cuba et les médias. J'en profite pour le remercier chaleureusement d'avoir bien voulu associer son nom et son prestige à mon travail. J'en profite également pour remercier publiquement Estela, journaliste espagnole, qui m'a aidé dans cette tâche.

André Garand : La quatrième de couverture comporte une citation de Jean-Pierre Bel, notre Président du Sénat, qui vous remercie pour votre travail. Elle dit la chose suivante : « Merci pour ce regard sur Cuba, tellement utile ». C'est une belle reconnaissance, non ?

Salim Lamrani : Le Président Jean-Pierre Bel est un grand ami de Cuba. C'est un grand connaisseur de l'Amérique latine. Il est très attaché à la liberté d'expression et à la pluralité d'opinions. Il est issu d'une famille de résistants communistes et est un grand admirateur de la Révolution cubaine.

Suite à la page (19)

